

L'ENTRÉE
DE
HENRI II ROI DE FRANCE A ROUEN
AU MOIS D'OCTOBRE 1550.

IMPRIMÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN,

ORNÉ DE DIX PLANCHES GRAVÉES A L'EAU FORTE

PAR

LOUIS DE Merval

ACCOMPAGNÉ DE NOTES BIBLIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PAR

S. DE Merval



ROUEN

IMPRIMERIE DE HENRY BOISSEL

M.DCCC.LXVIII

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Le mercredi premier octobre 1550, le Roi Henri II faisait, comme on disait alors, *sa joyeuse et triomphante entrée dans sa bonne ville de Rouen.*

Le corps de ville, le clergé, la noblesse, les cours souveraines, les corporations avaient rivalisé de luxe et de dépenses pour donner à cette fête une solennité particulière, tous étant alors très disposés à l'enthousiasme.

L'heureux début du règne, la pacification de la Guyenne et de la Saintonge, la brillante campagne d'Ecosse, conduite avec tant de succès par MM. d'Essé et de Thermes, la célérité avec laquelle le Roi lui-même avait repris sur les Anglais les châteaux et les forteresses, dont ils s'étaient emparés dans le Boulonnais et la paix glorieuse qui avait été conclue à la suite de ce coup de main, poussaient chacun à témoigner sa joie et son dévoûment à un Roi, jeune et beau, entouré d'une nombreuse lignée¹. Aussi la bourgeoisie de Rouen, si opulente à cette époque, voulut-elle surpasser tout ce qui

¹ Henry II avait déjà eu de Catherine de Médicis sept enfants, dont quatre vivaient alors : le Dauphin, depuis Roi sous le nom de François II, né le 20 janvier 1543; Elizabeth, qui fut Reine d'Espagne,

née le 2 avril 1545; Claude, qui fut Duchesse de Lorraine, née en novembre 1547, et Charles, Duc d'Orléans, depuis le Roi Charles IX, né le 27 juin 1550.

avait été fait les deux années précédentes, à Lyon pour la première entrée du Roi, et à Paris pour son entrée après le couronnement de la Reine Catherine de Médicis à Saint-Denis.

On dressa des théâtres, on éleva des arcs-de-triomphe, on arma des navires, on eut *de nouvelles et estranges inventions*, on composa les plus louangeuses inscriptions, on fit faire les plus riches costumes, et, non contents des ressources qu'ils avaient sous la main, *les échevins*, dit l'auteur de la relation dont nous allons parler plus loin, *avec grande instance et prières, mandèrent donc de venir de loingtains pays, souverains et excellentz maistres en leur art consommez, quoiqu'il y en eut grand nombre de suffizantz et très expertz en la ville*, pour rendre plus magnifiques les fêtes qu'ils allaient offrir à leur bien-aimé souverain.

Le souvenir de *ces estranges inventions* et la description de ces splendides réjouissances ne devaient pas être perdus pour la postérité.

Avant même qu'elles eussent lieu, le cinq août 1550, *Robert le Hoy, marchand libraire demourant à Rouen*, obtenait du Roi le privilège exclusif, qu'il faisait enregistrer le 3 septembre suivant devant le Parlement, *d'imprimer l'ordre et magnificence des joyeuses et nouvelles entrées dudict Seigneur Roy et de la Royne sa bien amée compaigne célébrées en sa bonne ville de Roüen*.

Dès la fin de l'année paraissait un volume petit in-8°, de 12 feuillets, intitulé :

L'entree du Roy nostre sire faicte en sa ville de Roüen ce mercredy premier de ce moys d'octobre pareillement celle de la Royne qui fut le jour ensuyvant avecques privilege. — Paris, par Robert Masselin imprimeur demourant aux trois trenchoirs rouges devant sainte Geneviefve du Mont. 1550.

On n'en connaît qu'un seul exemplaire en assez mauvais état, qui se trouve à la Bibliothèque impériale, sous la cote Lb 3^o n^o 24. C'est un compte-rendu très maigre de la cérémonie, imprimé en gros caractères, ne renfermant aucune particularité digne de remarques.

Voici les différentes parties de l'opuscule :

Fol. AI titre.

AI v° autorisation du prévôt de Paris en date du 11 octobre 1550.

AII l'ordonnance des estatz de la ville de Rouen faicte à l'entrée du Roy nostre sire.

BIII v° s'ensuyvent les magnificences faictes par où le Roy passoit.

CII v° aux lecteurs.

CIII l'entrée de la Royne.

DIII v° aux lecteurs¹.

L'année suivante, en 1551, fut achevée d'imprimer par Jean le Prest, le IX^e jour du mois de décembre, cette merveilleuse plaquette, connue de tous les Bibliophiles normands, que les amateurs s'arrachent dans les ventes aux prix les plus élevés, et dont le titre seul est une curiosité qui mérite d'être reproduit dans son exactitude bibliographique².

C'est la deduction du sumptueux ordre plaisantz spectacles et magnifiques theatres dressez, et exhibez par les citoiens de Rouen ville Metropolitaine du pays de Normandie, A la sacree Maiesté du Tres Christian Roy de France, Henry second, leur souuerain Seigneur, Et à Tres illustre dame, ma Dame Katharine de Medicis, La Royne son espouze, lors de leur triumphant ioyeulz et nouuel aduenement en icelle ville, Qui fut es iours de Mercredy et ieudy premier et second iours d'Octobre, mil cinq cens cinquante, Et pour plus expresse intelligence de ce tant excellent triumphe, Les figures et pourtraictz des principaulx aornementz d'iceluy y sont apposez chascun en son lieu comme l'on pourra veoir par le discours de l'histoire. — Avec priuilege du Roy. — On les vend à Rouen chez Robert le Hoy, Robert et Jehan dictz du Gord tenantz leur boutique, Au portail des Libraires. 1551.

¹ Ces renseignements nous ont été communiqués par notre obligé confrère, M. Léopold Delisle, de la Bibliothèque impériale, Membre de l'Institut, qui a bien voulu collationner pour nous le seul exemplaire connu de ce volume.

² Il nous a paru curieux de faire connaître les prix d'adjudication de cette rareté dans les ventes où elle a paru depuis trente ans :

Abbé Barré, 1836..... 39 fr. 25

Richard, 1852.....	110 fr. »
De la Quérière, 1856, ex. incomplet.....	90 »
Le Chevalier, 1857.....	150 »
Le Prevost, 1858.....	375 »
Sauvageot, 1860.....	478 »
D'Auffay, 1863.....	800 »
A. Pottier, 1867.....	260 »

C'est un petit in-4° de 67 feuillets non chiffrés, orné de vingt-neuf gravures sur bois d'un très bon style, dans la manière de Geoffroy Tory, dont cinq occupent un double feuillet, terminé par deux pages de musique.

Les sujets des 29 gravures sont :

1° L'arc triomphal du Roy, élevé au faubourg Saint-Sever; 2° les illustres capitaines de Normandie; 3° le char de Renommée (pl. double); 4° les prédécesseurs Roys de France; 5° trompettes; 6° le char de Religion (pl. double); 7° la première bande portant sur demyes picques forts naguères pris par le Roy au pays de Boullonnais; 8° la seconde bande portant sur la teste de grans vases dorés plains de fruicts et de fleurs; 9° la tierce bande portant feston de verd laurier, palme, peuplier ou chesne; 10° la quarte bande portant au bout de demyes picques bannières de taffetas blanc en lesquelles estoit pourtraict le paysage des environs de Boulongne; 11° la cinquiesme bande portant semblables demyes picques auxquelles estoient attachés trophées d'armes antiques; 12° la sixième bande portant chacun un aigneau vif; 13° la figure des soldats; 14° la première figure des éléphants portant des vases de bronze, dans lesquels bruloient des parfums et des représentations de forteresses; 15° la seconde figure des éléphants; 16° les captifs; 17° Flora et ses Nymphes; 18° le char d'heureuse fortune (pl. double); 19° la figure du Daulphin; 20° cinquante hommes d'armes; 21° le capitaine des enfans d'honneur à pied; 22° le capitaine des enfans d'honneur à cheval; 23° figure des Brésiliens (pl. double); 24° le massis du roch à l'entrée du pont; 25° le triumphe de la rivière (pl. double); 26° la figure de l'aage d'or à la porte grand pont; 27° la figure d'Hector sur la place de Nostre-Dame; 28° le théâtre de la Crosse; 29° la figure du pont de Robec.

Le nom de l'auteur du texte n'est pas plus connu que celui de l'auteur des gravures.

Les bibliographes ne sont pas encore parvenus à le découvrir; les uns l'attribuent à Maurice Sceve ou Seve et à Claude de Taillemont, qui rédigèrent la relation de l'entrée d'Henri II à Lyon en 1548; d'autres à François Sagon, ce fougueux antagoniste de Clément Marot, dont Lacroix du Maine possédait un manuscrit intitulé: *Recueil moral d'aucuns chants royaux, ballades et rondeaux présentés à Rouen, à Dieppe et à Caen*; d'autres au sieur de Hupigny, auteur du *Devis des trois fleurs de Sapience* ou à Claude Chapuis, qui fut garde de la librairie de François I, avant de devenir grand chantre de Notre-Dame de Rouen, et fut chargé de la harangue prononcée devant le Roi au nom du chapitre, d'autres enfin au sieur du Tillet, greffier du Parlement de Paris, auquel on doit la narration de

l'entrée royale faite en cette ville en 1549 ou à Jacques de Brévedent, lieutenant général civil et juge présidial au bailliage de Rouen ¹.

Quelques années après, en 1557, Jean Dugord, Dugort ou du Gort qui, avec son frère Robert, avait acquis le partage du privilège concédé à Robert le Hoy ² pour la publication de l'entrée d'Henri II à Rouen, en fit réimprimer les planches et y ajouta un texte en vers qui paraissent avoir été empruntés au précieux manuscrit que nous sommes chargés, mon frère et moi, d'éditer pour la *Société des Bibliophiles normands*. Il y a néanmoins de nombreuses variantes et environ 250 vers de moins que dans le manuscrit.

Voici le titre de cette édition, qui est d'une excessive rareté, beaucoup plus grande que celle de l'édition en prose, et dont il ne nous est connu que deux exemplaires, un qui figure dans le catalogue de la Bibliothèque impériale, réserve, tome premier, p. 241, et l'autre appartenant à notre confrère, M. Ed. Frère, qui a bien voulu nous le confier et nous permettre d'y puiser tous les renseignements indispensables à la rédaction de cette notice bibliographique :

Les povtres et figures do sumptueux ordre plaisantz spectacles, et magnifiques théâtres, dressés et exhibés par les citoiens de Roüen, ville metropolitaine du païs de Normandie. Faictz à l'entrée de la sacree Maïesté du très chretien Roy de France, Henry second, leur souuerain Seigneur. Et a tres illustre Dame, ma Dame Katherine de Medicis la Royne, son espouze. Qui fut es iours de mercredi et ieudi, premier et second iour d'octobre. Mil cinq cens cinquante.

On les vend à Roüen au portail des libraires, à la prochaine boutique de la Rue. — Par Iean Dugort, 1557, petit in-4°.

¹ M. Frère, dans son *Manuel du bibliographe normand*, dit que Jacques de Brévedent ne peut être l'auteur de cette relation, et qu'Adrien Pasquier, en la lui attribuant, a confondu l'entrée d'Henri II avec celle de Charles IX, qui fut harangué par ce personnage; mais rien ne s'oppose à ce que l'opinion émise par Adrien Pasquier ne soit très vraisemblablement la plus juste, car Jacques de Brévedent, s^r de Sahurs, du Veneur et de Vanecrocq, conseiller au Parlement en 1534, qui fut reçu lieutenant général au bailliage de Rouen le 28 juin 1547, exerça cette charge jusqu'en 1568. C'était une créature de Diane

de Poitiers, qui, dit un des m^{ss} Bigot, par sa faveur et protection accrut grandement la famille de Brévedent en biens et dignités.

² Cette cession de son privilège, faite par Robert le Hoy aux frères Dugord, explique pourquoi on rencontre des exemplaires de ce curieux ouvrage avec des titres légèrement différents, ce qui avait fait croire à quelques bibliographes qu'il y en avait eu plusieurs éditions, mais il est à peu près certain qu'il n'y en a eu qu'une, ce dont il est facile de s'assurer en considérant avec attention le texte, les signatures et la position des gravures qui, dans tous les exemplaires, sont identiques.

Les fêtes si brillantes données à Rouen à l'occasion de l'entrée d'Henri II n'occupèrent pas seulement les chroniqueurs normands.

Théodore Godefroy en décrit minutieusement les détails aux pages 893, 894 du t. I de son *Cérémonial de France ou Description des cérémonies, rangs et séances observés aux couronnemens, entrées et enterremens des Roys et Roynes de France et autres actes et assemblées solennelles, etc.*, in-f^o, 1649, et D. Bernard de Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie française*, consacre les pages 11 et 12 du t. V à l'entrée triomphante du roi Henri II à Rouen, et reproduit gravées en taille-douce et d'une très grande dimension, six planches du volume publié à Rouen, en 1551, savoir :

Jeune homme à cheval qui représente le dauphin.

Le char de la religion tiré par des licornes.

Les deux planches d'éléphants portans des tours sur leur dos.

Le char du roi Henri II d'heureuse fortune.

Et le Triomphe de la rivière.

Farin, dans son *Histoire de Rouen*, ne pouvait oublier un fait aussi marquant dans les annales de la cité, et les pages 422 à 426 de l'édition de 1668, sont employées à sa relation, qu'il termine ainsi :

Le lecteur sera averty que je n'ay fait icy qu'un abrégé de cette entrée magnifique qui est amplement écrite en un livre imprimé enrichy de figures, de devises et de toute la marche de Sa Majesté, comme aussi des spectacles et théâtres qu'on avoit dressez, mais dont il se rencontre maintenant peu d'exemplaires.

Si telle était, il y a deux cents ans, la rareté de cet ouvrage, qu'un lettré du temps crut devoir la signaler, combien les curieux d'aujourd'hui ne doivent-ils pas le rechercher ?

Notre savant et regretté président, M. André Pottier, qui le premier eut l'idée de l'impression que nous entreprenons, a publié, en 1835, sur l'entrée d'Henri II, pages 29 à 43 et 84 à 108 du t. V de *la Revue de Rouen*, une étude qui, comme tous ses travaux, est remplie de curieux détails archéologiques, de précieuses remarques, d'aperçus fins et ingénieux, et ne laisse à ceux qui s'occupent du même sujet que l'alternative de se taire ou de lui emprunter le résultat de ses recherches.

Enfin M. Ferdinand Denis, en 1850, a mis en vente, chez Techener, un in-8° de 104 pages intitulé : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*, qui a pour but de mettre en lumière un épisode de notre entrée, la participation aux spectacles représentés devant Henri II et Catherine de Médicis, d'environ cinquante sauvages brésiliens amenés à Rouen par la marine marchande de ce port.

Après avoir mentionné tous les documents imprimés qui parlent des fêtes de l'entrée de 1550, venons au curieux manuscrit que nous publions et qui appartient à la bibliothèque publique de Rouen, où il est catalogué sous le titre de : *Description de l'entrée de Henri II, Roi de France, à Rouen (en vers), le 1^{er} octobre 1550* $\frac{Y}{28}$, primitivement Y $\frac{58 (a)}{35 (a)}$.

Ce volume oblong, de 19 centimètres de hauteur sur 27 de largeur, est un manuscrit sur vélin de 40 feuillets, 3 de gardes, 27 de texte, dont 2 écrits d'un seul côté et 10 ornés de miniatures à pleine page, au bas de chacune desquelles on lit un distique latin en lettres d'or, qui en explique le sujet.

Il n'y a pas de titre ¹.

Le poëme, composé de 714 vers, précédé d'une dédicace *au Roy* en dix vers, est divisé en deux parties, la première de 448 vers de dix syllabes et la seconde de 266, dont le plus grand nombre n'est que de sept syllabes. La calligraphie est belle, nette, facile à lire, en caractères gothiques, sauf quelques mots en caractères romains.

Il n'y a qu'une seule lettre ornée.

L'encre employée est noire, mais quelques vers sont écrits en lettres dorées. (Ces diverses particularités seront indiquées dans les notes).

Le texte de la première page, la dédicace au roi, est inscrit entre un carquois et un arc. On voit aussi au-dessous un écusson aux armes de France, entouré de branches de laurier.

Sur les marges intérieures des trente-deux pages suivantes, sont peints trois croissants d'argent entrelacés. Sur les marges intérieures et extérieures des dix-neuf dernières pages, on a figuré des arcs, des carquois, des flèches et le

¹ Le bureau de la Société a décidé qu'un titre pour la publication qu'elle édite, serait composé à l'imitation de ceux qui ornent le commencement des divers volumes imprimés sur ce sujet au xvi^e siècle.

Celui que le lecteur trouvera plus loin est donc l'œuvre du bureau et des éditeurs.

fameux double chiffre particulier aux monuments du règne d'Henri II, dont l'interprétation a donné lieu à de si nombreuses controverses ¹.

Les miniatures, comme nous le disions tout à l'heure, sont au nombre de dix.

Les huit premières représentent le défilé du cortège devant le pavillon élevé à l'entrée du faubourg Saint-Sever, sous lequel sont abrités le Roi, la Reine et quelques autres personnages ².

Ce pavillon, orné de riches tentures fleurdelysées, est beaucoup plus élégant et architectural que celui gravé dans la relation imprimée; trois arcades supportent un fronton décoré des armes de France, aux trois angles duquel on aperçoit trois statuettes dont les pieds sont posés sur un croissant. Le Roi et la Reine, ou le Roi et Diane de Poitiers, se montrent dans l'arcade du milieu, qui est beaucoup plus large que les deux autres ³.

¹ Doit-on reconnaître dans ce double chiffre un H et deux D, initiales de Henri II et de sa maîtresse, Diane de Poitiers, ou un H et deux C, initiales du Roi et de la Reine Catherine de Médicis? La première opinion a été assez généralement admise, mais la seconde a été particulièrement défendue par M. Paulin Paris, dans son savant catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale, où il fait remarquer, à propos du volume coté sous le n° 7,246, ayant appartenu à la Reine et dont la reliure est ornée de croissants et de ce double chiffre, que la Reine Catherine de Médicis avait pour emblème un croissant avec la légende: *Donec totum impleat orbem*, et que le triple croissant qui accompagne toujours ce chiffre semble mieux rappeler la lettre C que le nom de Diane. Il fait encore observer que c'est d'après les dessins que Catherine donnait aux artistes, que les croissants, les arcs et le double chiffre auraient été placés partout et sur tous les monuments du règne de Henri II. Quoiqu'il en soit des plausibles conjectures de M. Paulin Paris, nous devons noter que l'auteur de la relation de l'Entrée imprimée en 1551, dit que *l'enseigne de la première bande de soldats du cortège était de taffetas verd, imprimée d'escompartimētz, entresemez de croissantz d'argent, et des chiffres du Roy, qui sont deux D entrelassez et une H couronnée.*

² Dans la relation en vers imprimée en 1557, au-dessous de la gravure du pavillon royal, on lit ces vers:

*C'estoit le lieu où estoit ce grand Roy,
Pour voir passer ce peuple en noble arroy,
Pour recevoir et congnoistre les cœurs
Des Rouennoys, ces loyaux serviteurs.
Là pouvoit voir chacune bande à part
Pompeusement y fichant son regard.
Là pouvoit le triumphe plus grand
Que les Romains n'ont fait en leur vivant
Au Scipion l'Affricain, le vainqueur,
Et qui plus est-il congnuist lors leur cœur
Estre embrasé envers luy d'un amour
Quy tousjours croist envers luy chascun jour.*

³ Le Roi et la Reine ne sont que dans deux miniatures, la troisième et la septième.

Le Roi et Diane de Poitiers dans six, la première, la seconde, la quatrième, la cinquième, la sixième et la huitième

La Reine se distingue par le loup qu'elle porte sur la figure. (Cette note nous a été fournie par M. André Pottier.)

Au-dessous de la première miniature on lit :

*Victorem Henricum clerus, plebz atqz senatus ,
Rothomagi plausis excipiunt manibz.*

On y voit la tête du cortège, le clergé à pied, deux personnages sur des chevaux richement harnachés. Le corps de ville, en robes de satin noir, aussi à pied ; les échevins ⁴ seuls, montés sur leurs mules, en robes de velours noir, précèdent les membres du Parlement, aussi montés sur des mules, revêtus de robes rouges avec des chaperons d'hermines.

Ce sujet n'a pas plus d'analogie dans les gravures de la relation imprimée que celui de la seconde miniature, au-dessous de laquelle on lit :

*Turma, caterva, phalanx properant invisere Martem.
Qui regit audaces ad fera bella manus.*

On y voit deux troupes d'arquebusiers et de picquiers, s'avancant enseignes déployées, précédées de tambours et de fifres. *Les harquebousiers* avaient été choisis dans la moyenne bourgeoisie, les *quinze centz soldatz* armés de picques et de hallebardes *pris à l'eslite sur le grand et infiny nombre des artisans de la ville*. Divisés en quatre compagnies, ils avaient pour chacune un étendard différent. La relation imprimée dit que celui des harquebusiers était de taffetas noir, semé de brandons de feu et de croissants, avec les armoiries de la ville au milieu ; que la première bande de soldats armés de picques avait une enseigne de taffetas vert semée de croissants d'argent et des chiffres du

¹ Les *six conseillers anciens* ou *eschevins* en exercice, élus le 4 juillet 1550 pour trois ans étaient : Noel Boyvin, Etienne Février, Nicolas Romé, sieur de Fresquienne, Guillaume Auber, sieur de la

Haye, Jean Puchot, sieur de Gerponville, et Pierre du Coudray, sieur de Fréville. (*Reg. des délibérations du corps de ville. Arch. de la ville de Rouen.*)

Roi; la seconde, une de taffetas rouge semée de croissants, et la troisième, une de taffetas mi-partie noir et blanc, semée de croissants et des chiffres du roi.

Les drapeaux peints sur notre miniature sont au nombre de cinq; le premier rouge avec une croix blanche, le second vert avec une croix aussi blanche, le troisième noir avec une croix d'argent cantonnée de quatre croissants d'argent, le quatrième bleu avec une croix d'argent cantonnée de trois croissants d'argent et le cinquième violet uni.

Les procès-verbaux des registres des délibérations du corps de ville nous apprennent que les quinze cents soldats armés de piques formaient trois bandes.

Dans la première conduite par *Guillaume du Jardin*, l'un des enfants de la ville eslu pour leur chef et capitaine, estoient les gens des mestierz cy après nommez :

DRAPPIERZ DRAPPANZ,
 PELLETIERZ,
 CLOUTIERZ,
 CAINTTURIERZ,
 TAILLEURZ,
 CHANDELLIERZ,
 CHAUSSETIERZ,
 CORDONNIERZ,
 FOURBISSEURZ,
 ESPERONNIERS,
 TAVERNIERZ,
 FOURREURZ,

SELLIERZ,
 PENNETIERZ ¹,
 COURTIERZ,
 PIGNIERZ ²,
 BOULLENGERZ,
 AMICHONNIERZ ³,
 HUCHERZ,
 GAYNIERZ,
 BALENCHEURZ,
 CHAPPELIERZ,
 AVIRONNIERZ.

¹ *Pennetiers*, fabricants de panniens.

² *Pignierz*, fabricants de peignes.

³ *Amichonnierz*, fabricants d'hameçons et autres engins de pêche.

La seconde bande, conduite par *Laurens Puchot, contrôleur du Roy en son grenier à sel estably à Roüen*, était composée d'artisans choisis parmi les

ORFEBVREZ,
 TAINCTURIERZ EN TOILLE,
 MALLETIERZ,
 CREDIERZ ¹,
 TELLIERZ,
 MEGISSIERZ,
 PLASTRIERZ,
 COUVREURZ,
 CORDIERS,
 MIROYERZ ²,
 TISSERANS DE SOYE,
 TAINCTURIERZ DE VOIDE ³,

TONNELIERZ,
 PATICIERZ,
 TIREURZ DE FIL DE FER,
 BONNETIERZ,
 ESTAMMIERZ ET PLOMBIERZ,
 RACQUETIERZ,
 ESGUILLETIERZ,
 FONDEURZ,
 BRODEURZ,
 PICQUEURZ,
 DÉTAILLEURZ DE DRAPZ.

La troisième bande, conduite par *Me Pierre du Coudray, sieur des Ruffaults, Viconte et Recepveur du domayne du Roy en sa vicomsté de Conches et Breteuil*, était formée de

FUTAILLERZ,
 TAPPISSIERZ,
 VICTRIERZ,
 COUSTELLIERZ,

BRASSEURZ,
 MAIGNENTZ⁴,
 ESPINGUIERZ,
 SERRURIERZ,

¹ *Credierz*, menuisiers, faisant des credences et autres petits meubles.

² *Miroyerz*, miroitiers.

³ *Voide*, vaude ou gaude (*reseda luteola*), plante économique, dont on extrait une teinture jaune, l'une des plus anciennement employées.

⁴ *Maignentz*, chaudronniers.

SAVATTIERZ,
 CHINCHERZ ¹,
 MARESCHAULX,
 ROTISSEURZ,
 COFFRETIERZ,
 BOURSIERZ,
 SERURCHIENZ ²,
 BOUCHERZ,
 BLANCHES ŒUVREZ ³,

ARBALESTRIERZ,
 TAINCTURIERZ EN GARENCE,
 CARTIERZ,
 LIBRAIREZ,
 PARCHEMYNIERZ,
 TENNEURZ,
 BASTEURZ D'OR,
 APOTICAIRES,
 MARCHANDZ DE GRAINZ.

Au-dessous de la troisième miniature, on lit :

*Fama peragrato jam jam redit ocys orbe
 Henricum cunctis auribz intonuit.*

C'est la représentation du *Char de la Renommée* traîné par deux éléphants, au lieu que dans la planche gravée, il l'est par quatre chevaux ailés. L'idée allégorique est la même, exprimée seulement par des détails légèrement différents; ainsi dans la gravure, la Mort est assise entre deux soldats tués, et la Renommée trône au milieu d'un trophée d'armes antiques sur un vaste socle décoré d'un bas-relief (combat entre deux troupes de cavaliers couverts de leurs armures) dans le goût de ceux qui ornent le tombeau de Louis XII à Saint-Denis, tandis que dans notre miniature, la Renommée n'a à ses pieds qu'un squelette et sur le socle de son char se lit la devise de la Reine Catherine de Médicis, en lettres d'or : *Donec totum impleat orbem*. Ce char est de beaucoup plus petite dimension que celui de la gravure, il est entouré de musiciens en costume antique, couronnés de lauriers et d'hommes d'armes portant des lances, précédé de trois chevaliers armés de toutes pièces, montés sur des chevaux richement caparaçonnés et empa-

¹ *Chincherz*, brocanteurs, revendeurs.

² *Serurchienz*, chirurgiens barbiers.

³ *Blanches œuvres*, fabricants d'épées, poignards et autres armes blanches.

nachés, devant lesquels est porté un immense guidon bleu d'azur, semé d'yeux ouverts. La housse du premier chevalier est rouge, chargée d'un aigle à deux têtes éployé d'or, et celles des deux autres bleues, semées, l'une de fleur de lys d'or, l'autre de croissants d'argent.

Le distique inscrit sous la quatrième miniature est celui-ci :

*Victorem comitatur adest Victoria, palmam
Illa refert, captos et spolia ampla trahit.*

On y voit toute une partie du cortège, dont quatre planches de la relation imprimée ont représenté des épisodes, les captifs, la bande qui porte des trophées au bout de piques, les trompettes, Flora et les nymphes, et en outre un char sur lequel est assise *Dame Victoire*, comme dit le poème, qui remplace *le char de Religion*. La Victoire tient à la main une immense palme, et a les pieds posés sur un amas de boucliers, de casques et de cuirasses. Une particularité à remarquer est le mai planté dans le dossier de son siège.

Le char d'heureuse Fortune est le sujet de la cinquième miniature, au-dessous de laquelle on lit :

*Augustum fortuna tumet largita secundum
Henricum titulus fors eademqz decet.*

La gravure et la miniature de notre manuscrit sont presque identiques; toutefois, les costumes des personnages qui représentent le Roi et ses enfants sont plus intéressants à observer dans la miniature, parce qu'ils sont plus vrais et plus exacts dans leurs détails.

Les registres des délibérations du corps de ville donnent les noms des hommes d'armes qui accompagnaient le char du Roi, et l'on remarque parmi eux ceux d'un certain nombre de familles qui, depuis cette époque, ont marqué dans l'histoire de la cité.

Au-dessous de la sixième miniature, dont deux des gravures de la plaquette de 1551 reproduisent le sujet avec quelques variantes, se lisent ces deux vers :

*Templa, focos, urbes, palatia sex elephanti
Cassatas naves victaqz castra gerunt.*

Ce texte fait voir la différence du manuscrit et de l'imprimé, puisque trois des éléphants portent, dans les gravures des cassolettes, un des trophées et deux des tours.

Le sujet de la septième miniature montre une longue partie du cortège, que six planches de l'imprimé, les 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e, suffisent à peine à représenter; il est ainsi décrit par ces vers :

*Devicte capteqz urbes, spolia atqz trophea
Gestantur flamen victima pinguis adest.*

La huitième miniature représente la réunion des enfants d'honneur à pied, des enfants d'honneur à cheval et des cinquante hommes d'armes *que avoient acoustrez les merciers grossiers de ladite ville de semblable pareure que lesdits enffans d'honneur à pied et marchaient avec eux grand nombre de bourgeois acoustrez de même. (Reg. des délibérations du corps de ville.)*

Les enfants d'honneur à cheval étaient conduits par monseigneur l'amiral d'Annebaut.

Le nom du capitaine des enfants d'honneur à pied est resté en blanc sur le registre municipal, et n'est pas non plus mentionné dans la relation imprimée.

Les enfants d'honneur à cheval, au nombre de cinquante, avaient été choisis parmi la jeune noblesse, et ceux à pied, au nombre de trois cents, parmi la plus haute bourgeoisie. Tous leurs noms sont inscrits sur les registres de l'Hôtel-de-Ville, où nous voyons que plusieurs riches bourgeois présentèrent requêtes pour faire exempter leurs

enfants de *comparoitre* à cette monstre, s'excusant sur les grandes dépenses que devaient coûter *leur acoustement*; mais le corps de ville se montra impitoyable et les força à se joindre à leurs compagnons.

Au-dessous de cette huitième miniature se lit ce distique :

*Hos equites peditesqz offert ad bella paratos
Rothomagum Regi pignora chara suo.*

La neuvième miniature est la plus curieuse de toutes, car outre les divers épisodes de l'entrée dont quatre gravures de l'imprimé, les 23^e, 24^e, 25^e et 26^e, ne donnent qu'une faible idée, on y remarque une foule de particularités intéressantes et une vue très détaillée de la ville de Rouen, où l'on reconnaît encore facilement un assez grand nombre de monuments : la flèche de la cathédrale, achevée en 1544, Saint-Martin-du-Pont, Saint-Jean, etc.

Nous signalerons spécialement à nos lecteurs les armoiries du cardinal d'Amboise appendues à la pyramide de Notre-Dame pendant la vacance du siège épiscopal¹ (ce prélat était mort le 26 août 1550), les longs canons placés en avant des murailles de la ville et saluant de leurs salves le passage du Roi sur le pont, le triomphe de Neptune, les sirènes et les monstres marins qui couvrent le fleuve, sillonné par de nombreuses barques, dont les rameurs sont protégés par de larges boucliers peints aux armes, les uns de France, les autres de Claude d'Annebaut, grand amiral, gouverneur de Normandie², et l'île sur laquelle les *Brasilians* se livrent à leurs danses et à leurs combats.

Le distique gravé au-dessous de cette miniature est ainsi conçu :

*Casta Diana, Orpheus, Neptunus, aurea et Ætas
Hic sunt; sed majus Numen adesse vident.*

¹ Les armoiries du cardinal d'Amboise étaient *pallé d'or et de gueules de six pièces*.

² Les armoiries de l'amiral d'Annebaut étaient *de gueules, à la croix de vair*.

La dixième miniature est la moins bonne comme exécution. L'artiste n'a pas observé la moindre règle de perspective ; il a voulu représenter sur le même feuillet les trois théâtres élevés sur la place Notre-Dame, à la Crosse et sur le pont de Robec, qui sont gravés, planches 27, 28 et 29 de l'imprimé et dont le sujet est expliqué par les six vers suivants :

*Hector adest sidus triplex Regemqz tuetur
Ultum quo tandem vindice vulnus erit.*

*Ignea crescentem nobis salamādra reliquit
Sensit Parnasus Pegasus exiluit.*

*Hic requies Francisce tibi tādēmqz futura
Henrico functo lumine tarda tamen.*

Tel est ce précieux manuscrit, qui fut sans doute offert ou au moins destiné à être offert soit à Henri II, soit à Diane de Poitiers. Tout concourt à le faire penser, le choix des emblèmes qui en décorent chaque page, la richesse de son ornementation et la perfection de son exécution. C'est un bijou d'un prix inestimable, qui ne pouvait être mieux placé que dans les riches collections de la Bibliothèque de Rouen ; aussi, quand en 1838 M. André Pottier connut son existence par le catalogue de la vente de M. le baron Danvin d'Hodoumont, sollicita-t-il de l'administration municipale l'autorisation d'en poursuivre l'acquisition. Il partit alors pour Anvers, et, le 13 août 1838, se rendit adjudicataire du volume pour la somme de 995 francs, ainsi que le constate le bordereau du commissaire-priseur belge, collé sur la première garde. Ce prix, qui sembla à cette époque exagéré à certaines personnes, serait indubitablement décuplé aujourd'hui si un semblable livre était livré au hasard des enchères.

Après avoir signalé tous les ouvrages imprimés dans lesquels on trouve quelques détails sur l'entrée d'Henri II à Rouen en 1550, et terminé la description du manuscrit que nous publions pour la première fois, nous mentionnerons

encore un document fort important qui est inséré dans les registres des délibérations du corps de ville conservés aux Archives de l'Hôtel-de-Ville, et intitulé :

C'est l'ordre sommaire qui a esté observé à l'honneste réception que les manans et habitans de la ville de Rouën ont faicte à leur souverain prince et naturel seigneur le Roy très chrestien et invincible Henry second de ce nom faisant sa nouvelle et joyeuse entrée en sa ville de Rouën le mercredy premier jour d'octobre mil cinq cens cinquante.

Ce compte-rendu des cérémonies, inscrit sur les registres de la ville à la suite des délibérations multipliées auxquelles elles donnèrent lieu, est un procès-verbal qui prouve la véracité de nos chroniqueurs et quoiqu'il n'en diffère que par de très légers et presque insignifiants détails, nous croyons devoir, à cause de son caractère d'authenticité, en donner le texte.

« Marchèrent au devant du Roy le clergé, plusieurs officiers, la Cour des Aydes, l'Admirauté, la Cour de Parlement, les compagnies de la ville, les enfans d'honneur de la ville, les trompettes du Roy, les gentilshommes de la maison du Roy, les maistres d'hostel, secrétaires et maistres des requestes, les pages d'honneur du Roy tenans chascun à leur main un esperon doré, l'escurie du Roy, le premier escuyer de la maison du Roy, le sieur de Boissy, Grand Escuyer de France, le cheval de parade du Roy, les cens suisses de la garde du Roy, l'Admiral de France accompagné des chevaliers de l'ordre, de messieurs de Saint-André et de la Marche, Mareschaulx de France, du Vice-Admiral, du Grand Maistre de l'artillerie, du Grand Veneur et du Prevost de l'hostel. Les ambassadeurs du Pape, d'Espagne, d'Allemagne, de Venise, d'Angleterre et de Portugal, joints avec eux les archevesques et évesques et prélats de France, les cardinaux de Bourbon, de Vendosme, de Ferrare, de Guyse, de Sombresset, de Chastillon et de Lisieux.

Le Roy sur un cheval de poil de loup. Devant luy le Duc de Montmorency, Connestable de France portoit l'espée nue de sa main dextre. Derrière le Roy, les Princes et grands seigneurs, entre autres le sieur d'Anguyen, le Prince de la Roche sur Yon, le Duc de Guyse, le duc d'Aumale, les Ducs de Longueville, de Montpensier et de Nemours, plusieurs Barons et grans seigneurs et finalement les archers de la garde du corps. »

Outre les nombreux renseignements que nous avons utilisés pour la rédaction de ces notes préliminaires et de celles qui élucident le texte du poëme, nous avons recueilli, dans les registres dont nous venons de parler, la mention d'un fait qu'il nous a paru curieux de relater, parce qu'il prouve l'importance de certaines institutions maintenant complètement disparues, et dont on conserve à peine le souvenir.

Dans une des séances consacrées par le corps de ville à régler le cérémonial et le rang que devaient occuper dans le cortège les diverses corporations, *M. Mustel advocat du Roy au Bailliage de Rouen a remonstré que le Roy de la Bazoche, Régent du Palais a présenté requeste à la court tendant afin d'estre receu avec sa compaignye à l'entrée du Roy, sur quoy a esté ordonné que le Régent du Palais ou Roy de la Bazoche sera esconduit de la requeste par luy faicte d'aller en ceste qualité avec ladicte ville en ladicte entrée et que au contraire deffense luy seroit faicte d'y aller pendant le temps que le Roy y seroit.*

Si le *Roy de la Bazoche et sa compaignye* n'obtinrent pas du corps de ville de figurer dans le cortège, ni même de paraître dans Rouen pendant le séjour qu'y fit Henri II, un autre dignitaire du même nom, *l'abbé des Conardz et ses acolytes*, furent plus heureux et eurent l'honneur de représenter une de leurs *farces* devant la cour, ainsi que nous le prouve ce passage de la relation imprimée :

Le Roy adverty des plaisantz esbatementz, esquelz la jeunesse de Rouen, a de coustume se recréer vne fois l'an, voulut veoir le lēdemain la triūphante et joyeuse chevauchée des Conardz : lesquelz eux mettās à tout debvoir et obéissāce se perfocerēt par diverse sumptuosité d'accoustrementz et monture, par traynée de chars de triumphe, par une infinité de flambeaux, par inventions, subtilz et problemes dictons, et par plaisantes moralitez donner entière recreation au Roy et à toute la suyte de sa Court. Pour lesquelz esbatementz veoir ny avoit pas moindre compaignie assemblée que es entrées precedentes pour contempler les risées, qui furent telles, que l'insatiable desir de les veoir, n'en peust estre assouvy.

*La Farce des Veaulx*¹ fut la facétie jouée devant le Roi par cette bizarre association des Conards, sur laquelle

¹ *La Farce des Veaulx*, indiquée dans le catalogue Lavallière, n° 3304, se trouve à la Bibliothèque impériale, m^{ss} Lavallière, n° 63.

Elle a été publiée, mais fort inexactement, en 1834, par Techener, en 16 p. in-8°, à 76 exemplaires.

un de nos confrères, M. Bonnin, qui nous en a obligeamment communiqué la copie, prépare un travail complet.

Nous avions d'abord eu l'intention de donner ici cette pièce; mais sa longueur et les nombreux commentaires qu'eût exigés sa publication nous en ont empêché, d'autant plus que les curieux peuvent aisément s'en faire une idée en consultant la collection des facéties et pièces curieuses imprimées par Techener.

Maintenant, quand nous aurons relevé dans les registres des délibérations du corps de ville l'énumération des dons offerts au Roi, à la Reine et aux principaux personnages de la cour au nom de la ville, il ne nous restera plus qu'à solliciter l'indulgence de nos lecteurs pour la sécheresse et l'étendue de cette notice, et à remercier tous ceux de nos confrères qui nous ont fourni quelques renseignements.

Le 5 octobre, M. l'amiral d'Annebaut, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Normandie, introduisit auprès de Sa Majesté *les conseillers de ville, qui la haranguèrent par la bouche de maître Jacques de Brevedent, lieutenant general et par eux :*

A esté présenté au Roy une figure d'or en forme de Minerve tenant en sa main un rameau d'olivier et des despouilles d'armes quy signiffoient FORCE, REPOS ET PRUDENCE;

A la Royne fut présenté une figure d'or en forme de Vierge astrée du poids de treize marcs;

A monseigneur le Connestable fut présenté deux grands vases d'argent doré pesant cinquante marcs;

Fut présenté à madame la Duchesse de Valentinois deux bassins et deux aiguieres d'argent doré du poids de quarante huit à cinquante marcs;

A Monsieur le chancelier Olivier¹ six coupes d'argent doré qu'il refusa jusques à ce qu'il eust parlé au Roy et sceu sa volonté, mais le lendemain les prit.

¹ François Olivier, fils de Jacques, premier président au Parlement de Paris, et de Geneviève de Tulieu, sa première femme, né en 1497, conseiller au grand Conseil, ambassadeur, chancelier et chef du Conseil de Marguerite, Reine de Navarre, sœur de François I, obtint, le 12 juin 1543, une charge de président à mortier au Parlement de

Paris, et fut élevé à la dignité de chancelier de France le 18 avril 1545. Il mourut le 30 mars 1560 à Amboise, d'où son corps fut rapporté à Paris pour être enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois dans le tombeau de sa famille. (Moréri. — Jean le Féron, *Histoire des Connestables, Chanceliers, Gardes des Sceaux*, etc.

Nous avons vainement recherché, dans les registres des délibérations de l'Hôtel-de-Ville, quelque indice qui pût nous faire connaître le nom de l'auteur de notre poème ou au moins celui de la relation imprimée par ordre des échevins; nous n'y avons rien découvert, cependant, tout nous porte à croire qu'Adrien Pasquier a eu raison de désigner Jacques de Brévedent, cet éminent magistrat qui *scavoit si bien faire les harengues* et qui est l'auteur de *l'entree faicte au Roy tres-chrestien Charles neufiesme, à Rouen, le XII. iour d'aoust, l'an mil cinq cens soixante troys, de son regne le troisesme. — Rouen. Martin le Mesgissier, 1563.* (Voir *Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la Province de Normandie*, etc. 9 volumes in-4° manuscrits par Adrien Pasquier. *Biblioth. de Rouen.*)

Les dix planches qui ornent cette publication ont été gravées à l'eau forte sur acier, par M. Louis de Merval, qui a aussi gravé les *Vingt* clichés qui accompagnent le texte du poème et reproduisent avec une exactitude scrupuleuse les vignettes peintes sur les pages du manuscrit.

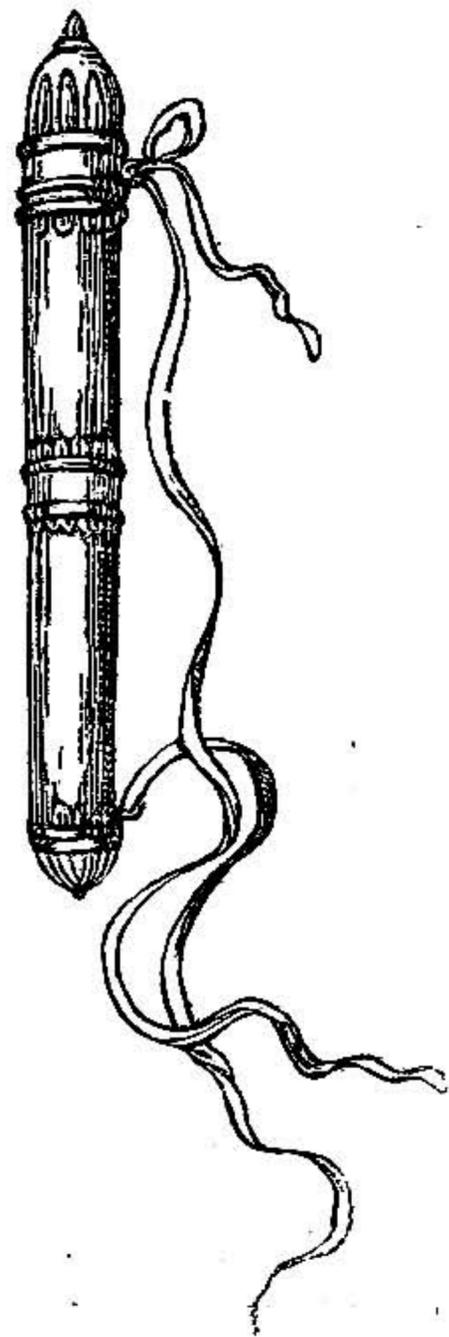
L'ENTREE

DV TRES MAGNANIME TRES PVISSANT ET VICTORIEVX
ROY DE FRANCE HENRY DEVXIESME DE CE NOM

*en sa noble cité de Rouen ville métropolitaine
de Normandie*

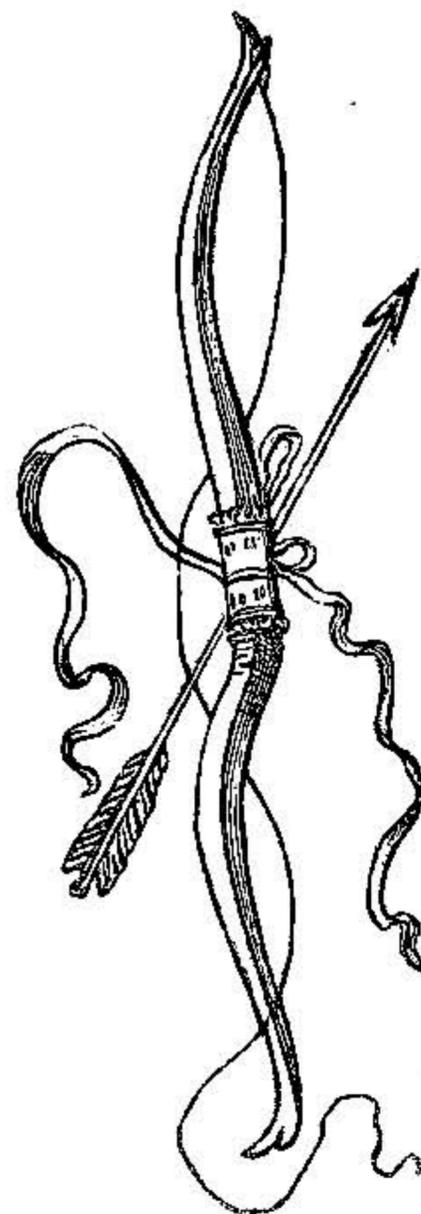
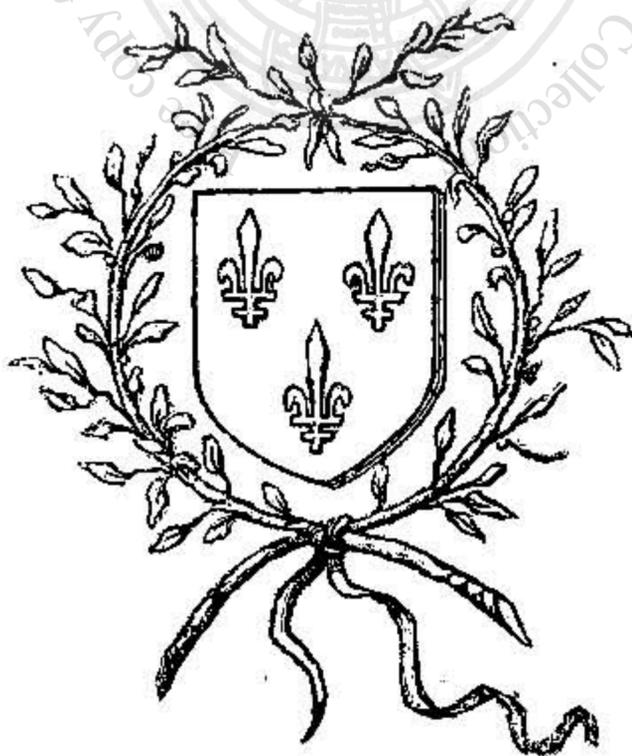
QUI FUT AU IOUR DE MERCREDY PREMIER D'OCTOBRE
MIL CINQ CENS CINQUANTE
EN RITHME FRANCOYSE.





El que César dès Gaulles retournant
Ou Scipion l'african de Carthaige,
Tel je t'ay veu¹, O Sire, revenant
De fouldroier la furieuse rage
Des ennemys qui ont donné passage
A ton grant heur, à ton droict, à ta force.²

Voilà pourquoy maintenant je m'efforce
De paindre icy de fortune l'enfant,
Lequel vainqueur, tant en France que Escoffe,
J'ay veu entrer dans Roüen triumpant.³

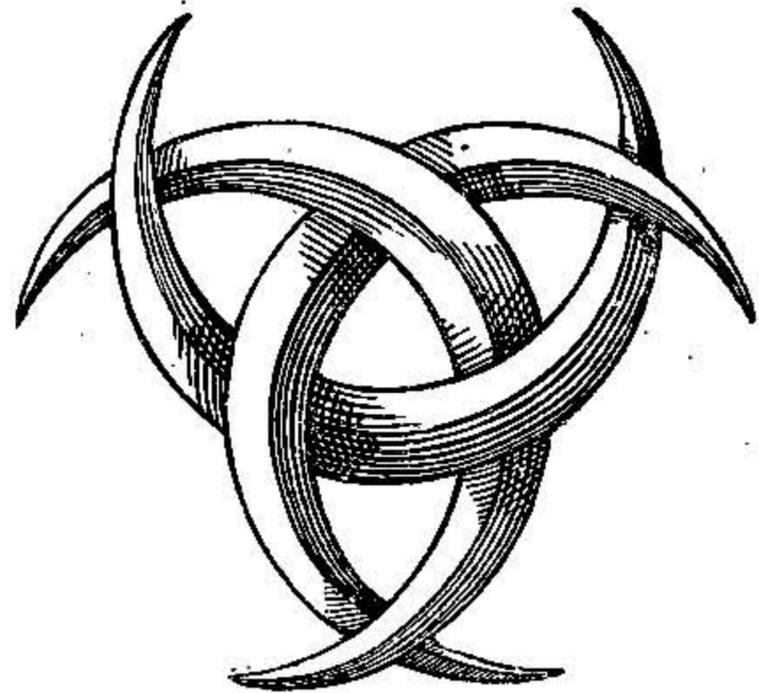




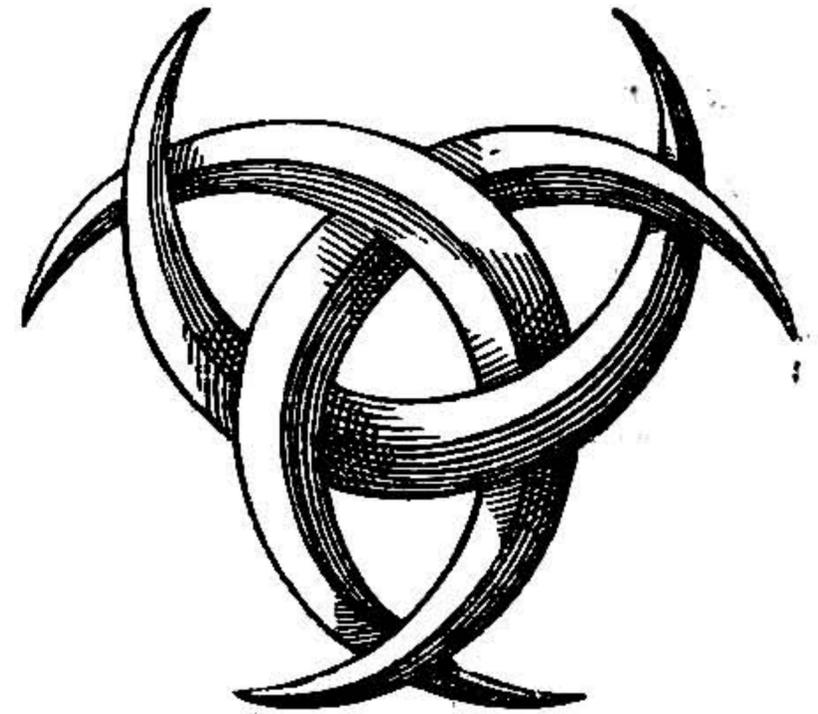
*Uvrez, Roüen, ouvrez portaulx & portes
Et inventez honneurs de toutes sortes.
Qu'arcz⁴ triumphans jusques au ciel on dresse,
Pour recevoir votre Roy en lieffe.*

*Il vous fault bien d'autres triumphans arcz
Que ceulx qui ont esté faietz pour Césars :⁵
Car par la paix plus grans sont ses mérites
Que des Césars par cruelz exercites.*

*Laissez moy là les colonnes des lides,
Laissez moy là les fieres pyramides
Du Nil vanteur⁶, dans lesquelles gravoient
Ce que leurs Roys & princes faietz avoient
Car qui voudroit pyramides lever
Pour les hautx faietz de ce Roy y graver?*



Qui y voudroit, de sa fresche victoire
Y entailler l'éternelle mémoire,
Il vous faudroit des rochers entamer,
Qui sont d'un bout de l'une en l'autre mer;
Quoy! entamer. Je dy les prendre entiers,
Encore gravé n'y feroit pas le tiers
Des gestes grans, de la saige prouesse
Et des hautx faictz de hardye sagesse
De ce grand Roy. Je dy Roy, filz de Athlas,
Qui de porter tout le ciel ne fut las,
Athlas, je dy, qui portoit sur l'espaule
Et gouvernoit la machine de Gaule.
Je dy Athlas, qui par lectres aymer
S'est faict Palas & Apollo nommer.



*Athlas je dy, qui tandis qu'a vescu,
Ses ennemys & soy mesme a vaincu;
Athlas le grant, le renommé en France,
Non seulement clément, mais^o la clémence.*

*Voicy son filz, qui riens moins n'a promis
Que ce que Athlas en évidence a mis.*

Voire bien plus : & ce, plus dire j'ose.

(Car^o l'imiter & ¹⁰ le temps croist la chose.)

Sus doncq Roüen, chascun de vous s'empare

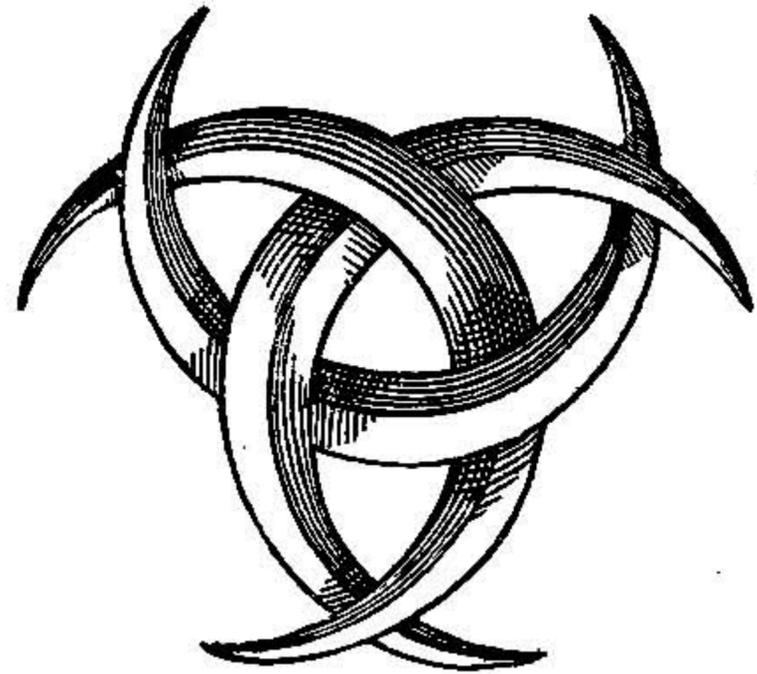
D'un regard doux & de riente care.

Espandez cy de joye les trésors,

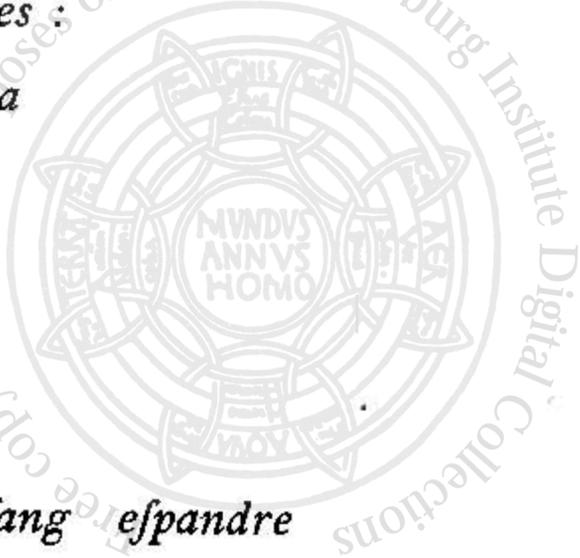
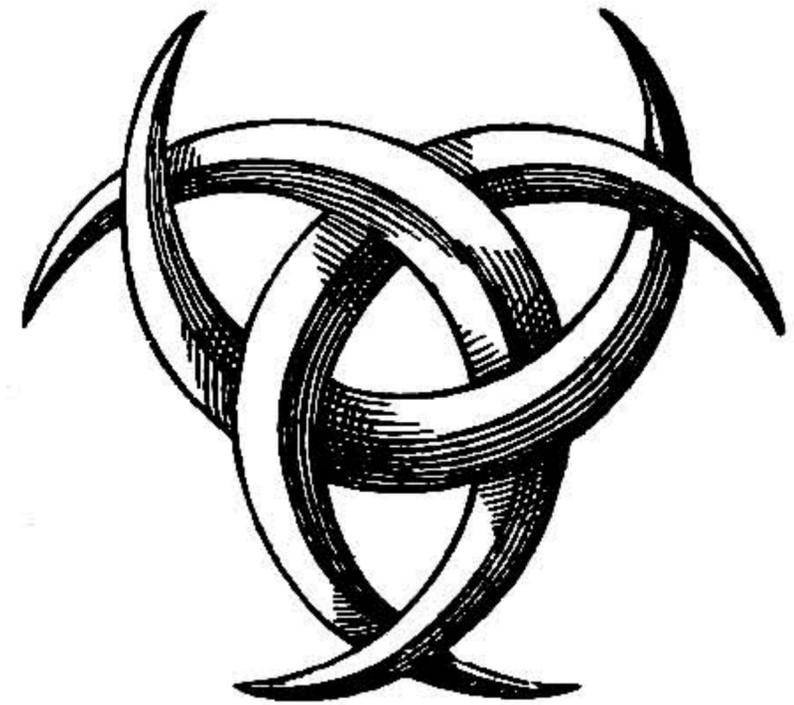
En démontrant le dedans par dehors

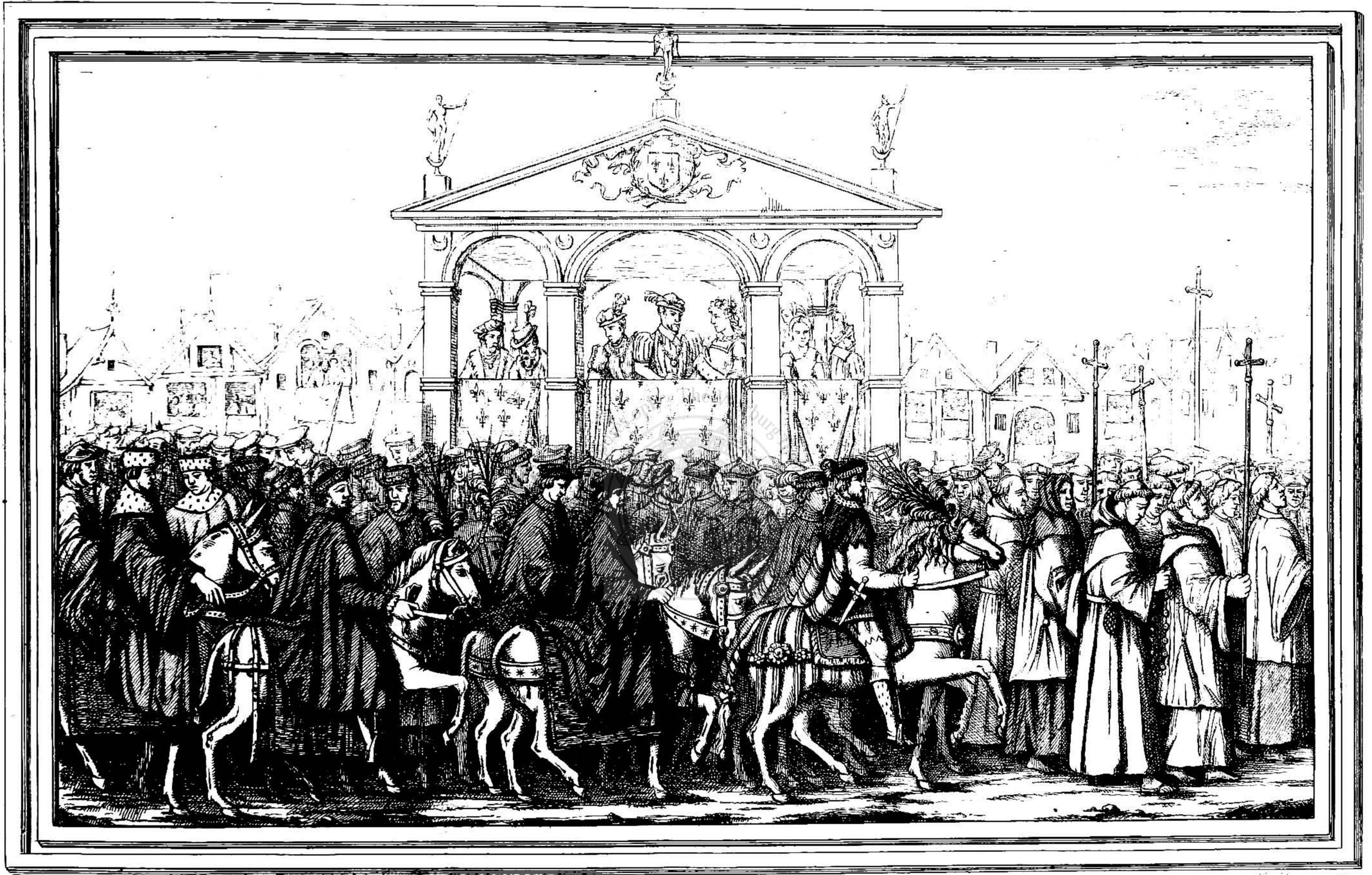
Et qu'il n'y aict de vous autre personne

De qui le corps à son cueur ne consonne.



Or sus marchez, marchez tous sans désordre,
Chascun de vous preigne garde à son ordre.
Peuple sacré, ordre saint de prestise,¹³
Venez avant colleige de l'église
Chanter au Roy voz hymnes & cantiques
Et dictes tous d'esperitz prophétiques
Voicy venir le Roy qui le nom a
Par piété¹⁴ du très dévot Numa.
Voicy le Roy, qui avec oraison
Des ennemys se fera la raison :
Et qui pourra ses limites estendre
Tant qu'il voudra, sans humain sang espandre
Et touteffois¹⁵ de glaive furieux
Quant il voudra,¹⁶ les ennemys des dieux





En. 14. 1. 1. 1. 1. 1.

*Procession of the Holy Sacrament, at the Convent
of the Holy Spirit, in the city of Paris.*

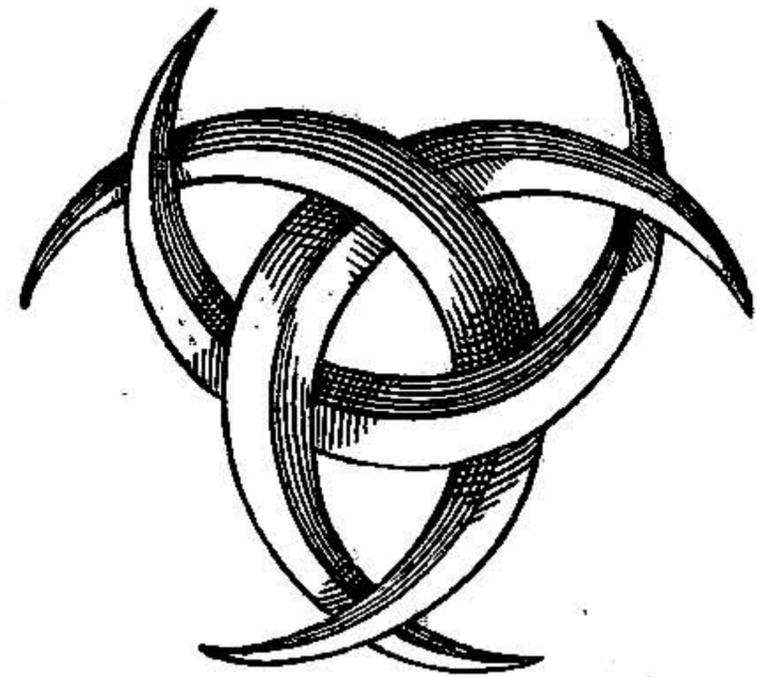
En. 14. 1. 1. 1. 1. 1.

*Il punira & prendra la querelle
De nostre foy encontre le rebelle.¹⁷*

*Offrez vos veulx; Alumez vos encens;
Faiçtes charger vos aultelz de présents;
Faiçtes sonner des clochiers les organes;
Esbranlez vous clochettes & campanes;¹⁸
Portez au ciel les nouvelles grant erre
Du joyeulx bien que reçoit ceste terre.*

*Sire, voyez la fleur de ceste église,
Qui tous les jours sans en estre requise¹⁹
Est à genoulx priant le créateur
Pour maintenir & accroistre vostre heur.²⁰*

*Marchez après officiers royaulx,
Porteurs de sel & mesureurs loyaux;²¹*

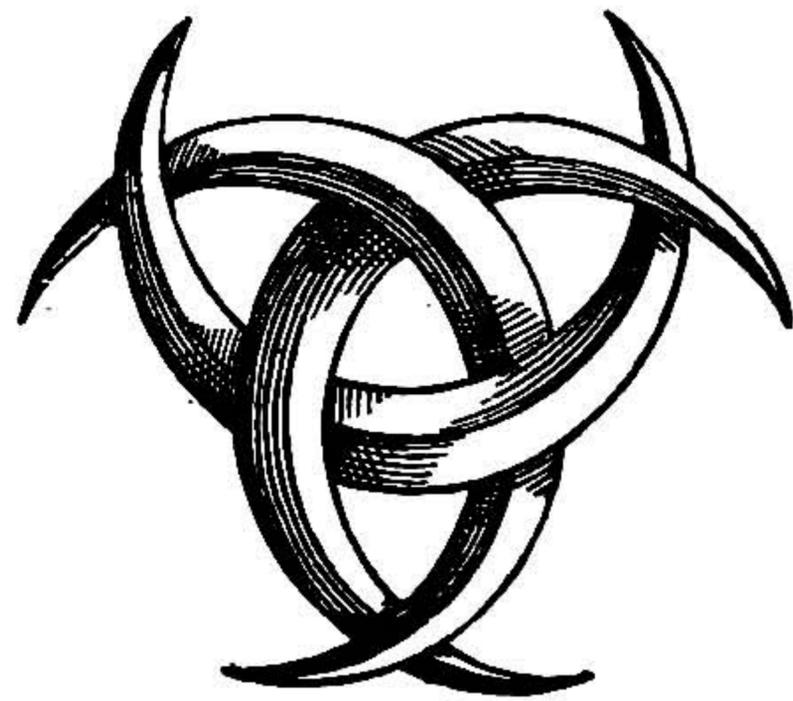


·Chascun de vous justement accomplisse
De son estat le devoir & office.

Et vous aulneurs sur qui chascun s'asseure
D'achapt de draps avoir juste mesure, ²²
Venez avant & monstrez sans semblant
Que vostre cueur à la bourse est emblant.

Sire, voyez le satin, le damas,
Fil d'or, d'argent, dont ilz ont faiçt amas,
Pour seulement vous meçtre en évidence
Soubz saige Roy qu'on ne craint la despence. ²³

Venez après en honneste façon
Quarante en tout, O vendeurs de poisson! ²⁴
Et que chascun de vous soit achoisy ²⁵
De taftas noir & satin cramoisy.



Vous monnoyeurs, venez veoir la figure
Du prince grant²⁶ qu'imprimez en sculpture.²⁷

Sire voicy²⁸ ceulx qui ont congnoissance
Des différendz en la première instance,
Rendans le droict soubz vostre nom & port,
A ung chascun sans faveur & support.²⁹

Voilà le chef ce preudhom³⁰ lieutenant.

C'est advocat vostre party tenant,³¹

Le procureur qui est à costé droict,

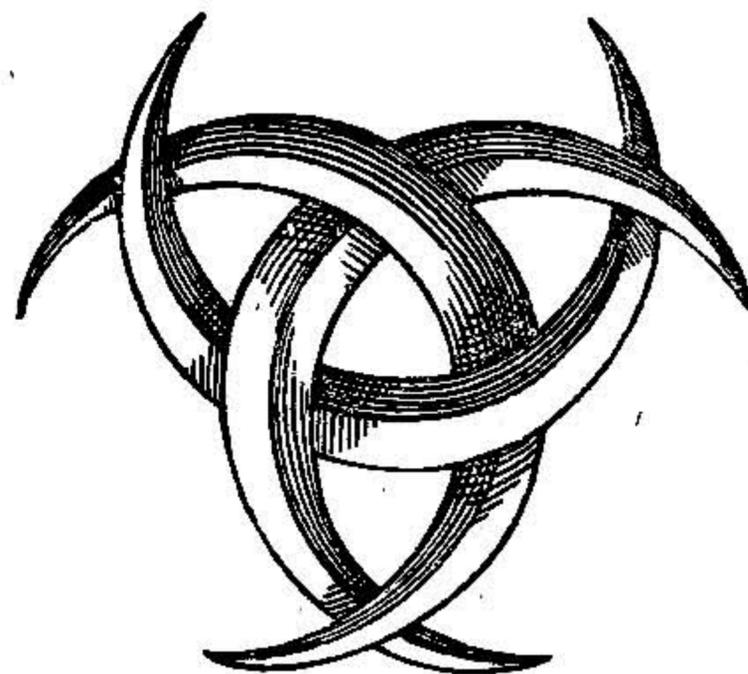
C'est celluy là qui soustient vostre droict.

Le demourant enquesteurs advocatz

Et procureurs conduisans altercas.

Ceulx que voyez plus qu'autres dilligens,

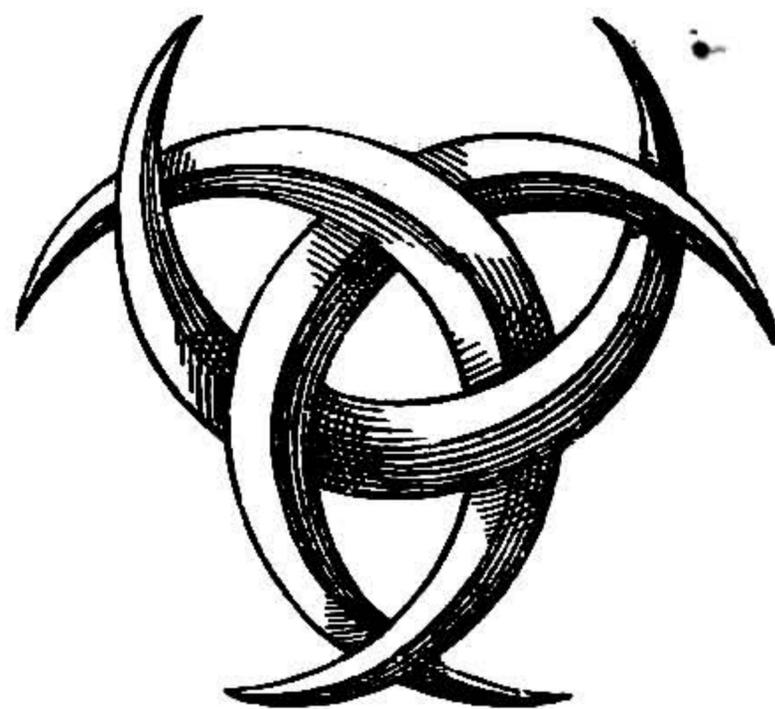
Ce sont huissiers à cheval ou sergens,



Tous en effect ministres de justice,
Persecuteurs & punisseurs de vice.
Ils viennent tous reconnoistre le Roy,
De qui ilz ont l'ordonnance & la loy.

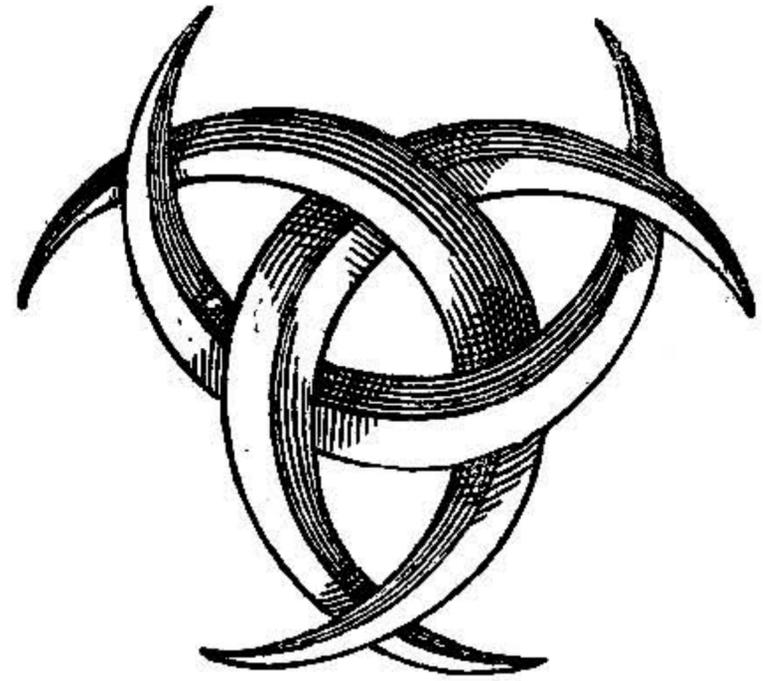
Ces quatre & vingt³³ de pareure civile
En satin noir sont conseillers de ville
Et les suivans de damas noir vestus
Sont vieux bourgeois enrichys de vertus.
Chascun icy pour vous offrir se tient
Avec son corps ce qu'à luy appartient.

Les subsequens esleuz & généraulx,³⁴
Juges commis pour les deniers royaulx,
Dire³⁵ pourront la prompte volonté
De tes subjectz envers ta majesté.



Ceulx que voyez venir si gravement
Sont de la court de vostre parlement.³⁶
Celluy qui a de perle³⁷ ung diadesme
Premier huissier est de la court suprefme,
Accompagné d'autre nombre d'huissiers
Et du civil & criminel greffiers.

Les deux d'après qui portent les mortiers
Sont présidens de conscience entiers,
Rendans à tous justice & équité
Selon le droit & selon³⁸ vérité
Et les suivans d'escarlatte parez
Sont conseillers à ouyr préparez
Les différendz, les contendz & procez
Et à pugnir les crimes & excès,

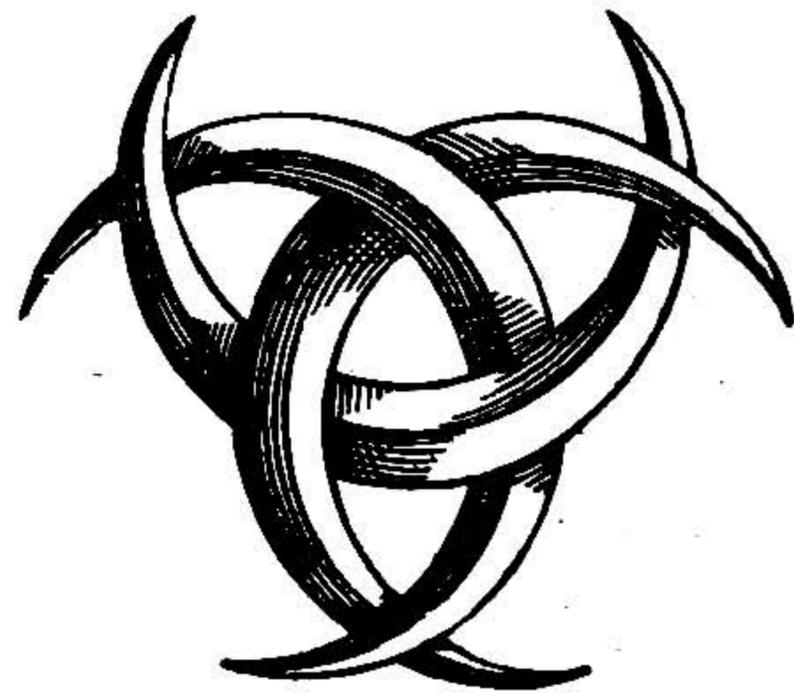


Free copy for studies purposes only - The Warburg Institute Digital Collections

Tant que chascun soubz la majesté tienne
Heureux, content, bien fortuné se tienne.³⁹

Avancez vous qui portez habitz longs,
Car les soldars sont jà à vos talons;
Avancez vous, car j'oy le tabourin,
Le phiffre aussi & les clairons d'arain;⁴⁰
Avancez vous, faictes la révérence;
Allez, partez, car je voy l'ordonnance
De gens armez comme pretz à combattre,
De cinq en cinq rengez & quatre à quatre.
Je les voy tous en belliqueux arroy,
Pour saluer leur Mars, leur Dieu, leur Roy.⁴¹

O nobles! venez, O brave infanterie!
Je ne voy rien qui ne plaise & ne rye.



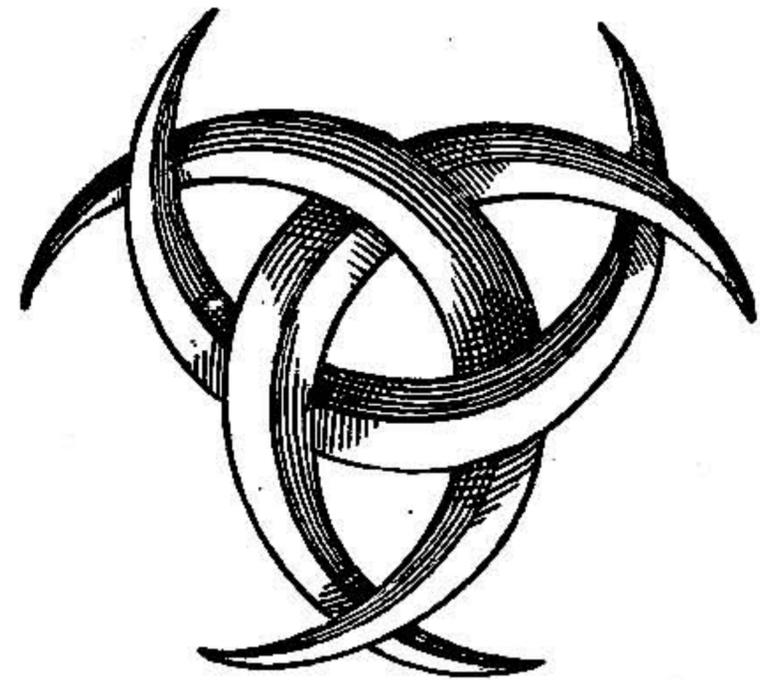


L. de Merval. 1865.

*Il primo Capitano di bandiere francese fu detto Marten.
L'ordine attuale del loro della musica.*

Tel est icy qui à ung art s'applique
Qui duiroit myeulx aultre part qu'en boutique,
Tel fait séjour ouvrant en ceste terre
Qui seroit myeulx conquerant en la guerre.

Voyez ung peu en contenance fière
Harquebuziers en la bande première.
Ce veloux noir, ce satin rouge⁴⁸ aussi
Leur siet fort bien. Le visage noircy
Ne leur messiet. Leur chef est décoré
Comme appartient d'un morryon doré,⁴⁹
Dague & espée. Et aussy la ceinture,
Le pulverin,⁵⁰ flasque,⁵¹ d'une pareure
Leur rend bon œil & plus divine grace
Qu'à ung beau corps une parfaicte face.



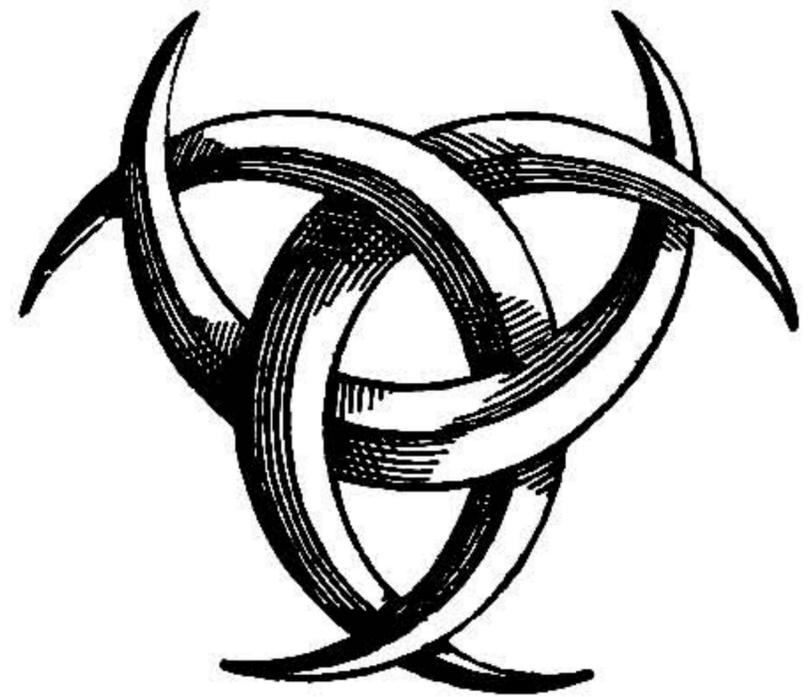
Troys cens ilz font pour le moins, que la ville
A faict marcher en façon si gentille.

La bande après qui blanc & rouge porte
Est de troys cens de martialle sorte.

Les quatre cens parez de blanc & vert
Ont le corps droict & l'estomac ouvert.

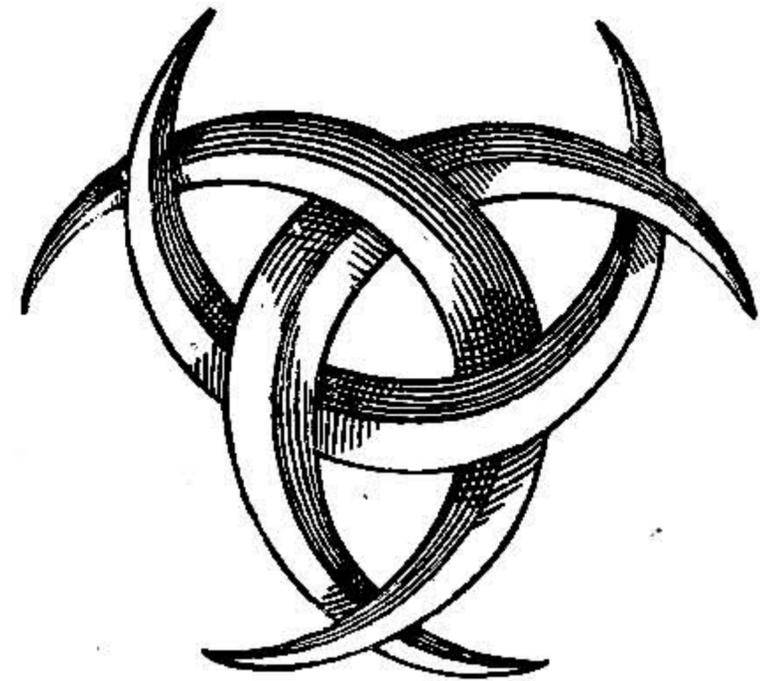
Les quatre cens vestus de blanc & noir
Sont fortes gens & brusques à les veoyr.

Et les deux cens⁵² qui sont armez d'anymes⁵³
Ont bien le pas & port de magnanimes.
Ces troys premiers qui en ont les enseignes
Sont à les veoyr héroicqs & insignes.

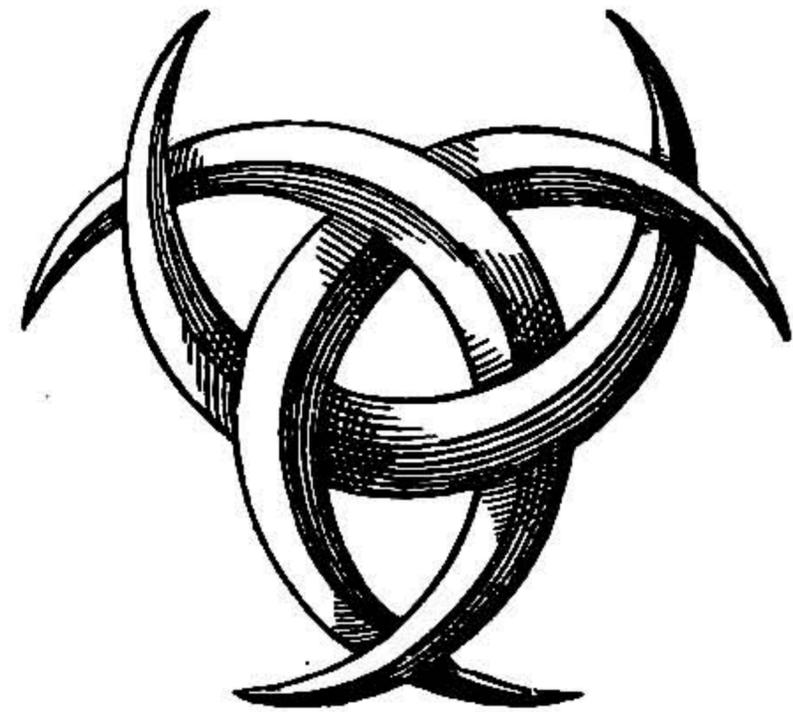


Regardez moy ces picquiers droictz & forts,
Tous gens adroictz à faire grans efforts.
Et ceulx d'après qui portent hallebarde
Sont ilz nerveux? veoit on rien qui les farde?
O corps puissans! O assuré regard!
Pour se trouver en quelque bonne part,⁴²
Voyez ung peu ces trappés amassez,⁴³
Craindre ne fault que du ranc soient cassez,
Or qu'Alexandre ou César feist la monstre
Je n'en voy nul qui digne ne se monstre
De bon soldat ou de porteur d'enseigne,⁴⁴
De chief expert, de⁴⁵ vaillant cappitaine.

Laiſſons vanter les nations eſtranges,
Les Macédons de leurs fortes phalanges,

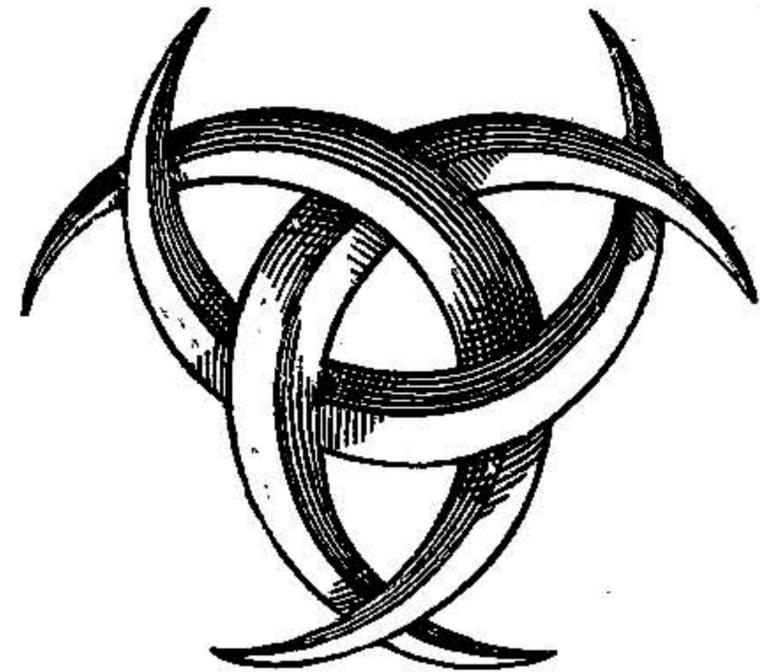


*Laiſſons louer aux aultres régions
Des empereurs romains les légions.
Louons ceulx cy. Et les mettons au roole
De leurs ayeulx, vainqueurs du Capitole.
Telz estoient ceulx dont César feist armée,
Quant il vainquit⁴⁶ en Pharsale Pompée.
Louons ceulx cy. Noble sang des Gauloys,
Lesquelz ont mis dans Asye leurs loix,
Telz estoient ceulx qui avec Charlemagne
Feirent fleschir l'une & l'autre⁴⁷ Allemagne.
Qui eust pensé de trouver dans ces Arts,
Si suffisans disciples du dieu Mars?
Qui eust cuidé soubz Mercure subtil
Veoyr bataillons de soldat si gentil?*



Sire, voicy la déesse honorée,
Qui vous vient veoyr, c'est dame renommée,
Mourir la mort. Elle faict & faict guerre ⁵⁴
Pour ceulx que mort comme captifz enferre,
C'est celle là qui rend de mort délivre.
Le nom des grans & tousjours les faict vivre,
C'est celle là qui a rendu notoire
Par l'univers l'heur de ta grant victoire,
C'est celle là qui publie Angleterre
Avoir ceddé à la françoise guerre.
Ses deux yeulx clers tout le monde illuminent ⁵⁵,
C'est celle là que ces Elephans mennent
Si viftement en ce char triumpnant.

Tu es desjà advoué son enfant

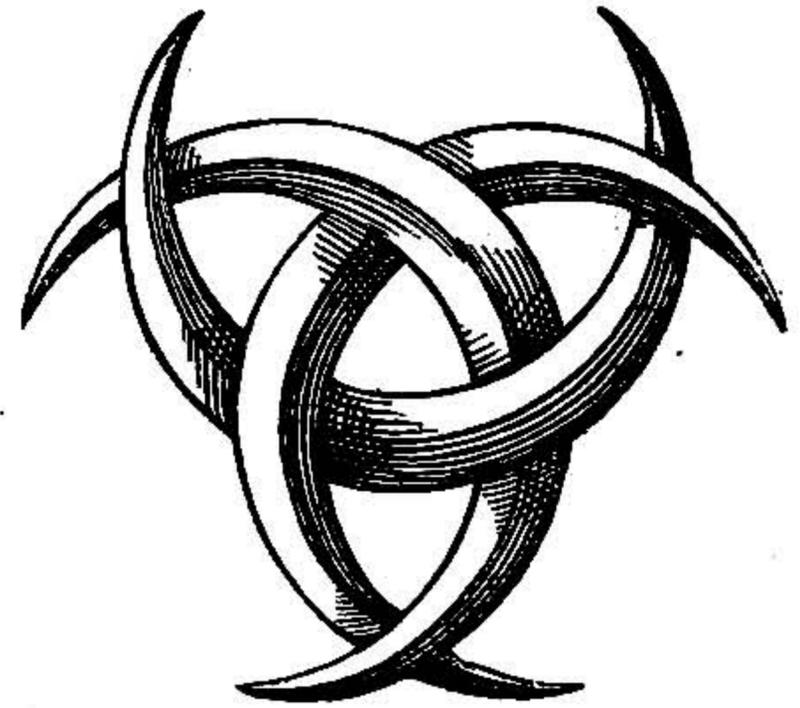


Free copy for personal purposes only - The Warburg Institute Digital Collections

Et comme à tel elle t'a fait un don,
Don excellent, c'est son noble guidon,
Où imprimez sont du monde les yeux
Pour t'admirer & veoyr victorieux.⁵⁶

Regarde bien qui fera⁵⁷ compaignye
A ce guidon une bande infinie
De tes ayeulx, Empereurs, Roys de France,
Qui ont acquis par leur force & prudence
Le nom de preux & remply les cronicques
De leurs haultz faitz & gestes héroïques.⁵⁸

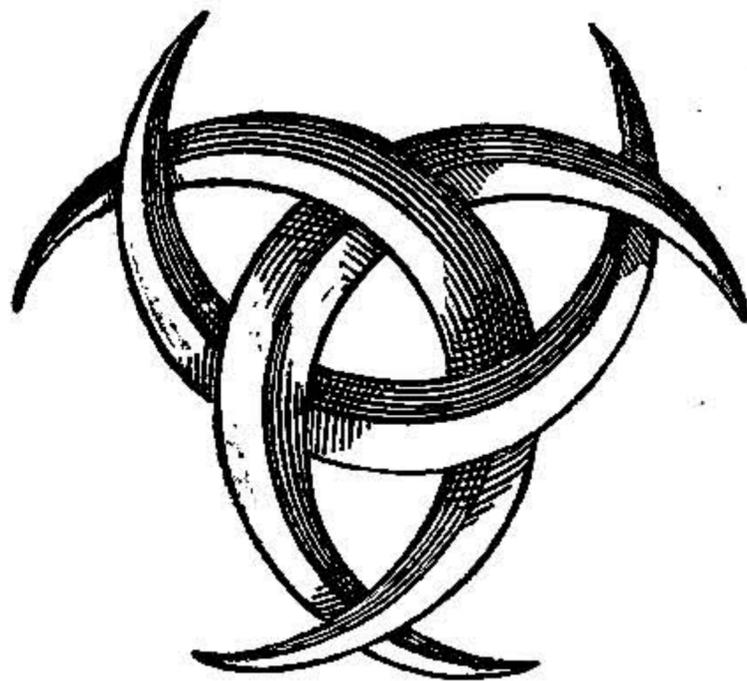
J'y voy Loys ton ayeul & ton père⁵⁹
Francoys premier; j'y voy Francoys ton frère;⁶⁰
Charles⁶¹ y est & tous au lieu t'atendent,⁶²
Où ta vertu, ton heur, ta force tendent.



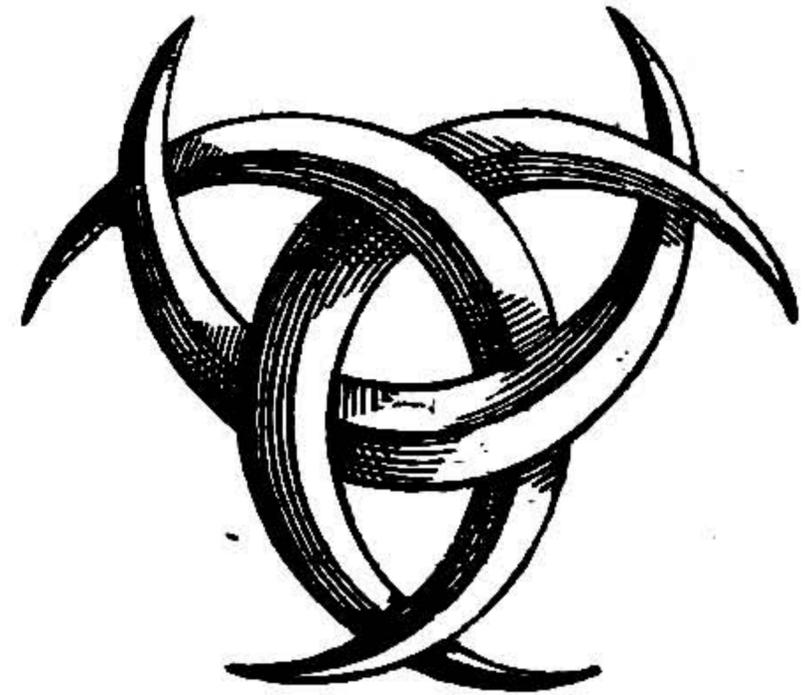


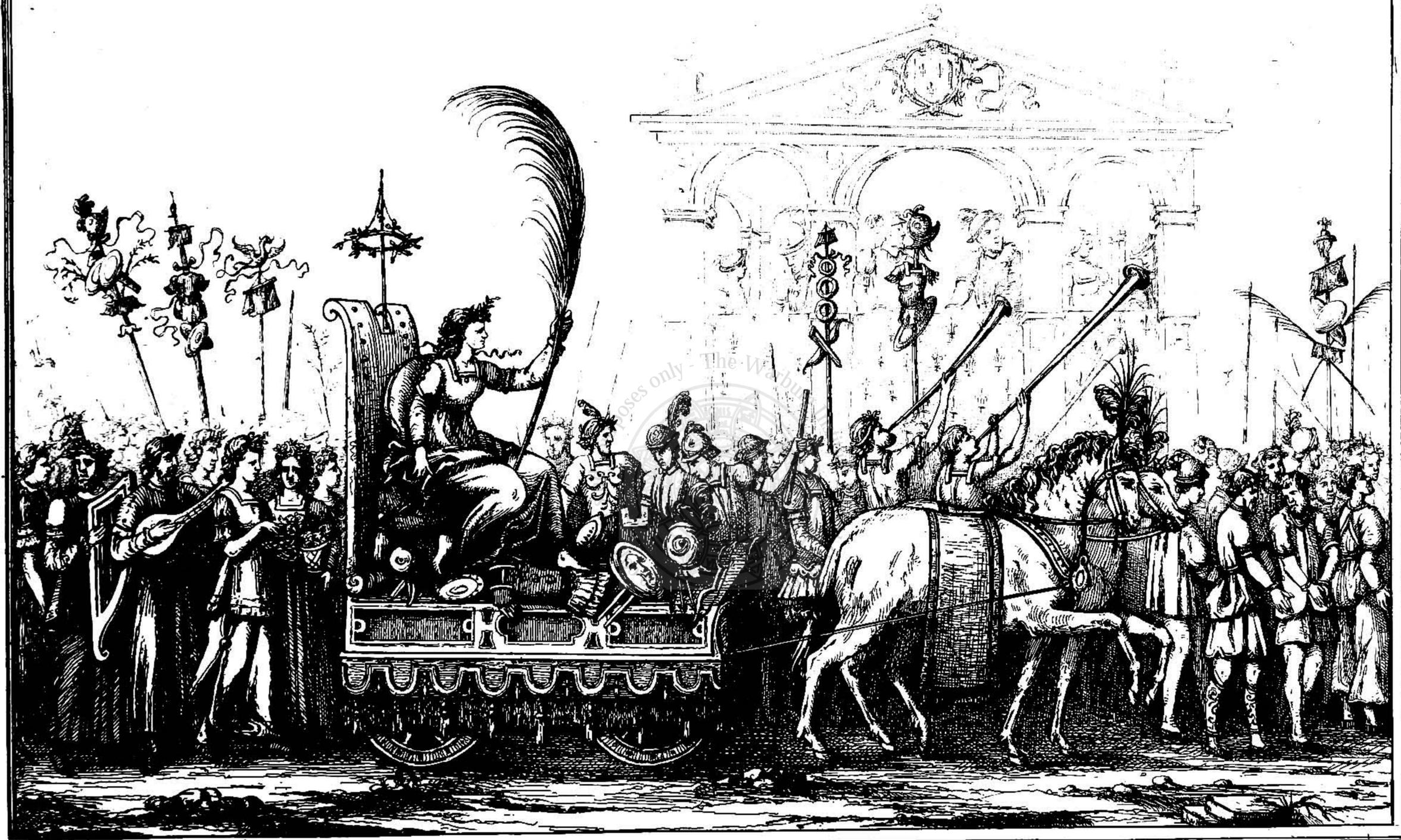
Handwritten text at the bottom of the page, possibly a title or description, is mostly illegible due to fading and cursive script.

Le char qui suiēt dame victoire porte ⁶³
Et à suivyr ses principes t'exhorte.
Doresnavant que l'aigle ne prétende
Monter si hault, il faut qu'elle descende
Du hault en bas & qu'elle plane l'aeste ⁶⁴
Dessoubz le cocq qui sera sa tutelle.
Tous animaulx estimez furieux
Lors trembleront que ce cocq glorieux
Chanter voudra & sa haultaine voix
Ira partout, o soleil, où tu vois. ⁶⁵
Sire, pour toy les Nymphes s'esjouyffent
Et de ton bien comme du leur jouyffent.
Ces gens vestus à la Cézarienne
Dessus leurs lucz chantent la gloire tienne ⁶⁶



Et ont leur chef de laurier couronné
Parce qu'il est pour vainqueurs ordonné.
Respandez fleurs, O nymphes de ce lieu,
Pour l'heur du Roy qui est donné de Dieu.
Sonnez chansons, ne craignez plus les ires
De ces cruelz & impudiques satyres,
Ne craignez plus que vostre chasteté
Soit en dangier pour vostre grant beaulté;
Car nostre Roy qui ayme vostre trouffe
Et arc pudicq, contre ceulx se courrouffe,
Qui en ces boys où vous prenez plaisir
Vont pourchassans vous faire desplaisir.
Asseurez vous, sonnez en vers lyricques
La paix aux bons & la guerre aux inicques.

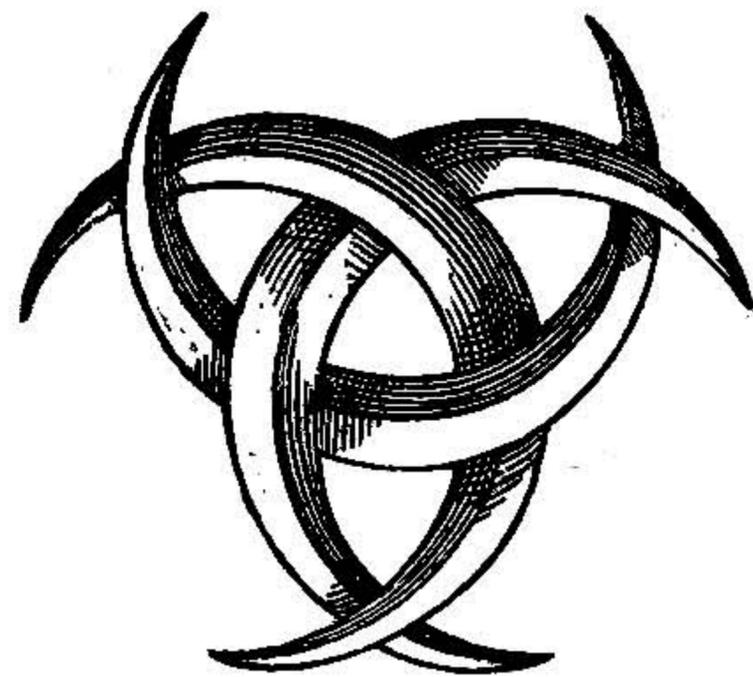




F. de Merville 1865

Faint, illegible handwritten text or bleed-through from the reverse side of the page.

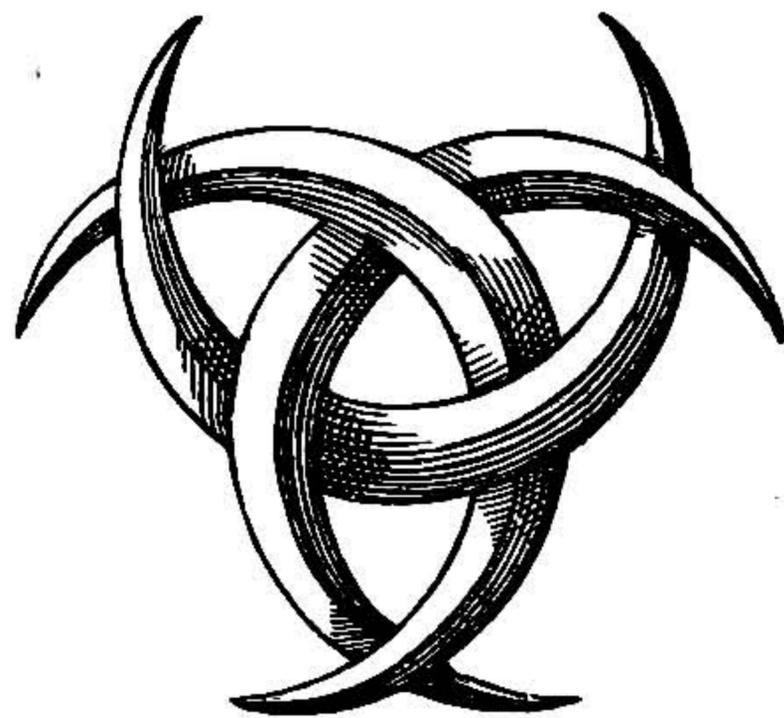
Sire, voicy la fortune arrestée⁶⁷
Sur le tiers char triumpant eslevée,⁶⁸
Non celle là qui Pompée grant feist
Et peu après par César le deffist,
Non celle là qui César feist reluyre
Par ses haultz faictz, & puis le feist occire
En temps de paix, en lieu de seureté,
Au plain croissant de sa grant majesté,
Ny celle aussy qui feist cesser l'ouvraige
Du grant vainqueur en la fleur de son aaige
Et renversa, livrant en plusieurs mains,
Le grant loyer des labeurs plus qu'humains.
C'est doncq icy une mesme fortune,
Qui fust tousjours à Auguste opportune

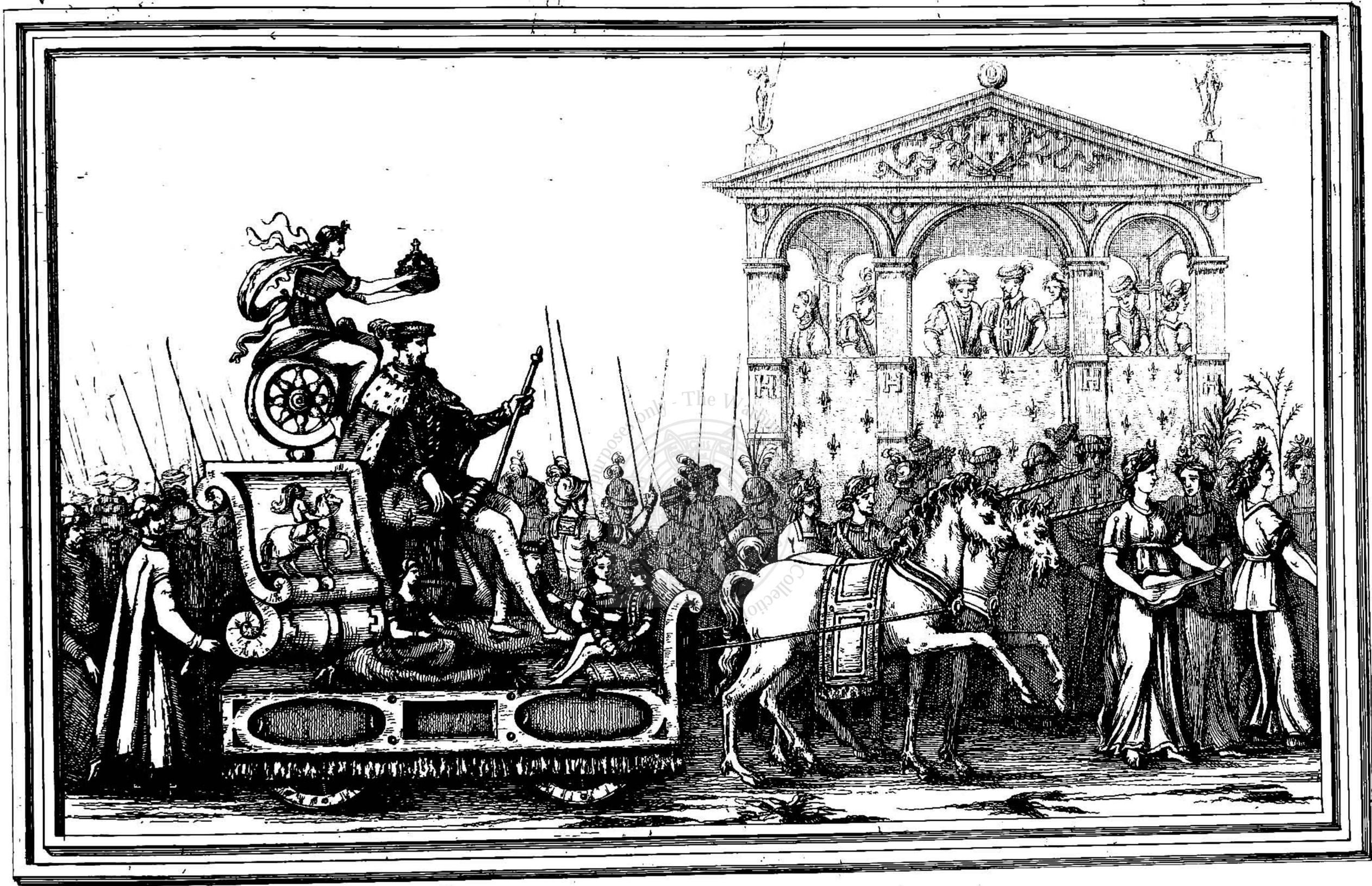


*Et le conduict de l'heureuse jeunesse
Avec vertu jusqu'à saige vielleſſe.*

*C'eſt celle auſſy qui faiçt de ton croiſſant
Aller le cours & lueur en croiſſant
Et te fera ⁶⁹ comme à Roy bon & juſte
Porter le nom de grant Céſar Auguſte,
Sur ton hault chef le diadeſme poſe,
Afin que toy & France ſe repoſe,
Et pour monſtrer qu'à toy ſeul l'heur ne donne
Tes quatre enfans avecques toy couronne.*

*Croiſtre puiſſiez, O royaie ſemence!
Plaiſir au père & honneur à la France!
Croiſtre puiſſiez avecques tel honneur
Que le grant Dieu en peult eſtre donneur.*



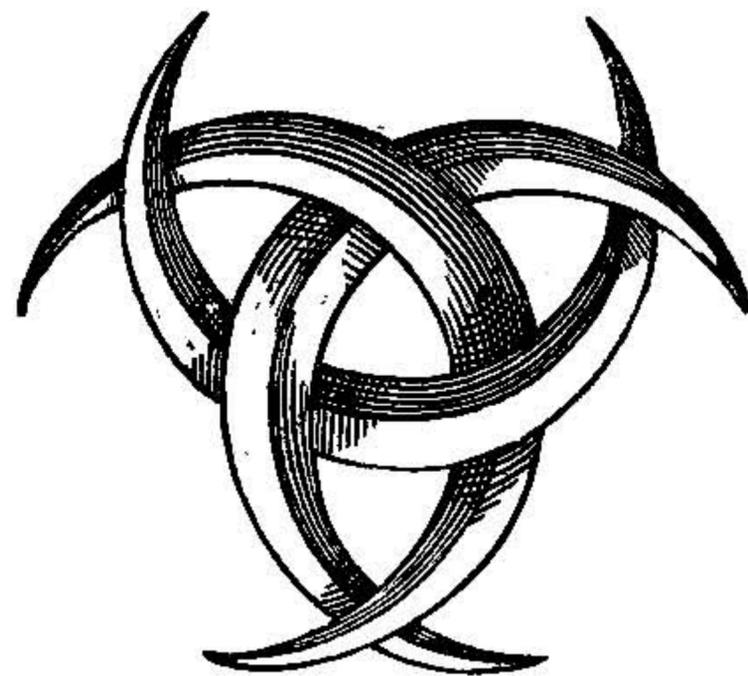


*The pageant wagon in the woodcut, with the
women in the background*

*Après ce char viennent six⁷⁰ éléphants,
Porteurs certains de signes triumpans.
Le premier a sur son dos la clarté
Qui n'appartient qu'à ta grant majesté,
Et le second qui porte ce grant temple
Nous rend certains & à tous donne exemple
Que de celluy qui de foy se divise
Sera par toy son église conquise.*

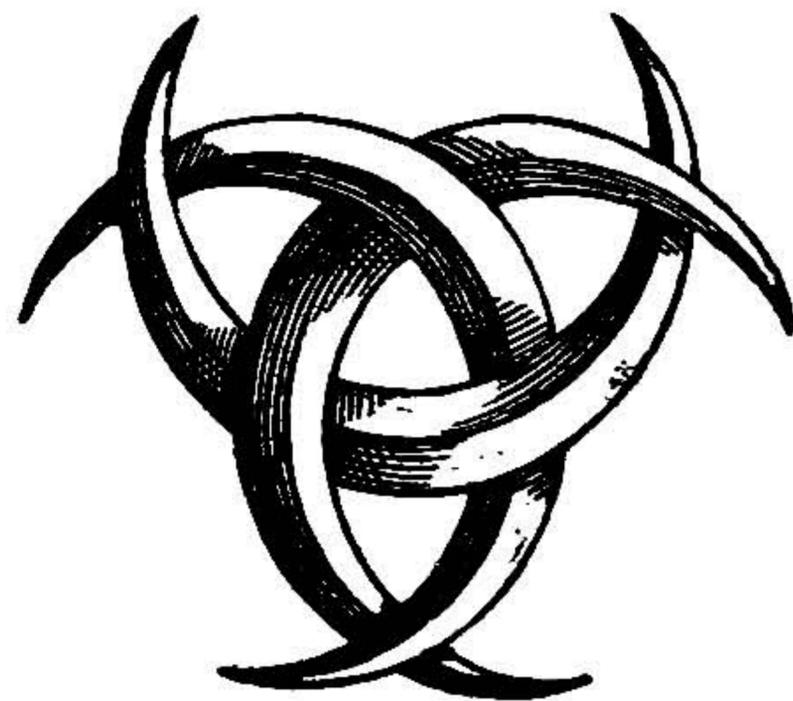
*L'éléphant tiers porte la ressemblance
Des bastymens & logis de plaisance
Et le quart a les chasteaulx & les forts
Qui ont senty tes merueilleux efforts.*

*Le quint portant ceste grant ville forte
Monstre le plan & l'assiette & la sorte*

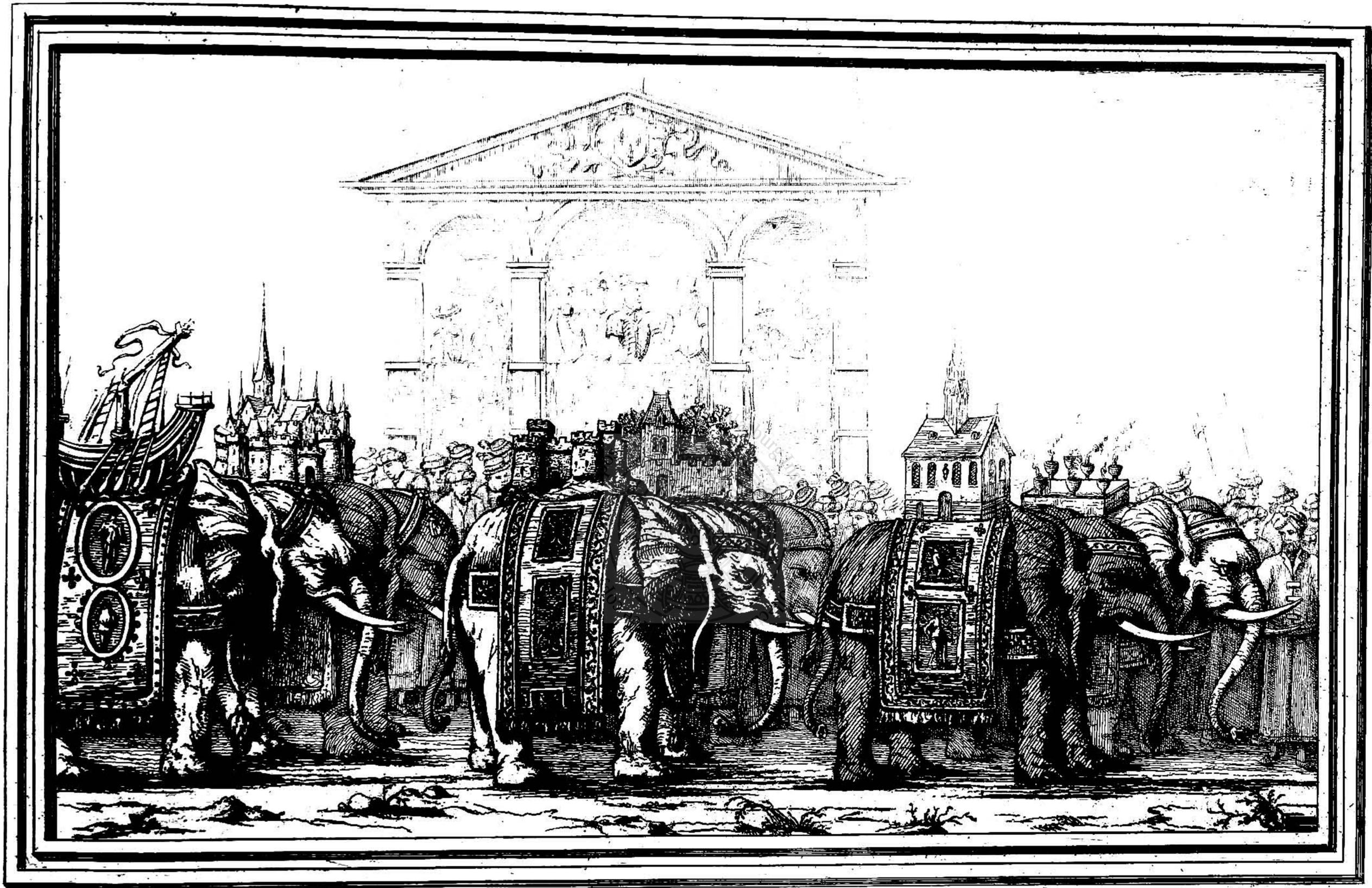


Free copy for study purposes only - The Warburg Institute Digital Collections

De celles là que tu as subjuguées
Deçà la mer & delà scituées »
Et le dernier qui porte ceste nef
A mas rompu nous faiët veoyr le meschef
Des ennemys qui ont congneu ta force
Jusque en leurs ports & aux rives d'Escosse. »
Tous six tesmoings de l'heur qui environne
Ton chef, ton sang, ton regne & ta couronne,
Accompaignez de mainët peuple estrangier,
Qui de son gré vient à toy se renger,
Se ressentans de la félicité
D'estre advisés par une adverfité;
D'autres que d'eulx, aymans mieulx à toi estre
De volonté que par ta forte dextre.



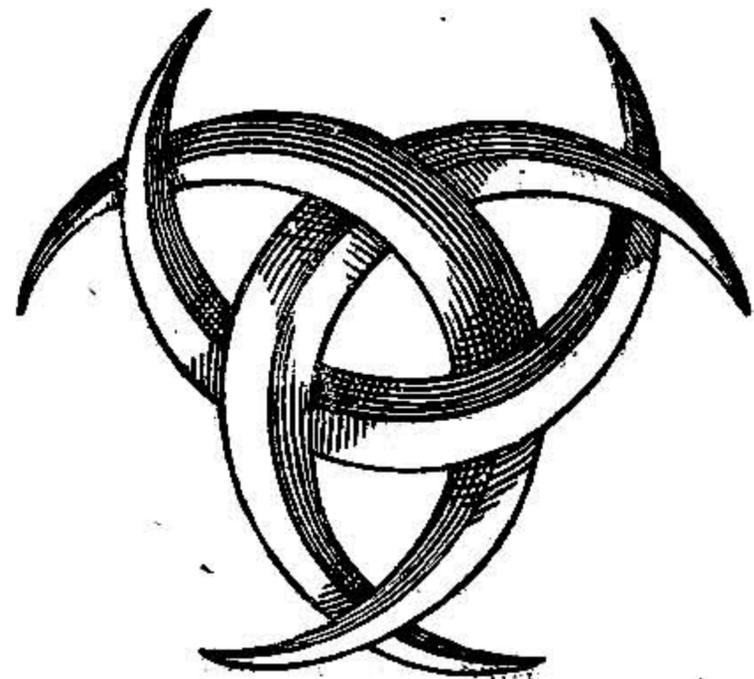
Free copy for study purposes only - The Warburg Institute Digital Collections



Imbia ferat Urbes palatia Sex Elephanti
Lupatas naves victasq; Castra & cruce,

Les six porteurs habillez à l'antique
Portent tous six sculpture magnifique
Des villes, tours, chasteaulx & fortes places
Prinſes d'afault ou craignans tes menaſſes.

Sire, voilà l'une & l'autre Boulongne
Prinſes jadis par l'ayde de Bourgongne;⁷³
Et autrement n'euffent congneu les loix,
Ny porté joug des ennemys anglois.
Voyez ung peu comme leur chef ſe drefſe
Comme ſortant de la main de l'opprefſe.
Las ilz me font ſouvenir de la fleur.
Baiffant ſon chef par vehémente ardeur
Et toſt après que l'aurore ſurvient
Par la roſée en ſon entier revient.

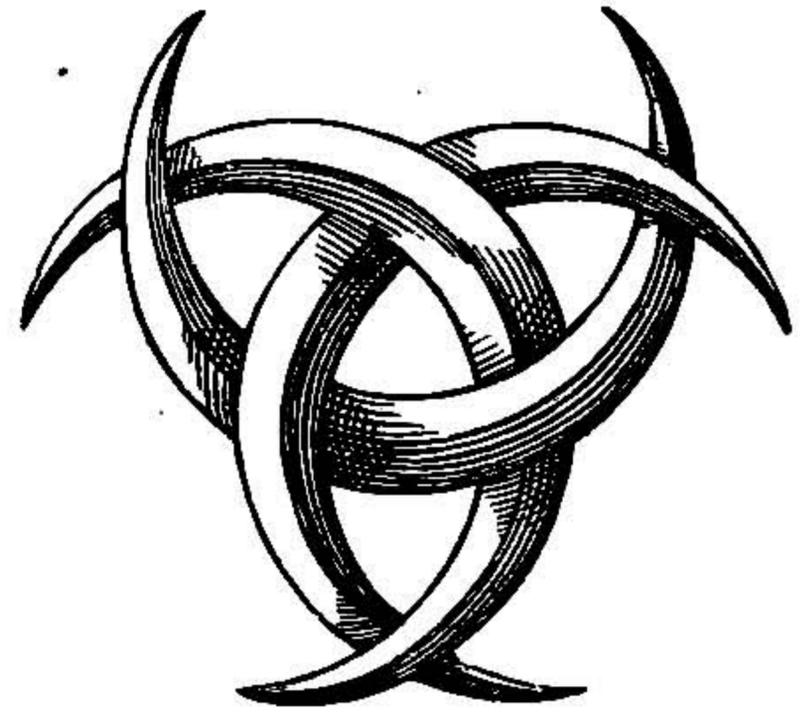


*Sire, tu es l'aurore & la rosée,
Par qui ilz ont leur teste redressée.*

*Voilà après, O race d'Ilyon
La tour qui est lanterne d'Albyon
Et ce qui plus l'anglois faiçt ses mains tordre
De rage grant; c'est la haulte tour d'Ordre.⁷⁴*

*Voilà après, dont sont fort estourdiç,
Par eulx construit le fort de Paradis.⁷⁵
Ceulx qui y ont receu mainçt coup de fer,
Plus proprement l'ont appellé Enfer.*

*Ensuicçt après qui veilloit à double œil
Sur vos vaisseaulx l'un & l'autre Ambleteul,⁷⁶
Qui ont congnu que peu de résistance
A leur pouvoir cõtre ta juste offence.*





*...entia ... et ...
 ...
 ...*

Voy tu ce fort assis sur une croupe?

Là on a veu maincte françoise troupe

Y enfoncer & harnoyz & haulbert.

Il fut à eulx, ore à toy, Montlembert, 77.

Où en craignant de ton grant heur la suiète,

L'anglois sauva sa vie par la fuitte

Et pour garder qu'à toy ne fust soubz mis,

A son partir le feu y avoit mis.

Ces fix d'après d'autre pareure ornez

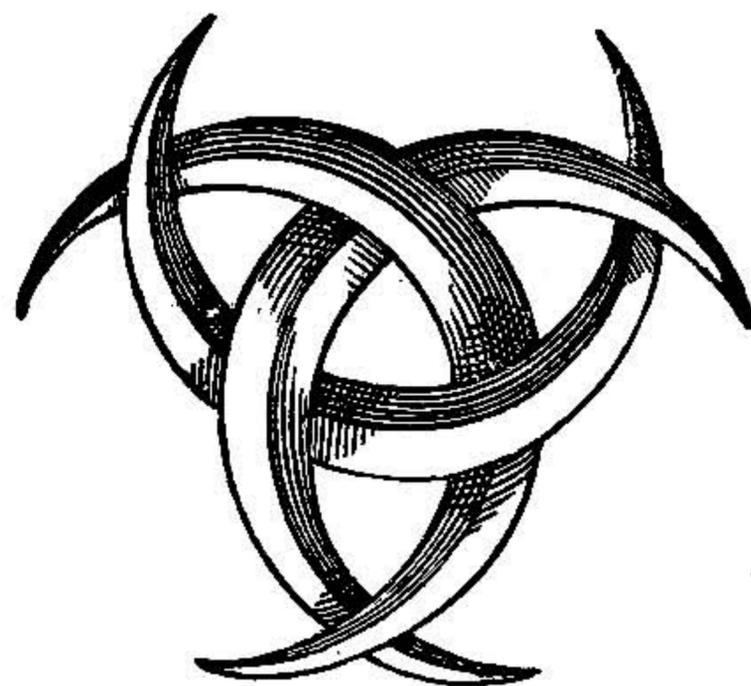
Et de chappeaulx de laurier couronnez

Portent au bout de leurs lances bannières,

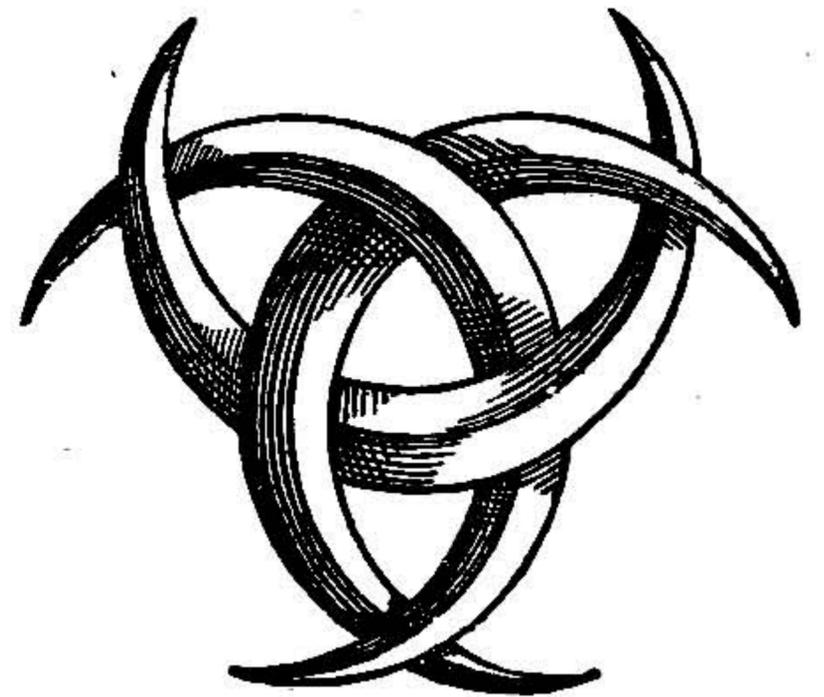
Où sont descriptz les fleuves & rivières,

Les pontz estroictz, les dangereux passaiges,

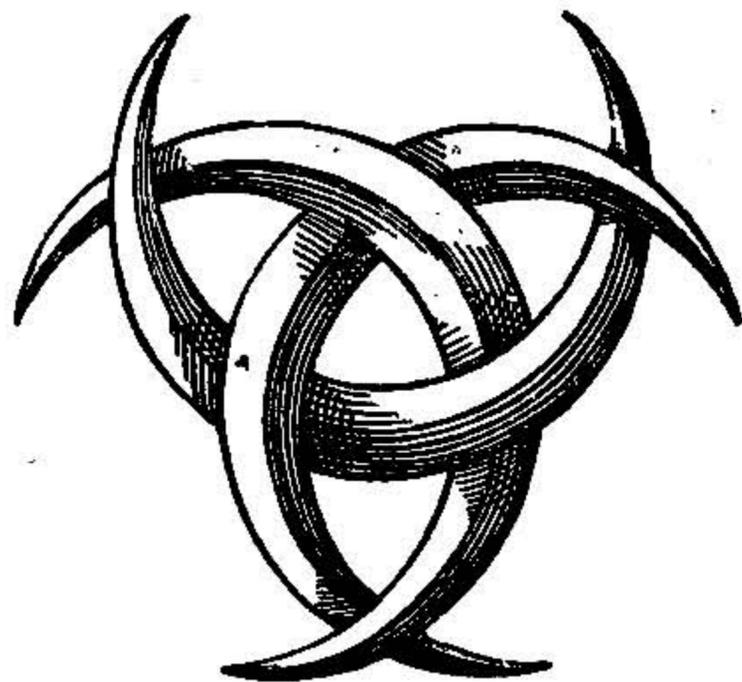
Où ont passé maulgré angloises rages



Les belliqueux & martiaux françois
*Pour recouvrer le royaume escossoys.*⁷⁸
*Voilà Dondy, Edimpton, Portugray,*⁷⁹
*Où Termes prist & Essé le degré,*⁸⁰
Pour devenir chevalier de ton ordre.
Tout le pays où avoit osé mordre
Sur l'escossois la nation angloise
Est recouvert par la force françoise
Après avoir endure maintz travaux.
*Sire, voyez ceste Ysle des chevaulx,*⁸¹
*Voyez aussy le fort chasteau de Fargues.*⁸²
O quants assaulx, escarmouches & cargues
On y a veu sans veoyr les françois las!
*Voilà aussy le fort près de Donglas,*⁸³



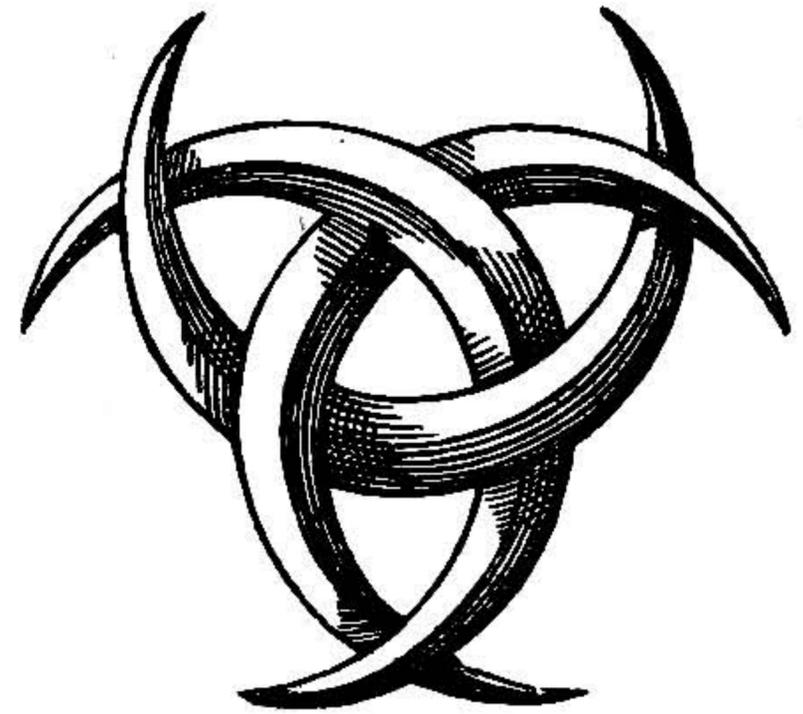
*Et plus deçà où est assis ce bourg
Est le chasteau conquis de Rossebourg.⁸⁴
Icy ne fault passer deffoubz silence
La grant vertu, la virile constance,
Icy ne fault que l'on mette en arriere
Le cueur royal de leur Royne douairière,⁸⁵
Qui ne craignoit ny armes, ny meslée,
Faisant devoir d'une Panthazilée,
Et n'eust esté l'ordre par elle mis
L'Escoffe fust aux angloys ennemys;
Mais toutefois Dieu la gardoit affin
Que son Roy fust nostre Francoys daulphin
Et batissoit lors une trinité
De sceptre uny en une majesté.*



Que dire vray je puisse qu'il viendra
Ung jour qu'à France Albyon se joindra!

Je voy venir à grans pas une foule
Portant harnoyz, des ennemys despouille;
Ilz sont dorez & ont signifiante
Que les occis estoient gens d'aparence.

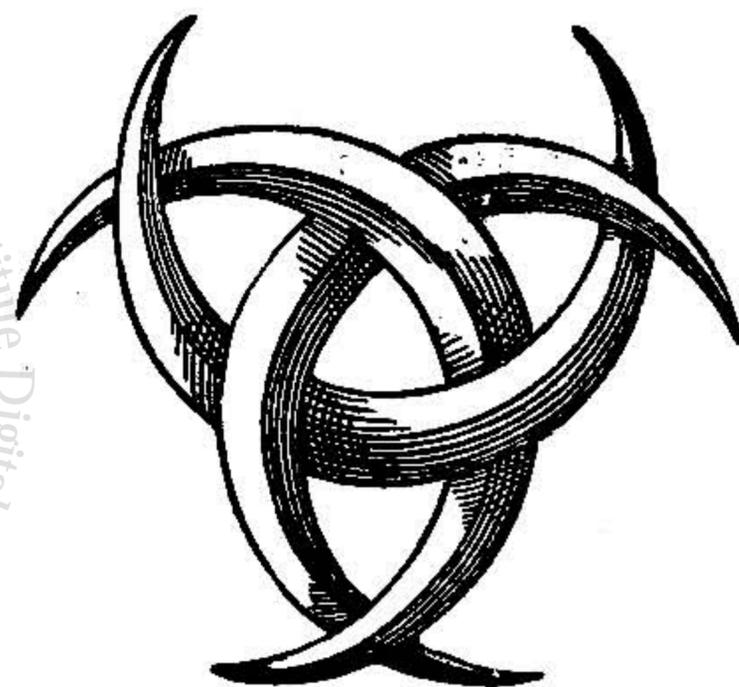
Ces douze après revestus à l'antique
De hault turban & turquoise tunicque
Ont en leurs mains des vases précieux
Pour présenter & consacrer aux dieux,
En immolant à heureuse victoire,
Six aigneaux blancs, éternelle mémoire.
Prestres sacrez à offrir veuz propices,
Accompaignez les dévotz sacrifices



*Rendans aux dieux pour la conquête opime
D'un humble cueur la royale victime;
Pendez au hault des temples les trophées
Des tours & forts & villes triumpnées
Par nostre Roy pour sa prospérité
Faire sentir à la postérité.*

*Sire, voicy Rouen la libérale,
Pour recevoir ta majesté royalle,
Qui vient offrir troys cens de ses enfans,
Jeunes, adroictz, hardis & triumpans.
Pour te servir au lieu qu'il te plaira
Ung chascun d'eulx tousjours se trouvera.*

*N'en faiçtes point jugement aux brodeures
De leurs habitz, à or ny pourfilleures*

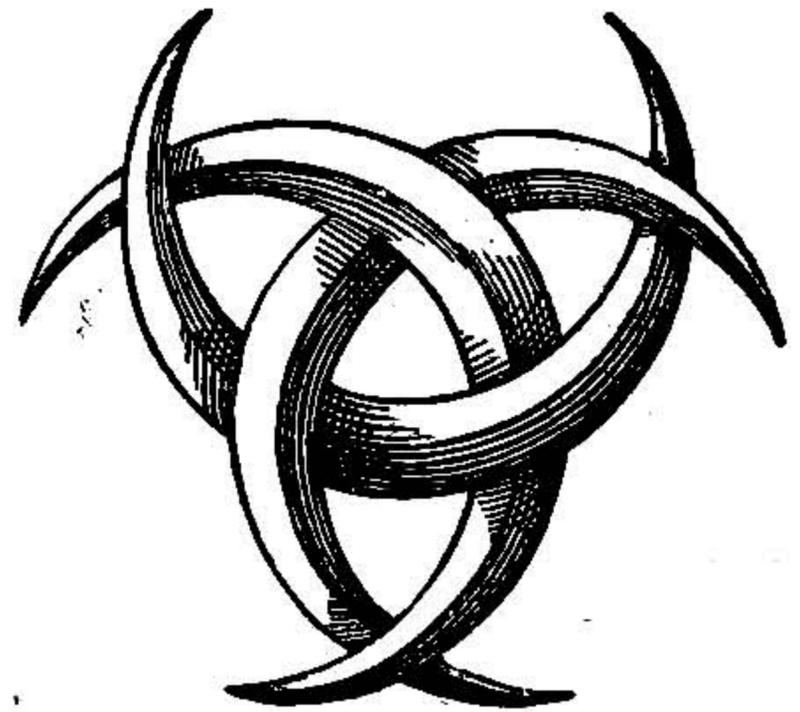


Free copy for study purposes only - The Warburg Institute Digital Collections

Combien qu'abitz sans superfluité,
Reluyre font l'œil de la volonté,
Et peu souvent hardiesse & vertu
Compaignes sont de soldat mal vestu.⁸⁶
Ains de soldat c'est le but & le poinct
De se trouver aux armes bien en poinct.

Mais regardez une grace assuree
Et de leurs corps la taille mesurée
Et ce que plus faict les hommes congnoistre,
Regardez l'œil quelz il les faict paroistre.

A les veoir sont suffisans champions
Quant ce seroit pour vaincre Scipions.
Je ne voy rien qui ne plaise & ne rye,
O braves rengs! O noble infanterye!

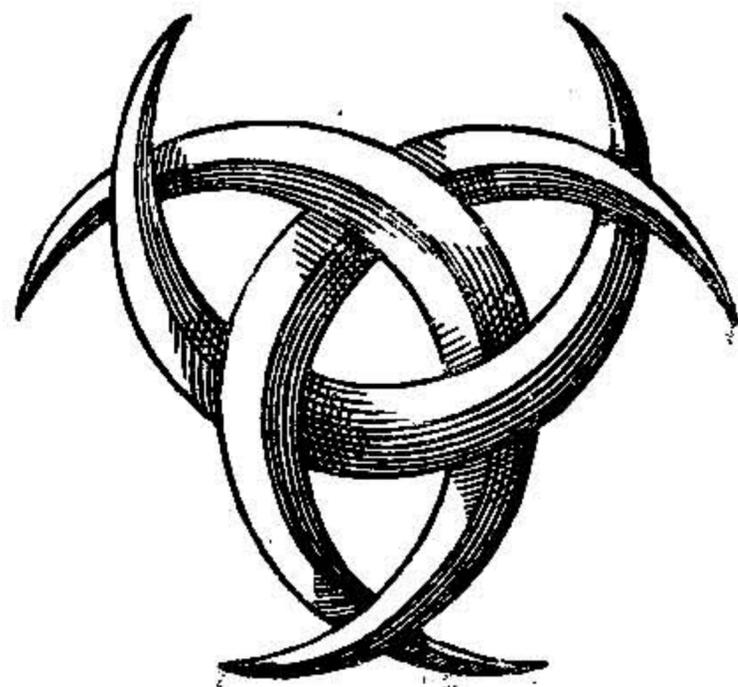




*...resque...
...
...
...*

Voyez après ces quarante à cheval,
Digne présent de vostre nom royal.
Considérez leur gentille⁸⁷ monture,
Et en draps d'or la très riche pareure
D'acoustremens, les tailles damasquines,
Les dyamans, les perles souveraines.⁸⁸
Icy tu voys de ton Roüen la fleur,
Le bien, l'honneur, la force & la valeur.
Ilz sont tous prestz à entendre & à faire
Ton mandement en quelque bon affaire.

Mais il est tard & ton peuple est en peine
De veoir l'œil doux de ta face bénigne;
Non seulement ton peuple, mais aussy
Mainct estrangier en est en grant soucy.



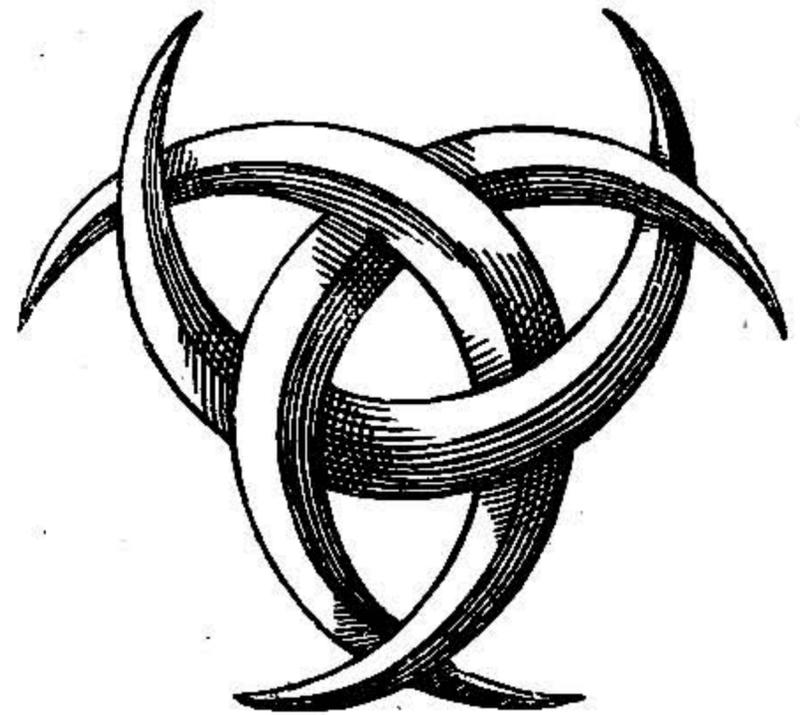
Voyez vous poinct soubz vostre nom & port
Brésilliens ancrez en nostre port.

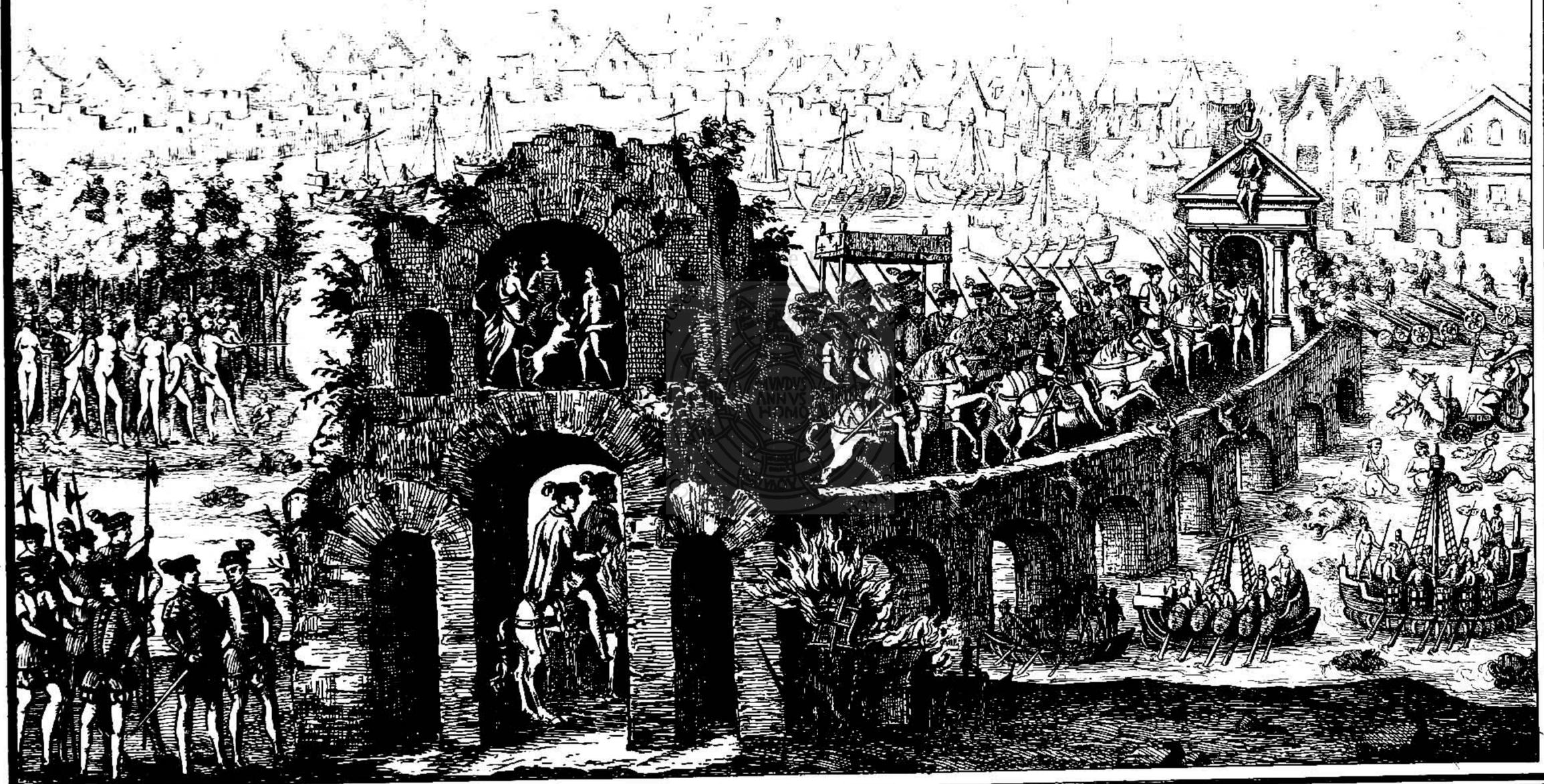
On voit par là que par vous tout dangier
Est assouppy voyant tout estrangier
Qui seurement à nostre rive applicqué
Ainsy que nous à la leur pour trafficque.

Vous les verrez d'un cueur au nostre esgal,
Faire fuyr l'ennemy Portugal.

Autant en faiçt le pays de Guynée
Pour le renom de ta grant renommée.

Sire, il n'est pas jusques aux caniballes,
Isles à tous fors à nous desloyalles,
Où ne soyons en bonne seureté
Pour la faveur de vostre auctorité.





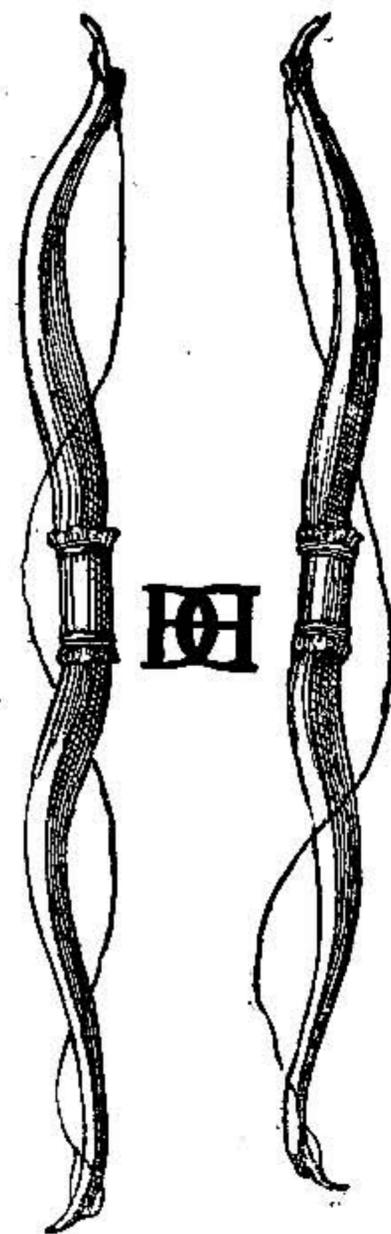


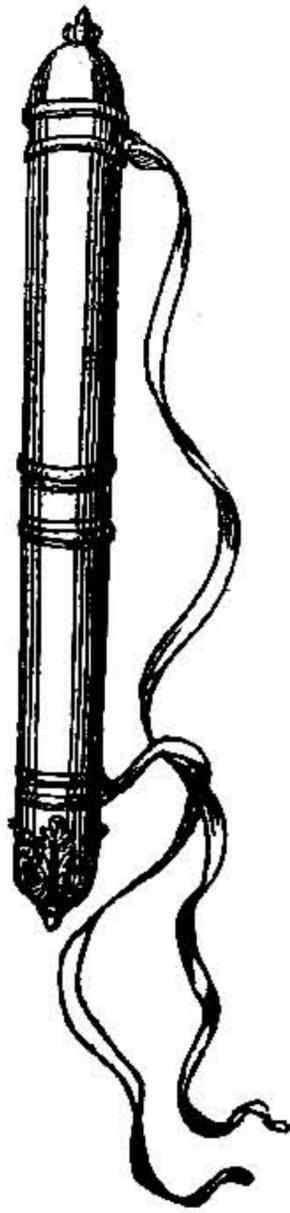
L'Oy retentir ung rocher
De chanson armonieuse.
J'oy jusques au ciel trancher
Une voix mélodieuse.

Ce n'est poinct la voix humaine,
Mais divine
De quelque Dieu immortel.

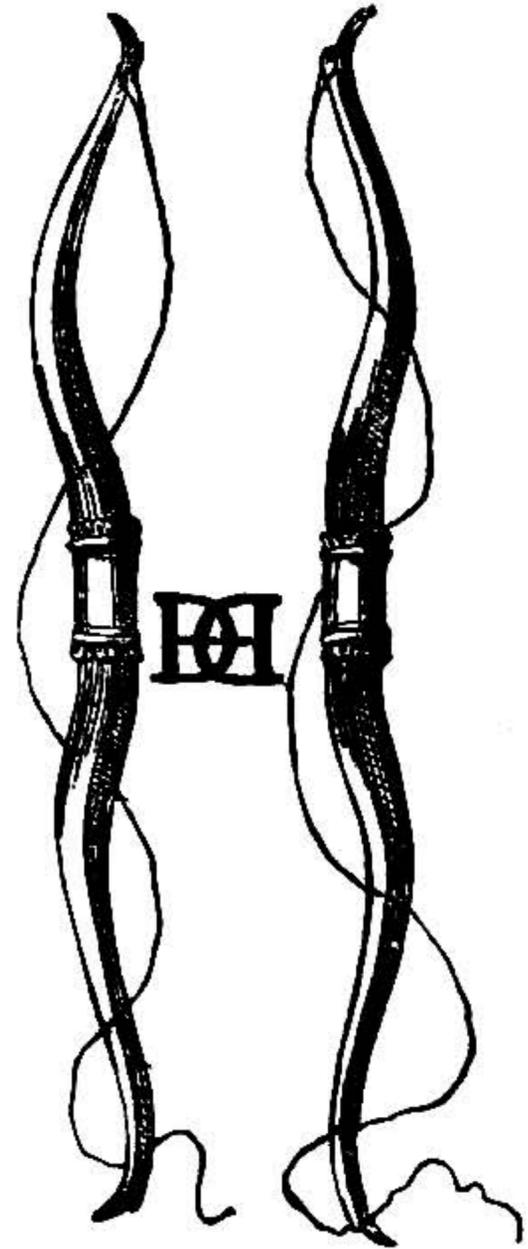
Orpheus la voix retire
A ta lyre,
Car le son en estoit tel.

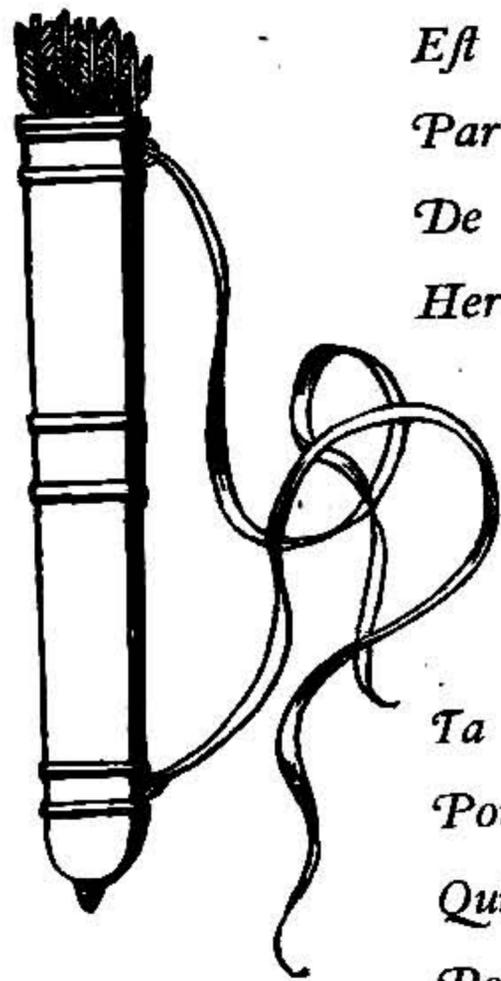
C'est luy, je voy pour danser.
Les arbres s'entrembrasser.
Je voy aussy des Naiades
Les plus fades





*A la danse s'avancer.
Ne seras tu pas compaignie,
O Diane!
A louer la majesté
Du Roy, qui ton croissant porte
Et supporte
Ta vertu de Chasteté.
Ta troupe ne soit paoureuxse
Pour l'hideuse
Hydra qui les suit après,
Car Hercules de Libye,
Je t'assye,
Icy est venu expres*

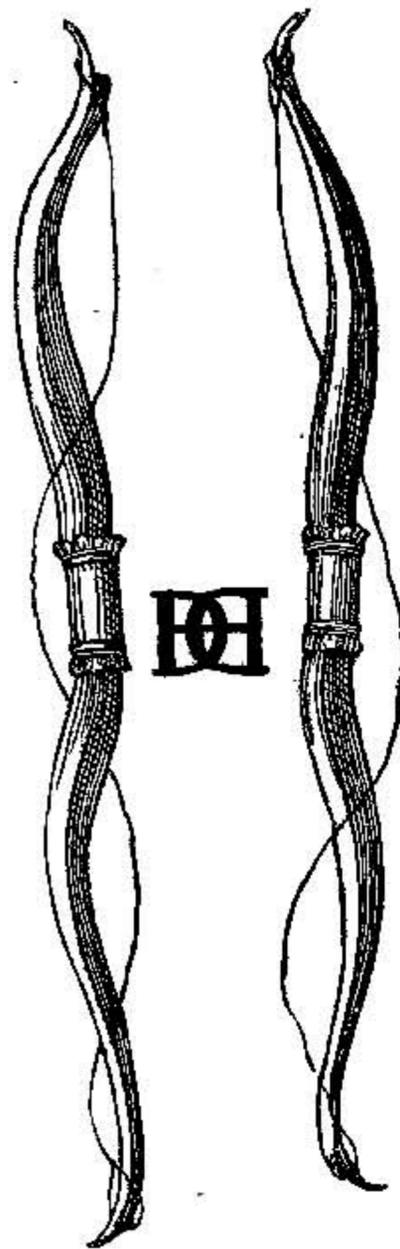


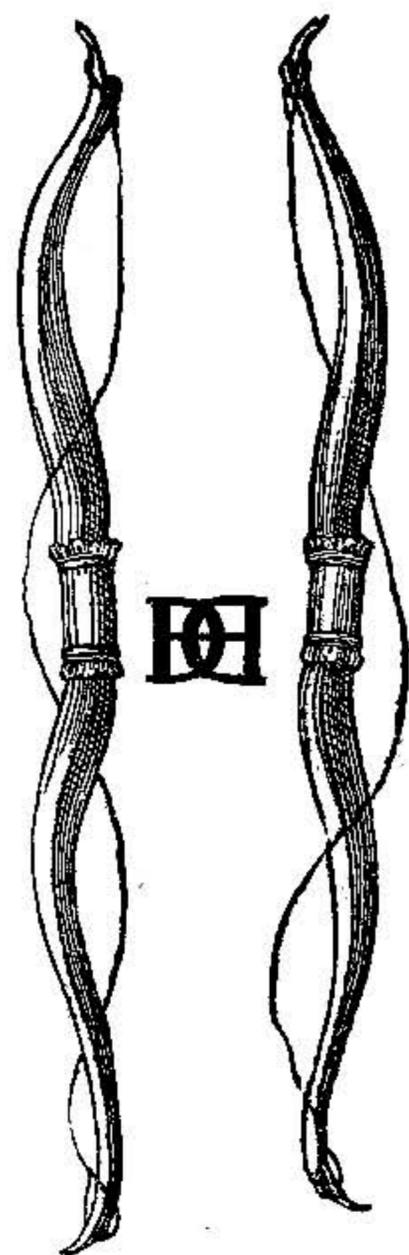


Pour confesser que ce Roy
Plus que soy
Est digne d'estre estymé
Par sa force & sa prudence⁹⁰
De la France
Hercules le renommé.⁹¹

Sire, escoutez la chanson
Que pour vous Diane a faicte.
Orpheus a faict le son
Pour la rendre plus parfaicte.

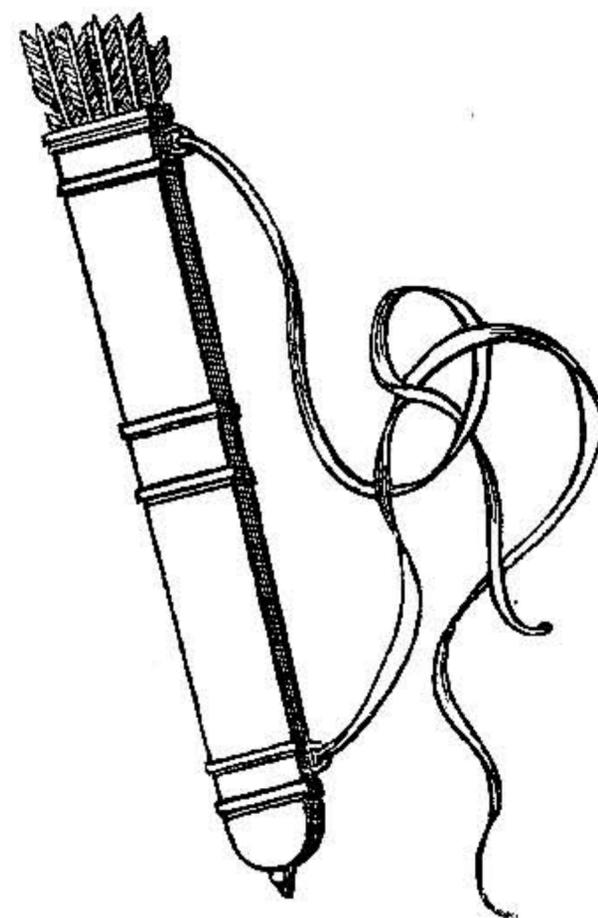
Ta majesté royale, O très chrestien Roy!⁹²
Pour le grant bien de tous est Hercules en terre,
Qui meēt le fier aspic de mainētz en désarroy
Pour planter en honneur la paix au lieu de guerre,

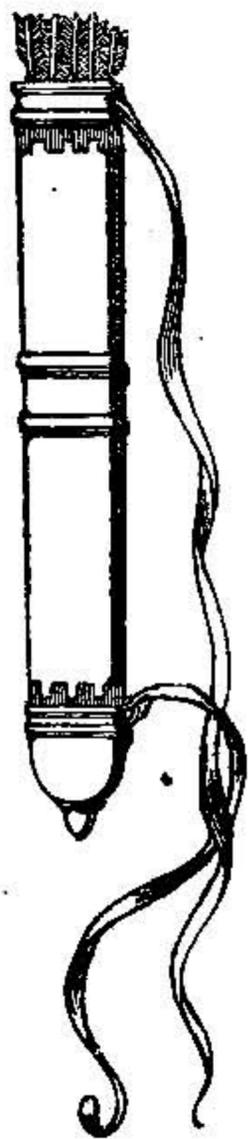




*L'arc du ciel en croissant pour gaige vint grant erre
Comme signe de paix s'apparut en tous lieux.
En montrant le bon temps malheur a mis en ferre
S'esjouissent les cieulx, les hommes & les dieux.*

*O sire, à vostre arrivée
Je voy nostre mer troublée,
Je voy ung Triton sortir;
Je croy que, de par Neptune,
D'une très bonne fortune
Il vient pour vous advertir.
Je voy plus loing en la plaine
Une biforme sereine
Qui tranche l'eaue droict à vous.*





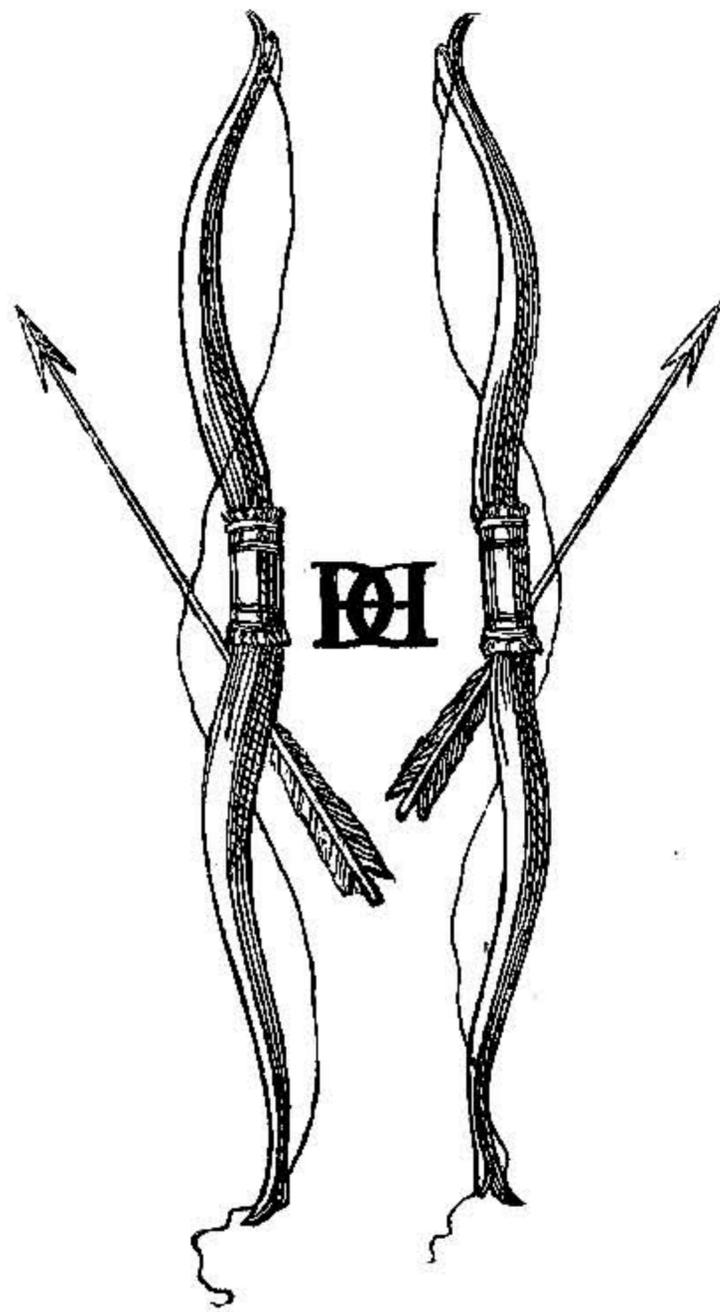
*Je voy d'autres messagiers
Qui viennent de pieds légers
Pour vous choisir entre tous.*

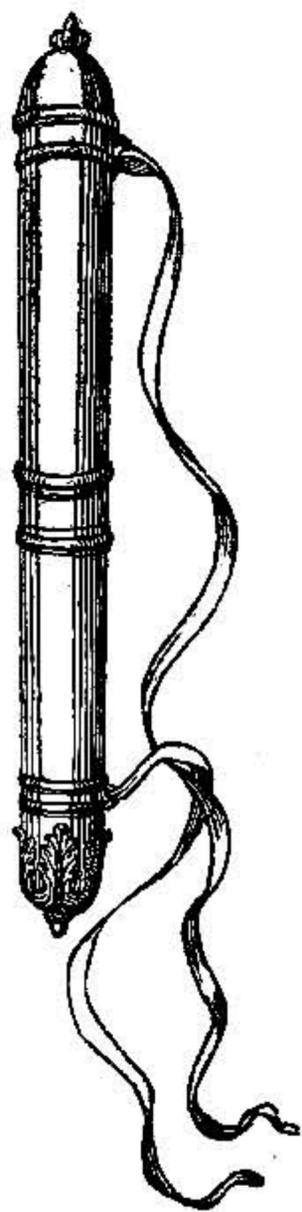
*Je voy ce me semble ung dent
Pour deux du grant trident
Du dieu de la haulte mer.*

*Je voy, mais c'est à grand peine,
De ses fors chevaulx l'alayne
Au dessus de l'eaue fumer.*

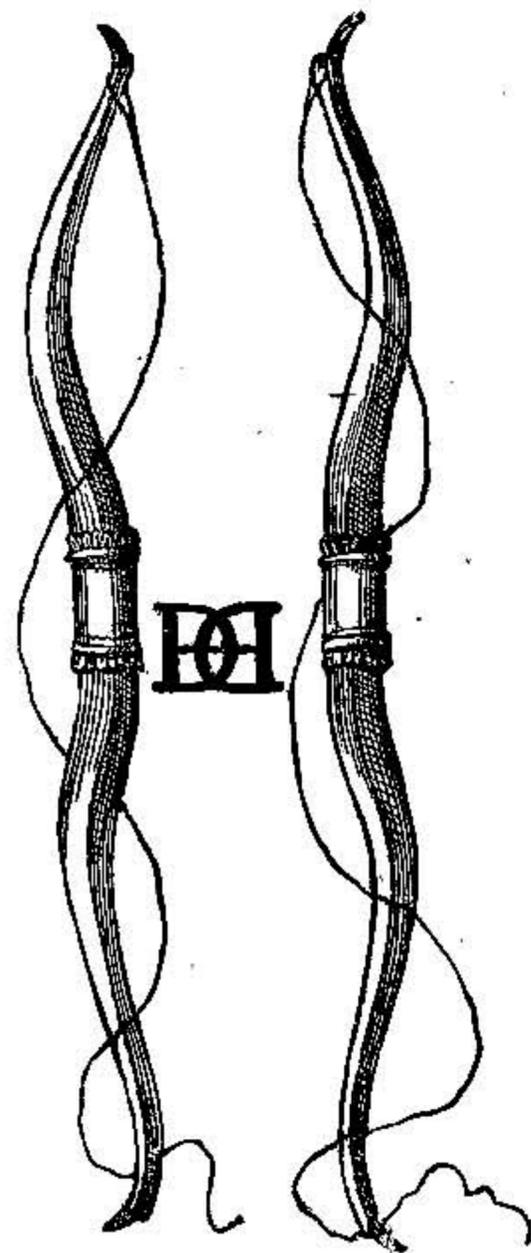
J'oy, je ne fais quoy, qui bruiet.

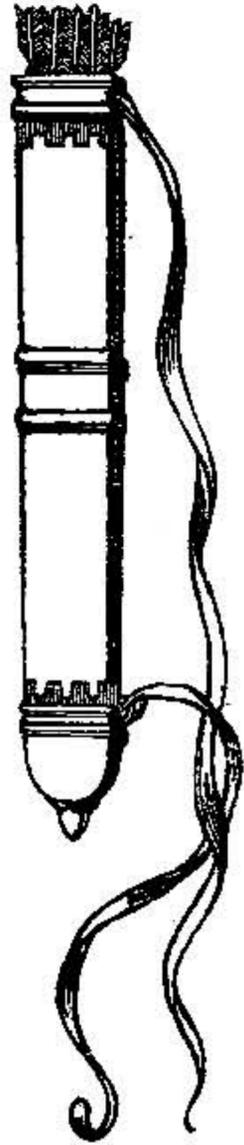
*Quelque chose qui reluiet
S'est présenté à mes yeulx;
C'est son tymon diligent,
Où sont les roues d'argent*





De son grant char précieux.
C'est luy, voyez en la place
De son grant caete⁹³ la trasse
Chassant tous autres poissons;
Ainsy que tout pescheur juge,
Il en faiçt plus de déluge
Qu'ung million d'ameffons.
C'est luy, son char est levé,
Le voilà haut eslevé.
C'est luy, plus doubter n'en fault,
C'est ceste robbe azurée
De couleur de ciel parée.
Assis en ce throsne hault,
Je voy sa barbe mouillée,

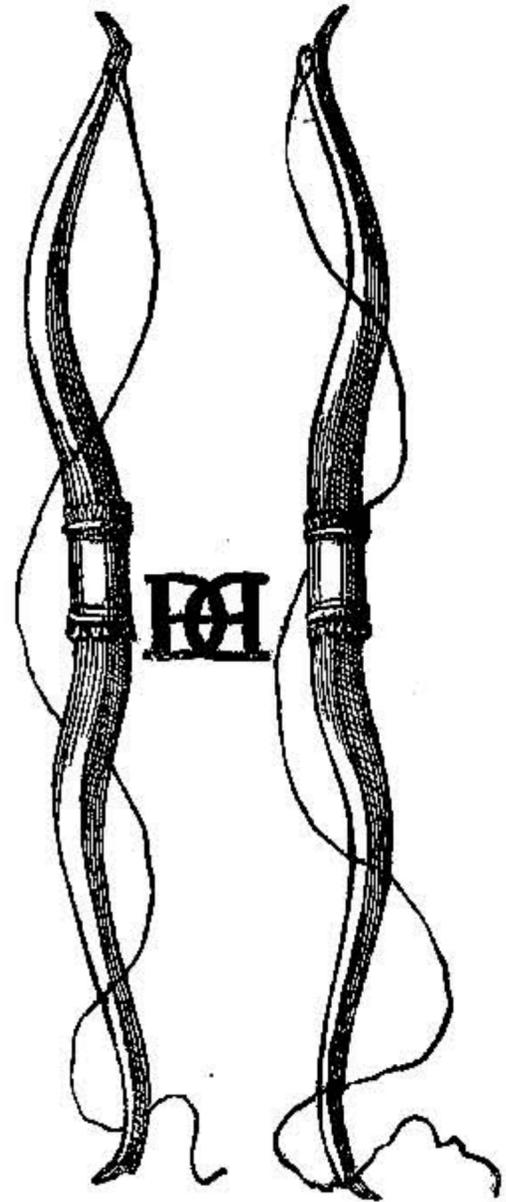


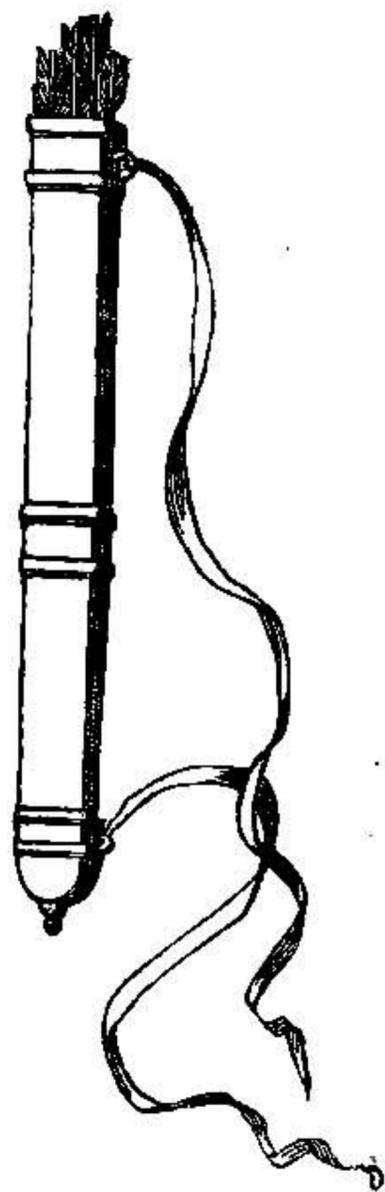


*Sa face non essuyée.
J'oy sonner ses Arions
De cornetz grans & petis.
C'est le frère de Thetys,
Doubter plus nous n'en seaurions.*

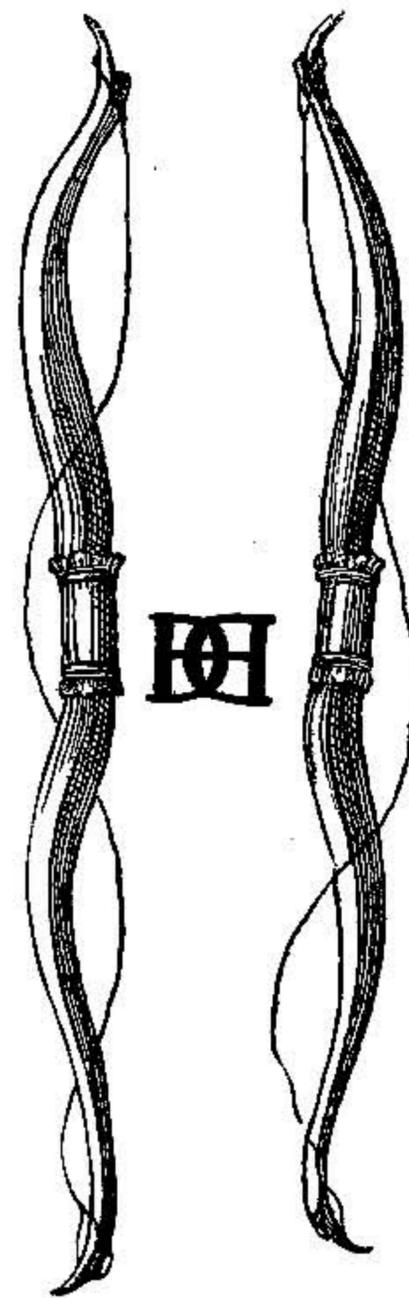
*Sire, escoutez la chanson
Que Neptune vous présente;
La lecture autant que le son
Rendra vostre ame contente.*

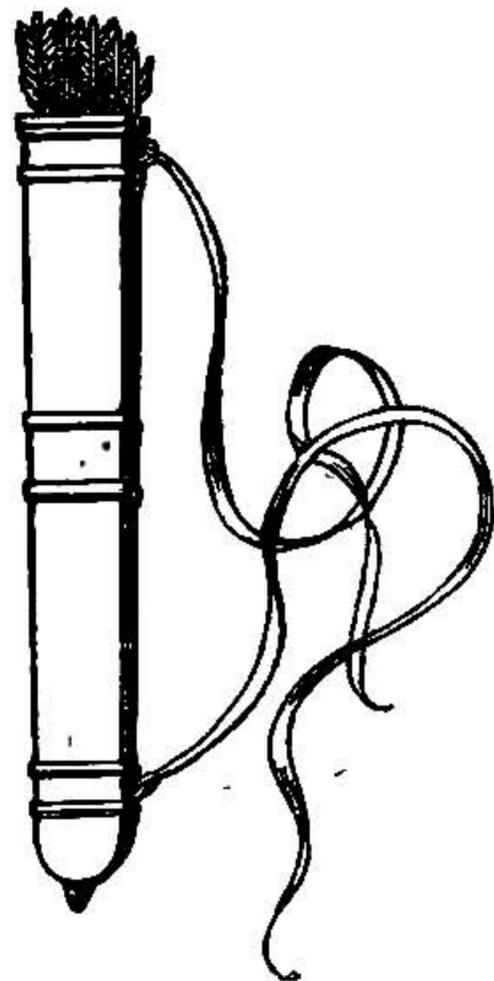
*Sur mon dos, Roy très puissant
Encor plus dessus la terre,
Je te veulx faire ung présent
De vent propre & conduisant
Ton navire en Angleterre.*





*Je ne crains plus la despite
Juno qui persécutoit
Le sang Troyen, sang d'estlite,
Et par sa grande poursuicte
Contre eulx les Dieux irritoit.
J'oy Vénus qui me commande
Pour la race d'Ylyon
Que toutes voz voilles tende
Et que tous mes vents je bende
Pour ruiner Albyon.
Palas qui fut autrefois
Contre vous fort ammée
M'a dict de sa propre voix
Que feu François de Valoys*



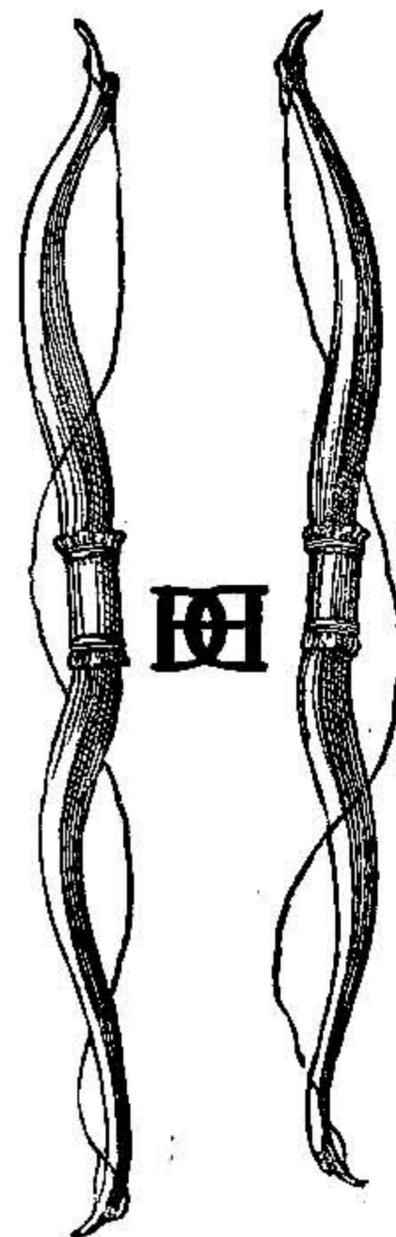


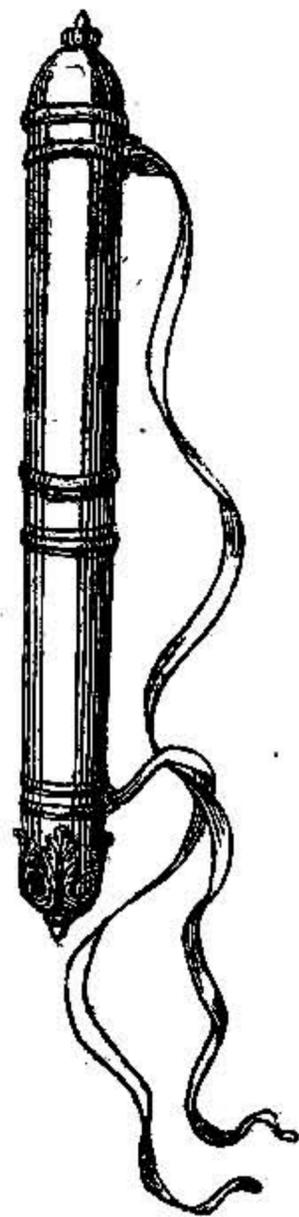
Au ciel l'avoit appaisée.

*Cinglez donc dans peu de temps
Pour ce règne conquister,
Car les Dieux en sont contens
Et des plus comme j'entens,
Apollo & Jupiter.*

*Sire, laissez là la dextre
Et regardez à fenestre,
Lors vous verrez quel effroy
Ha peu faire vostre armée
Contre ceste gent couée.*

*Pour le sang de Godeffroy
Bouillon mérite grant fame
Quant de luy sort une femme*

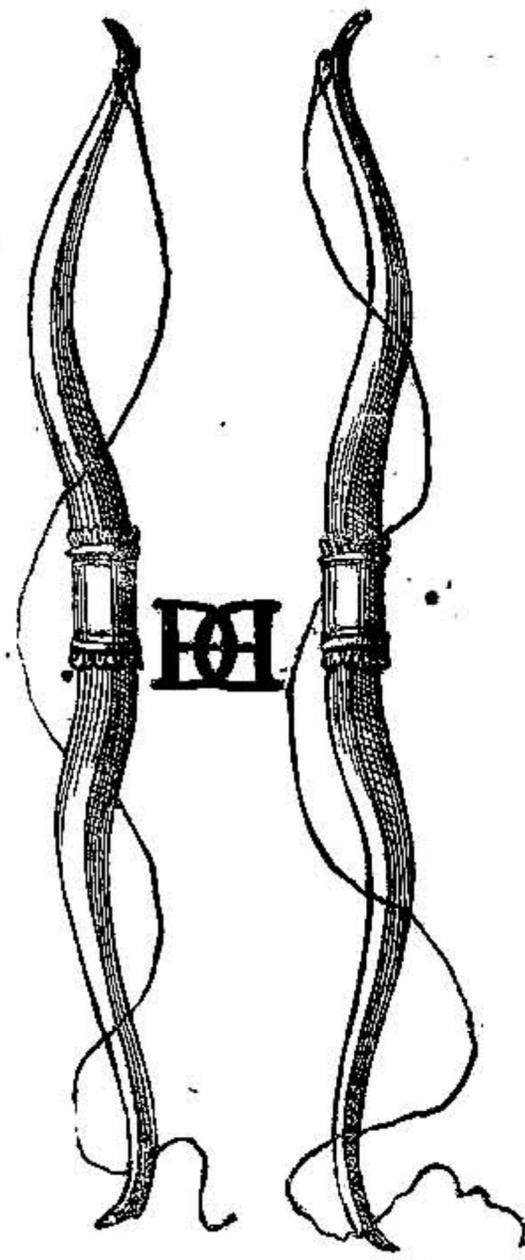




Qui faict teste à l'ennemy.
Que pourra doncq faire ung maste,
Duc de Guise ou Duc d'Aumalle,
Quant se mestera parmy?

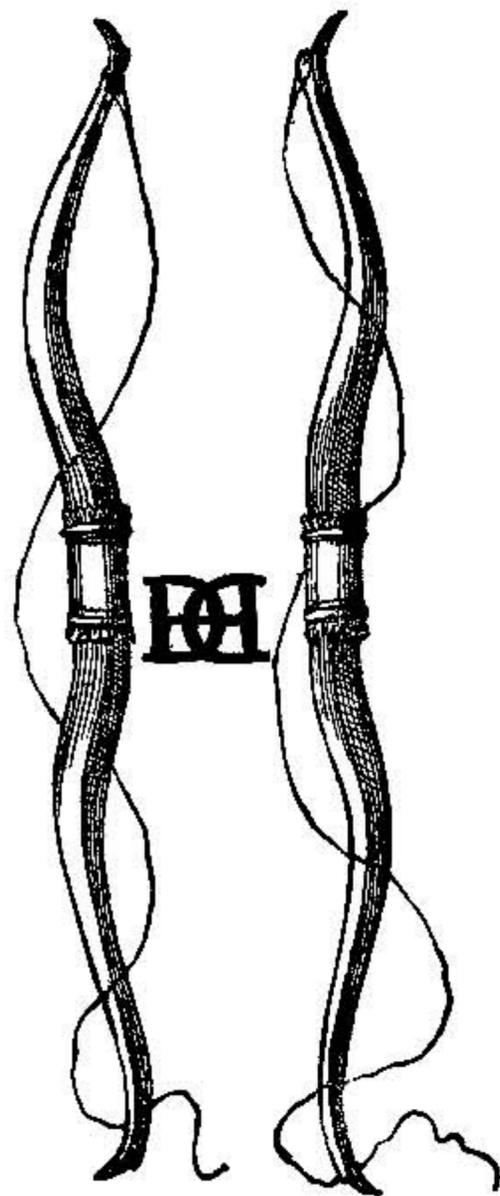
Voyez toutes vos gallées,
Voꝝ navires bien armées
De grant cueur se soubz lever;
Chascune à plains voilles volle
Et n'atent que ta parolle
Pour leurs ancres relever.

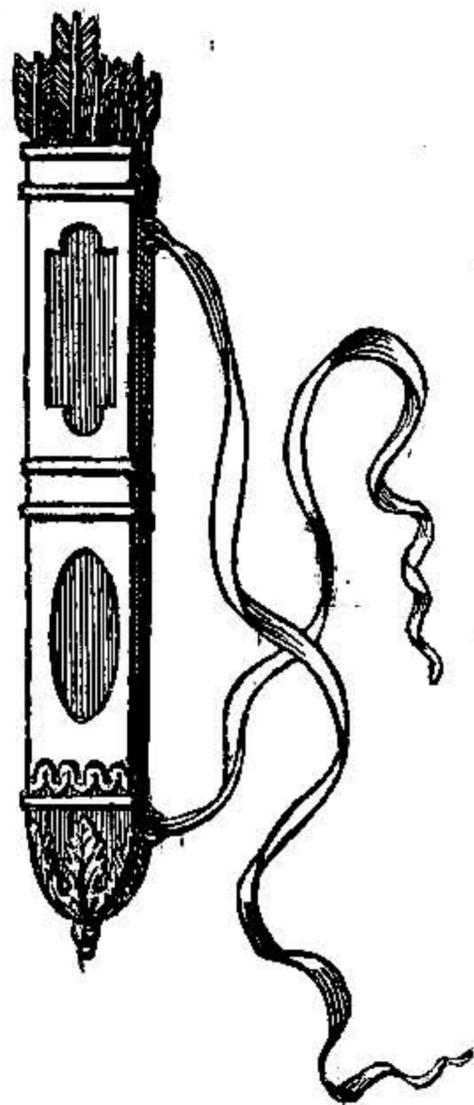
Ils veulent à la remise
L'ouvrir toute la Tamise.
D'un exercite puissant
Voyez ung peu quel augure





*La Fortune leur procure,
Ilz sont rangez en croissant.
Escoutez Vulcan qui tonne
Et ses grosses voix entonne
Avec tailles & dessus.
Uray Dieu, Quelle symphome!
Sire, avec ceste armony
Vous gagnerez le dessus.
Oyez ceste barbe grise
Qui est dessus ceste frise,
C'est ung Dieu resuscité,
Qui fut du temps de Saturne,
Mais or la bonne fortune
Nous l'a par toy rapporté.*





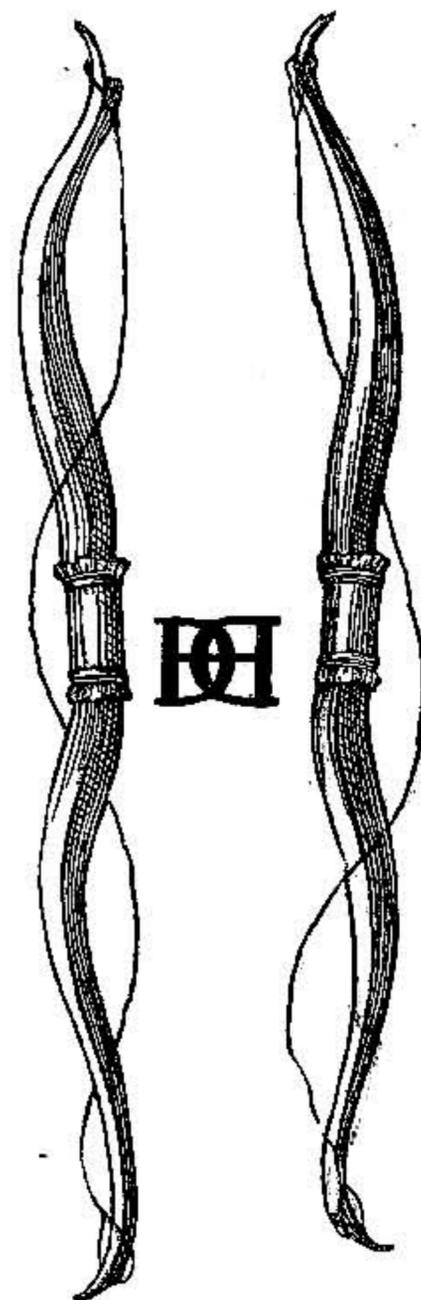
Je suis l'aage d'or,⁹⁴

D'honneur revestu.

Je suis en vertu

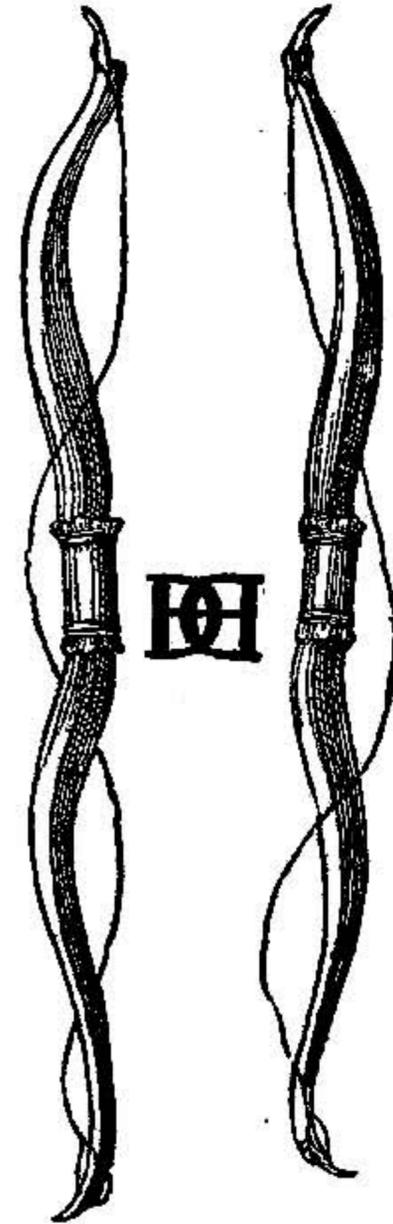
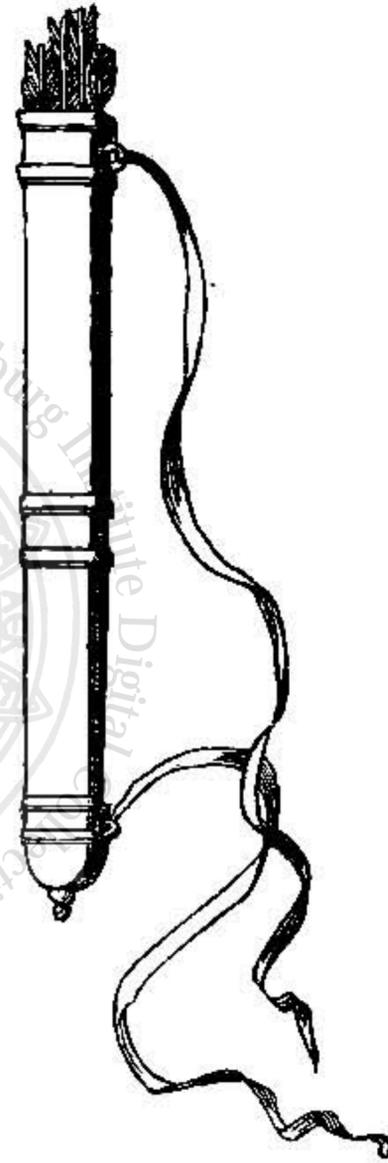
Et serai encor.

• *Dessoubz ce pont les Néréides
De tes louenges ne sont vuydes,
Car d'un quatrain pour t'honorer
Ont voulu cet arc décorer.
L'aage d'or qui fut florissant
Avant l'argent, le fer & le cuyvre,
Par ung Roy en vertu croissant,
Au monde recommance à vivre.
Acourez tous citoyens de Rouen,
Depuis le pont jusques à Saint-Ouen*

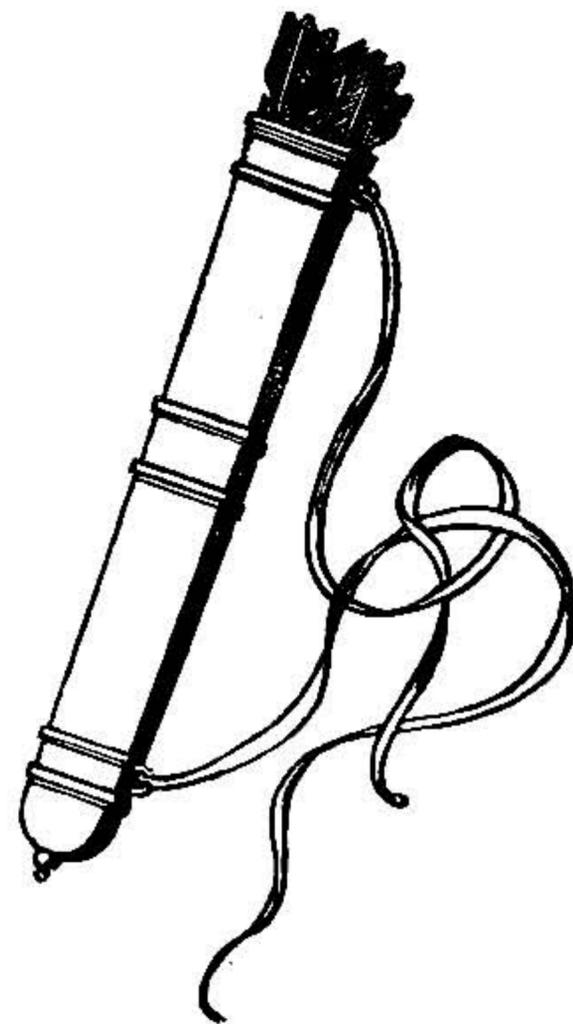
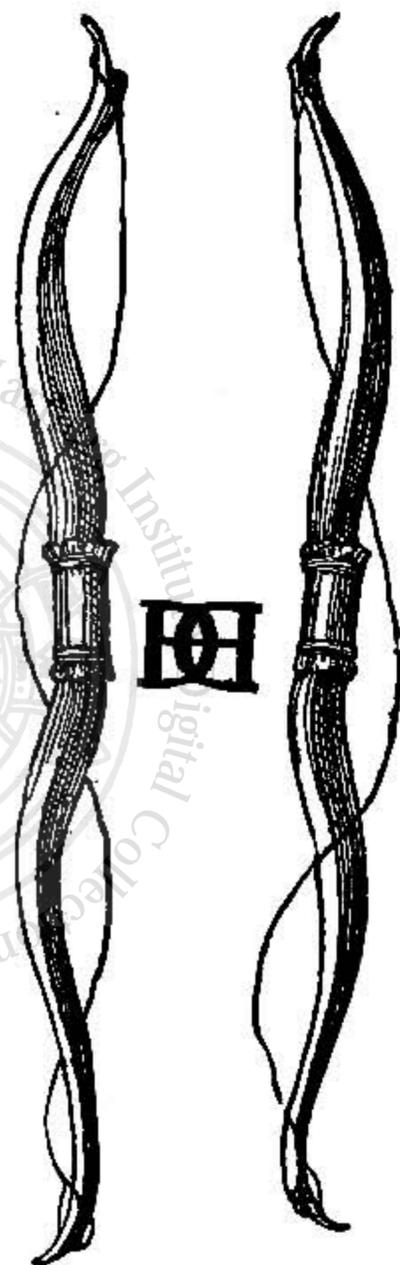


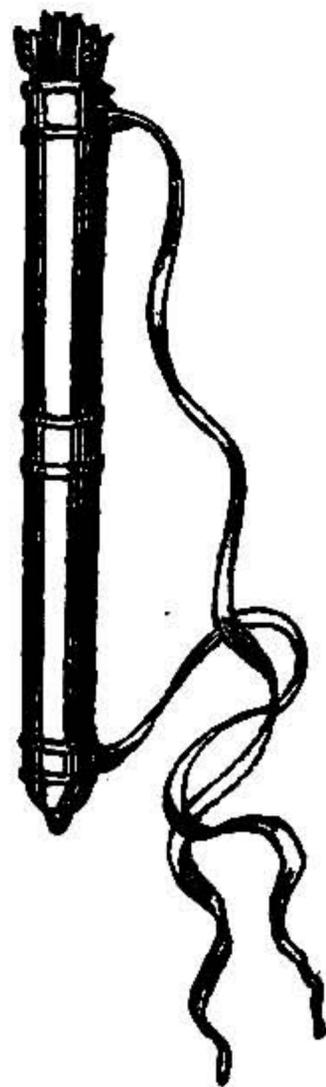
*Et par de là. Voicy le Roy qui passe,
Le Roy, est de tous Roys l'outrepasse.
Le voyez-vous sur Bucéphal monté,
Bucéphal dis pour sa grande bonté.*

*Le Roy qui peult y monter & descendre
N'est moindre aussy que le grant Alexandre.
Le voyez vous dessoubz ce ciel doré,
D'un habit blanc découppé décoré.
O le corps droict! O la divine face!
A sa vertu doibt peu sa bonne grace.
Vive le Roy! Criez tous : Vive! Vive!
Vive le Roy! Criez tous de voix vive,
Criez, criez, Vive le Roy Henry!
Tant que le Parth ait le Rosne tary.*



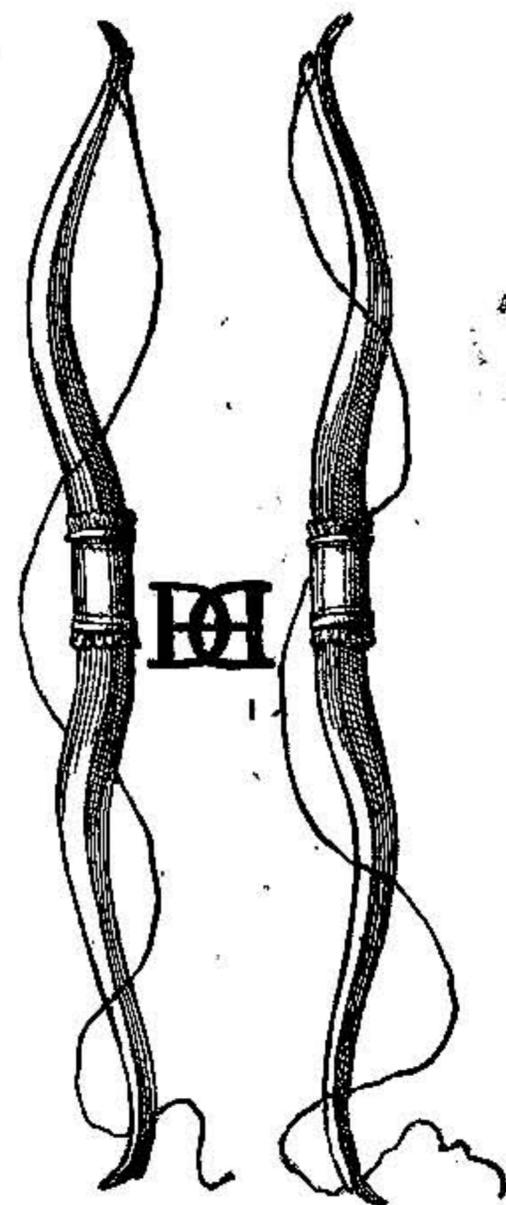
Voyez après ces beaulx princes & bons,
 Du sang royal la race des Bourbons.⁹⁵
 Voyez aussy de Lorraine les princes,⁹⁶
 Dignes de Roys gouverner & provinces.
 Considérez qui marche quant & quant,
 Ce cunctateur, ce Fabius le grant,
 Montmorency, conestable de France,⁹⁷
 Fabius dict de sa saige prudence.
 Or où es tu Hannibal de Cartage?
 Tu tremblerois en voyant son visage.
 Voyez le chef de la terre normande,
 C'est Annebault, qui sur la mer commande.⁹⁸
 Voyez aussy les mareschaulx de France,
 De Sainct-André la modeste présence,⁹⁹

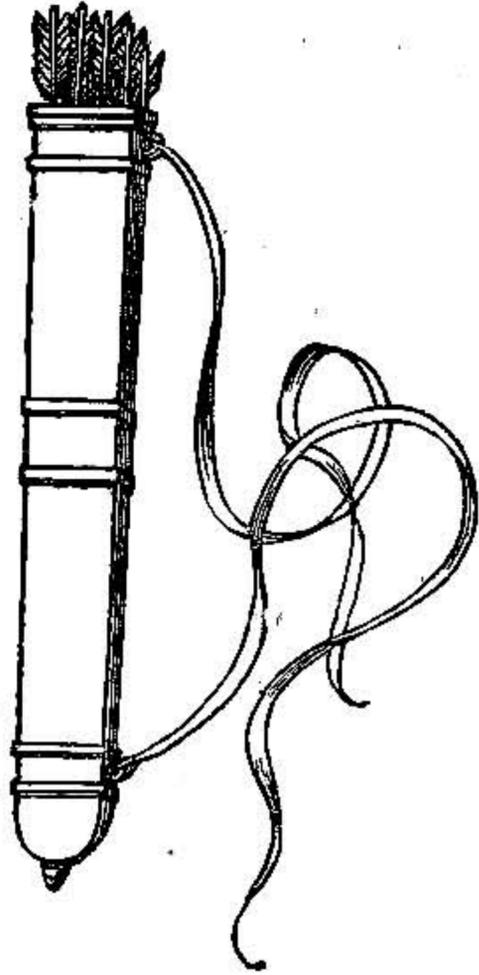




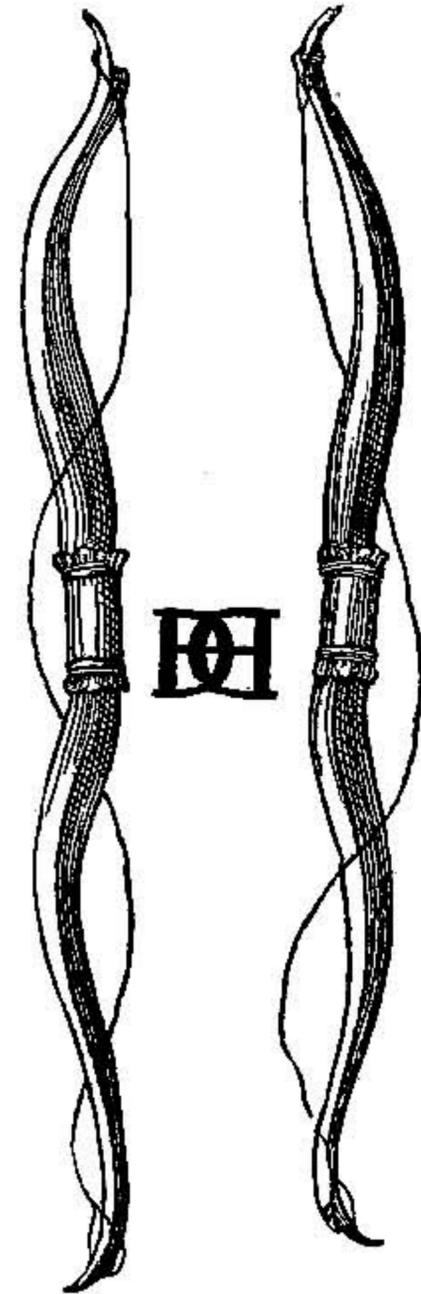
*Et en Sedan chascun de vous remarque
Le noble sang des ayeulx de la Marche.¹⁰⁰
Ceulx là qui ont ces précieux colliers
De l'ordre sont Sainct-Michel chevaliers,¹⁰¹
Et ceulx d'après qui les suivent en presse,
De la maison du Roy c'est la noblesse¹⁰².*

*Tout le monde est étonné,
Car Jupiter a tonnè.
Ne voyez vous la nuée,
Qui est du ciel séparée?
Ce doibt estre quelque augure,
Ou bien le subtil Mercure,
Qui est çà bas descendu.
Avez vous riens entendu*





Là bas vers ce carré d'or?
C'est le furieux Hector,
Qui tout seul aux Dieux devise,
Ou aux hommes prophetise;
Mais il est terrible encor :
Mal ne me faiçt de Troye la ruyne,¹⁰³
Ny de Achilles le coup me meurdrissant,
Puisque je voy que de mon sang insigne
Faveur du ciel forme ung triple croissant
Qui remplira ceste ronde machine.
Arrestez vous, arrestez vous, o Sire!
Je voy là bas la lumière reluyre,
Je voy là une lueur s'espandre,
Je voy que c'est. Cest une Salemandre



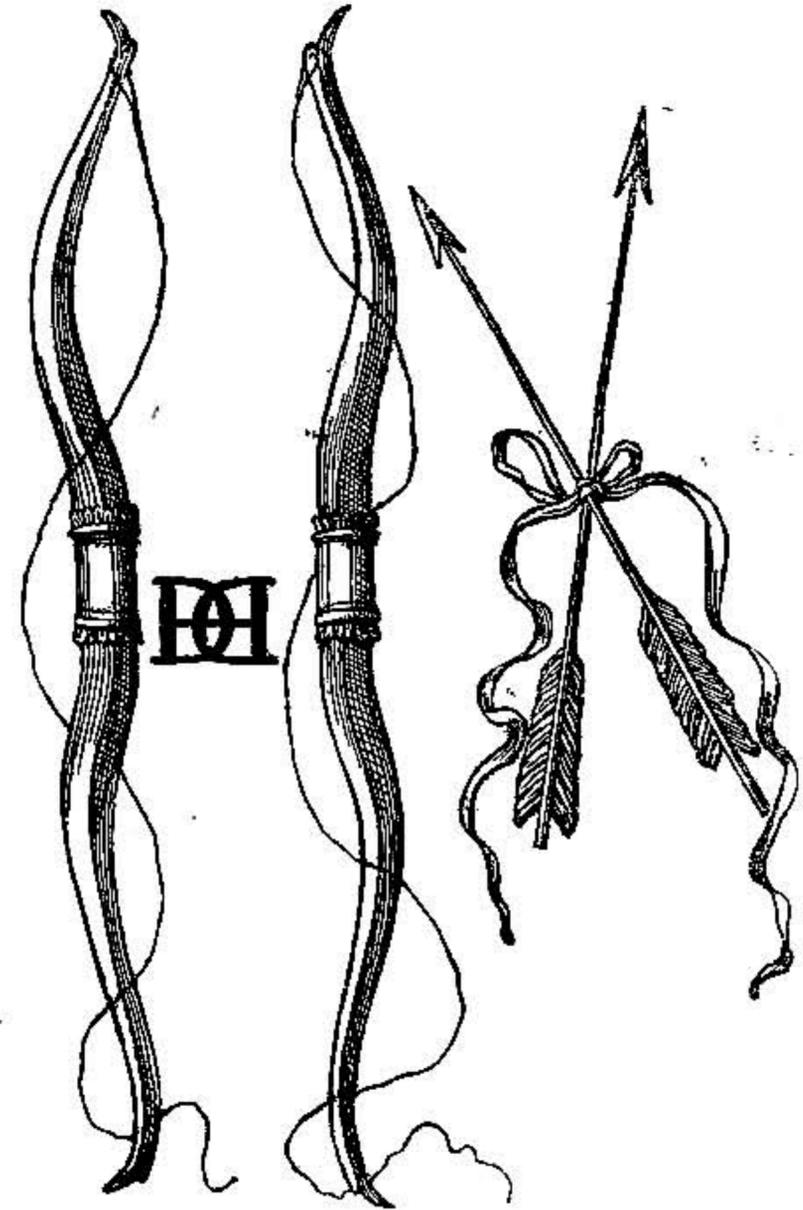
Qui vient du ciel pour rendre ton croissant,
De son feu vif tout resplendissant
Et de ce lieu mont sacré Parnasus,
Contrainct sortir le cheval Pégasus.

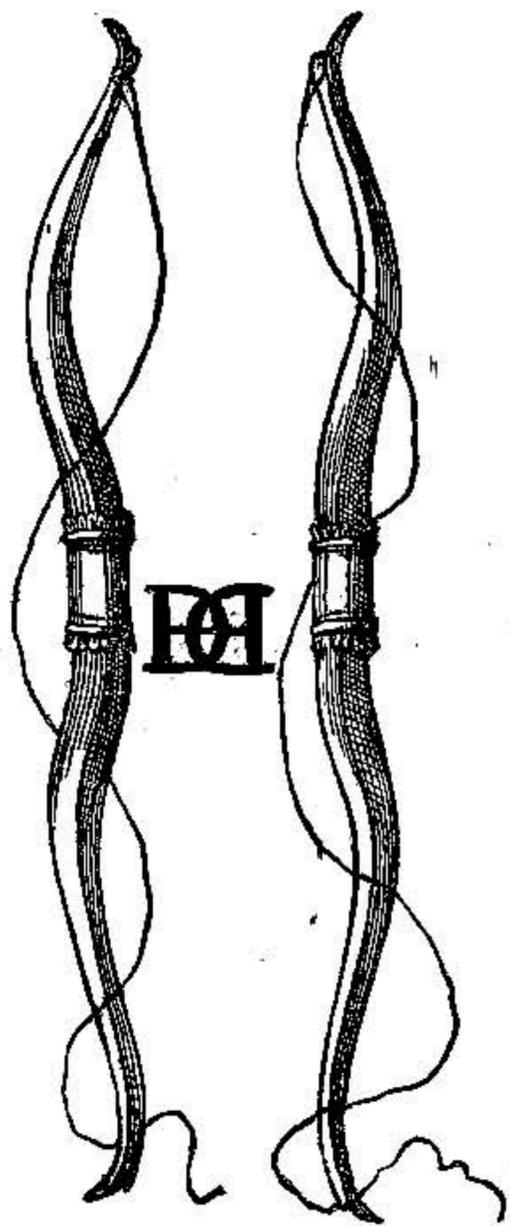
O! Les neuf seurs qui ce mont gouvernez,
Vostre fauteur nostre Roy estrenez.

Roy très chrestien le ciel tant d'heur te donne ¹⁰⁴
Que soubz ta main justice est florissante,
Les haultains cieulx honorent ta couronne
Et à t'aymer le tien peuple s'adonne,
Voyant discorde en ton règne impuissante.

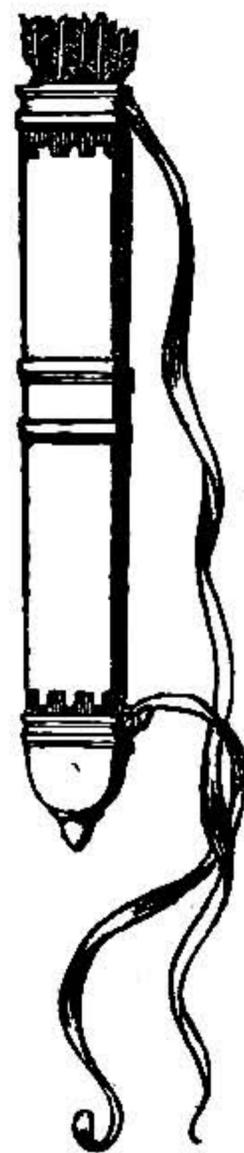
O! Apollo, chef de ce tabernacle
L'heur à venir dy nous par ton oracle :

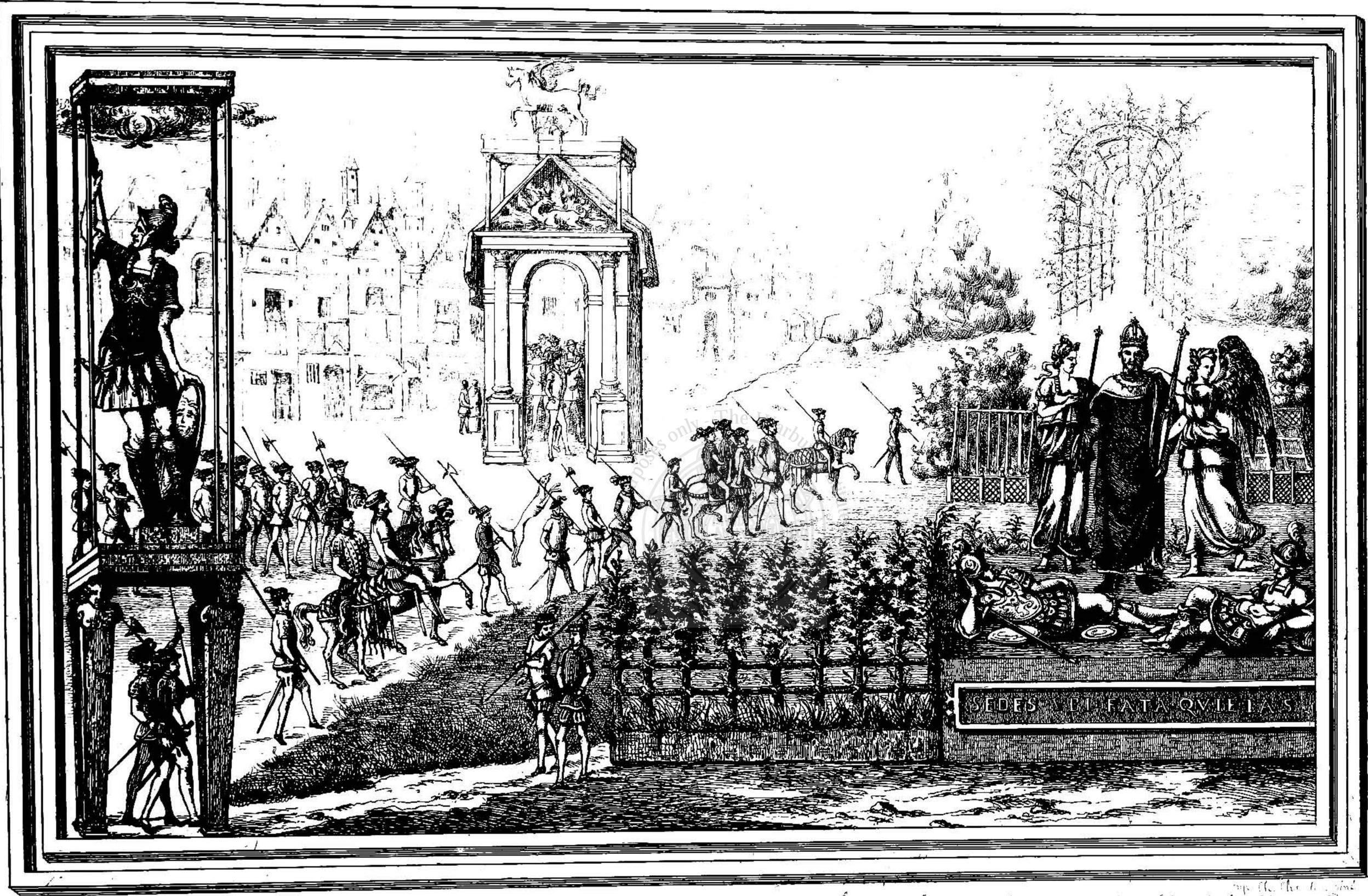
Sortez léopards d'avec les fleurs royales, ¹⁰⁵





Faire je veulx de deux une couronne.
Assemblez vous deux nations loyalles,
Le droict le veult & Jupiter l'ordonne.
Qu'un seul règnant à vous deux les loix donne,
Tant que puissiez congnoistre en ung temps mesme,
De cueur entier & de volonté bonne
Henry second & Henry le neufiesme.
Sire, les Dieux qui font cy demourance
Ont ceste nuict faict ung lieu de plaisance
Plain d'arbrisseaux, le long plaisantz rivages
Retentissantz des gratieux ramages
Des oyseletz qui y font leur séjour.
L'obscure nuict n'efface poinct le jour
En ce lieu cy. C'est ung lieu de plaisir





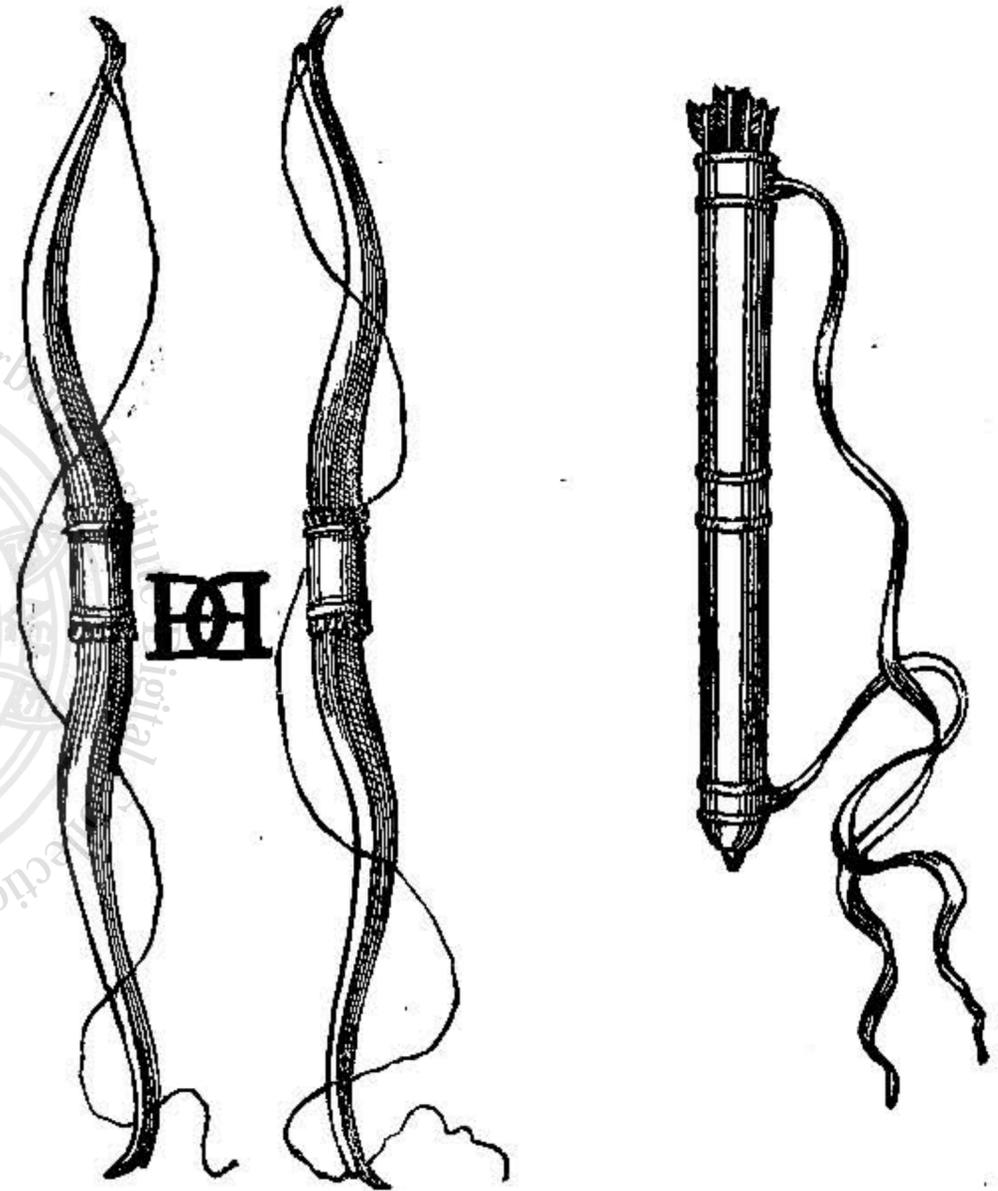
SEDES VBI FATA QVILIAS

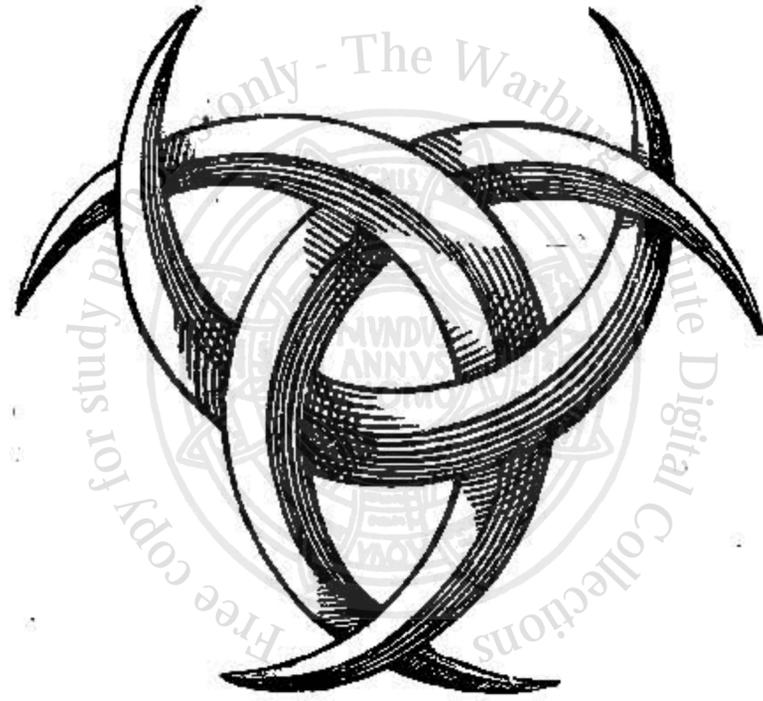
... Jernem ... Salamina reliquit ...
... parnasus pegasus ...
... quincto lumine ...

Où l'homme n'a ny souhaiet, ny désir,
Ilz ont pour vous construiet & composé
Et si y ont cest escript apposé :

C'est le repos, le paradis heureux
Des Roys qui sont des biens tant amoureux.
François premier y est franc & délivre;
Henry second viendra qui le veult suivre;
Bonne mémoire a faiet ce lieu pour eulx.
Exaulcez vous, O portes du grant temple,
Pour recevoir ce grant Roy d'honneur ample,
Exaulcez vous long temps à qu'il n'avint
Qu'ung si grant Roy à vostre sueil parvint!

Honneur à Dieu qui tel Roy nous envoie!
Salut au Roy qui de Dieu suiect la voye!





NOTES ET VARIANTES.

Les vers ou fragments de vers imprimés dans ces notes en caractères italiques sont les variantes qui se trouvent dans le volume cité p. 5 de la notice bibliographique.

1. *Tel vous ay veu.*
2. *A vostre heur grant, vostre bon droict et force.*
3. *Lequel vainqueur mettant paix en divorce,
J'ay veu entrer dans Rotien triomphant.*

Le poëte fait ici allusion aux troubles ayant éclaté en 1548 dans la Guyenne, dans l'Angoumois et dans la Saintonge, qui furent promptement réprimés par le connétable de Montmorency, le duc d'Aumale et M. de Vieilleville; à la campagne d'Ecosse, sur laquelle nous donnerons plus loin quelques détails et à celle de Boulonnais.

Claude de Lorraine, duc d'Aumale par la cession de son frère François, duc de Guise, né le 1^{er} août 1526, mort le 14 mars 1573.

François de Scépeaux, sire de Vieilleville, comte de Duretal, baron de Mathefelon, sieur de la Vaisonsière, de Saint-Michel-du-

Bois et de la Berardiëre, connu sous le nom de M. de Vieilleville, fils de René de Scépeaux, seigneur desdits lieux, et de Catherine de la Jaille, né en 1509, se distingua dans toutes les guerres du seizième siècle, et fut élevé à la dignité de maréchal de France en 1563. Il mourut empoisonné le 2 novembre 1571, au milieu des fêtes qu'il donnait en son château de Duretal, au roi Charles IX. Il était depuis 1553 gouverneur et lieutenant-général pour le roi, en la ville de Metz et pays Messin.

4. *Chars* au lieu de *qu'Arcz*.
5. *Que ceux jadis dressez pour les Césars.*
6. *Des Grecz, vanteurs.*
7. *Jusqu'à l'autre en la mer.*
8. *Ains* au lieu de *mais*. — *Athlas* désigne dans ces vers François I^{er}.
9. *Que* au lieu de *car*.
10. *Car* au lieu de *et*. Ce vers est écrit en caractères romains.
11. *Se pare* au lieu de *s'empare*.

12. Ce vers n'est pas dans le volume imprimé.
13. En tête marchaient les quatre ordres mendiants, Cordeliers Jacobins, Augustins et Carmes, suivis du clergé des églises paroissiales et collégiales, revêtu de surplis, chacun faisant porter devant lui des croix d'or et d'argent, sous la conduite du *Doyen de la chrétienté* (on appelait ainsi le premier doyen du diocèse, celui de Rouen), derrière lequel s'avançaient en psalmodiant les Bénédictins de Saint-Ouen et les religieux des prieurés de Saint-Lô et de la Magdeleine.
- Il n'est pas ici question dans le cortège de l'archevêque de Rouen; Georges II d'Amboise étant mort le 25 août précédent, et son successeur, le cardinal Charles I^{er} de Bourbon, dit alors le cardinal de Vendôme, quoique déjà nommé, n'ayant pris possession de son siège que le 11 avril 1551.
14. *Charité* au lieu de *piété*.
15. *Malgré efforts* au lieu de *et toutefois*.
16. *Les ennemys des Dieux il punira*, n'est pas dans le volume imprimé, de sorte qu'il n'y a qu'un vers au lieu de deux.
17. *L'Infidèle* au lieu de *le rebelle*.
18. *Faictes sonner haultement voz organes*
Et esbranler voz cloches et campanes.
19. *De charité éprise* au lieu de *sans en estre requise*.
20. *Croistre à son nom vostre gloire et haulteur*.
21. Les porteurs et mesureurs de sel étaient au nombre de soixante-douze, vingt-quatre mesureurs et quarante-huit porteurs; ils s'intitulaient officiers du roi pour les sels, étaient chargés par le fermier général des gabelles de les distribuer aux habitants de la ville et formaient une corporation très riche et très importante. La vente des offices des mesureurs valait aux Finances royales plus de cent cinquante mille livres, aussi leurs possesseurs traitaient-ils les porteurs comme des hommes de corvée, quoiqu'ils fussent membres de la même corporation et eussent obtenu des lettres de privilèges des rois Charles VIII et François I^{er}, ce qui donna lieu à de continuelles rixes et à de nom-

breux procès. (Voir *l'Histoire des Corporations d'Arts et Métiers*, Ouin-Lacroix). *L'entrée imprimée* dit qu'ils étaient dans le cortège, au nombre de six vintz marchantz à pied, ayantz collets de maroquin velouté, les aucuns de satin blanc, artificiellement découpez, renouez de ferrons d'or, sur un pourpoint de satin noir, pareillement découppé et renouent le hault de chausses de velours noir, bouffant le taffetas blanc, les bottines telles que le collet doublez de velours noir, le bonnet, ceinture et fourreau d'espée couvers de mesme velours, le plumail blanc et noir sur l'aureille, la pertuisane ou javeline de barde sur l'espaule, garnie de franges et houppes de soye. Devant eulx, quatre labours et deux phiffres, et autant au meilleu, vestus de leur livrée.

22. Les aulneurs de drap parurent au nombre de quarante, dit *l'Entrée imprimée*; ils étaient vêtus de satin noir et leur pourpoint de satin blanc était pourfillé de fil d'or. Ils défilèrent à cheval, leurs chevaux caparensonez de noir semé de croissantz blancs.

Ils ne formaient point corporation; ils possédaient des charges qui se vendaient ordinairement fort cher au profit de la ville et du roi. (Voir *l'Histoire des Corporations, etc.*, Ouin-Lacroix).

23. Ce vers est en caractères romains.

24. *L'Entrée imprimée* dit que les vendeurs de poisson étaient au nombre de six, montés sur des chevaux dont les housses étaient bordées de velours noir brodé d'or, vestus de taffetas noir, le saye fourny de manches de satin cramoisy rouge.

Notre poète s'est nécessairement trompé, en en comptant quarante, car il n'y avait que six charges de vendeurs jurés pour la vente du poisson.

Etablis par Godefroy du Reaume, maire de Rouen en 1369, ils avaient un grand nombre de privilèges qui leur furent successivement confirmés par Charles VI en 1409, par Henri VI, lors de l'occupation anglaise en 1432, par François I^{er} en 1531, et en 1637 par Louis XIII, qui les rendit héréditaires. — Jusqu'à cette époque, leurs offices étaient conférés par provisions du roi, auquel ils retournaient lors de la mort du titulaire. (Voir *l'Histoire des Corporations, etc.*, Ouin-Lacroix.)

25. *Chascun ayant pour ornement choisy.*

26. *De ce grant Roy au lieu du prince grant.*

27. Entre ce vers et celui : *Sire voicy ceulx.... il y a,*
Et n'espargnez richesse ny avoir
Pour faire honneur à Roy de tel pouvoir.

Les monnayeurs jouissaient des honneurs, droits, privilèges et exemptions qui appartenaient aux commensaux de la maison du roi, et à Rouen ils conservèrent à peu d'exceptions près cet état dans leurs familles pendant tout le moyen-âge. Ils ne relevaient que du tribunal de leur juridiction, séant à l'Hôtel des Monnaies, et étaient obligés de se transporter, selon les ordres du roi, dans telle ville qu'il lui plaisait de désigner, aussi lit-on cette formule en tête de leurs actes : « Nous les monnoyeurs tenans garnison et servans le Roy en sa Monnoye de Rouen. »

Ils étaient couverts de robes de damas noir de Venise fleuronné sur pourpointz de satin blanc ; les housses de leurs chevaux semées de croissans et chiffres du Roy, de guippure de fin argent, chascun deux lacquaiz devant soy bravement accoustrez de velours et satin de leur livrée.

28. *Voicy après au lieu de Sire voicy.*

29. Les juridictions de première instance étaient alors la Vicomté, la Vicomté de l'Eau et le Bailliage, les sièges présidiaux n'ayant été créés que par édit du mois de janvier 1551.

Le vicomte de Rouen était noble homme, Alonce de Civile, écuyer, sieur de Bouville, installé en 1542, mort en 1552. (*Histoire de Rouen*, Farin.)

Le Vicomte de l'Eau était noble homme, Jacques Le Pelletier, écuyer, sieur de Martainville, qui exerça cette charge de 1522 à 1552. (*La Vicomté de l'Eau*, Ch. de Beaurepaire.)

30. *Du Bailly au lieu de ce preud'homme.* — Le lieutenant-général du Bailly était Jacques de Brévedent, écuyer, sieur du Veneur, de Sahurs et de Vanecroq, ancien conseiller au Parlement, reçu dans cette charge le 28 juin 1547, mort en 1568. — *Arrivé devant l'arc triumpal du Roy, il mist pied à terre et le genoil en*

terre et la teste nue proposa au Roy sa harengue ainsi que bien faire le scavoit. (Arch. de l'Hôtel-de-Ville. Reg. des Délibérations).

31. Louis Mustel, sieur de Bosroger, qui succéda dans cette charge à Jean, son père, en 1549. (*Procès verb. de la Recherche de la Galissionnière.* — Reg. des délibérations du corps de ville. Arch. de la ville de Rouen.)

32. M^e Jehan du Bosc, sieur de Coquereaumont, nommé procureur du Roi, en 1524. (*Reg. des délib. du corps de ville.* Arch. de la ville de Rouen. — Reg. secrets du cabinet du Roi. Bibl. de Rouen. fonds Martainville.)

33. *Vingt et quatre* au lieu de *quatre et vingt*, qui est une inversion, car les anciens formant le conseil de ville n'étaient qu'au nombre de vingt-quatre.

34. Le poète désigne par ce vers la Cour des Aydes. *Deux huissiers vestus d'escarlade brune précédoient les présidentz, accompagnez des généraulx, conseillers, advocat et procureur du Roy, tous vestus de robes d'escarlade rouge, doublez de velours noir.* C'étaient : Charles Gouel, sieur de Poville et de Villiers, premier président, reçu à la survivance de son père, le 25 mars 1530 ; Henri Jubert, sieur de la Gripière, second président ; Thomas Maignart, sieur de Bernière, Jacques de Croismare, sieur de Saint-Just, Pierre Valles, Guillaume Aoustin et Jean Frigart, généraux ; Pierre de Quièremont, sieur de Barentin, Nicolas d'Esquetot, Arnould Le Goupil, sieur du Parquet et Thomas Artur, conseillers ; Jean-Baptiste Le Chandelier, avocat du Roi, nommé le 26 janvier 1546, et Jean Artur, procureur du Roi, reçu le 15 janvier 1546. (*Arch. de la Cour des Aydes.* Communication de M. de Beaurepaire.)

35. *Monstrer* au lieu de *dire*.

36. La relation imprimée dit que la Cour du Parlement était composée des quatre présidents, accompagnés de quarante conseillers, des deux avocats du Roi, du procureur général, du greffier civil et du greffier criminel. Comme le Parlement était alors composé de cinquante et un conseillers, nous n'en nommerons aucun et nous

nous bornerons à donner les noms des personnages certainement désignés, scavoir : Pierre Rémon, premier président, reçu le 2 décembre 1543, mort le 29 mai 1553 ; Etienne de Tournebutle, écossais, ancien gendarme de la compagnie du comte d'Aubigny, ancien conseiller au Parlement de Paris, second président, reçu le 16 février 1541, mort le 7 avril 1553 ; Louis Petremol, troisième président, reçu le 2 décembre 1549 ; Antoine de Saint-Anthot, ancien conseiller au Parlement de Dijon, quatrième président, reçu le 27 mars 1549, devenu premier président le 21 juin 1553, mort en 1565 ; Laurent Bigot, sieur de Tibermesnil, reçu premier avocat général en 1527 ; Jacques Lefebvre, second avocat général, reçu en 1543 ; François Morelon, procureur-général depuis 1541 ; Thomas Surreau, sieur de Lisors et de Farceaux, greffier en chef civil, qui succéda à son père en 1536, et Adrien Toustain, sieur de Frontebosc, greffier en chef criminel depuis 1541. (*Arch. du Parlement. — Mss. Bigot. Bibl. de Rouen.*)

37. *Portant de perles* au lieu de *qui a de perle*.
 38. *Suivant la* au lieu de *et selon*.
 39. *Tant que chascun soubz votre majesté*
Vive prospère en paix et seureté.
 40. *Avancez vous j'oy les tabours sonner*
Phiffres aussy et clairons résonner.
 41. *Pour saluer le grant dieu Mars, le Roy.*
 42. *Pour en honneur sortir de grant hazard.*
 43. *Voyez qu'ilz sont gros, trappés, amassez.* Trappés du verbe *traper*, être beau.
 44. *De bon soldat plein de vertu haulaine.*
 45. *De guerre et au lieu de expert de.*
 46. *par l'espée*
Vainquist jadis.... au lieu de *feist armée*
Quant il vainquit.
 47. *Espaigne et au lieu de l'une et l'autre.*

48. *Blanc* au lieu de *rouge*. — La miniature n° 2 représente bien les arquebusiers en rouge, et la relation de 1551 dit aussi qu'ils *portoient pourpoint de satin cramoisy rouge, hault de chausses de velours cramoisy rouge à grandes taillades bouffant le taffetas incarnat.*

49. *Morryon*, casque sans visière, aplati latéralement, terminé en avant et en arrière par une pointe relevée, qui semblait pouvoir se placer sur la tête indifféremment de l'un et l'autre côté.

50. *Pulverin*, petite poire pour mettre la poudre d'amorce.

51. *Flasque*, bouteille portative, bidon ou poire à poudre.

52. *Ces cinquante* au lieu de *deux cens*, qui est aussi le nombre donné par la relation de 1551.

53. *Anymes*, cuirasses composées de lames de métal, qu'on a aussi appelées *garde-cœur*.

54. *Qui tient la mort, Sire, et si fait la guerre.*

55. Ce vers n'est point dans l'imprimé et est remplacé ainsi que les trois suivants, par ceux-ci .

C'est celle là que chevaux volants tirent
A vostre loz dont tous peuples s'admirent
En vous voyant en son char triumpant
Pour avoir jà advoué son enfant.

La variante *chevaux volants* s'explique, ces vers étant imprimés sous la gravure sur bois dans laquelle le char de la Renommée est traîné par des chevaux ailés, au lieu de l'être, comme dans la miniature n° 3 du manuscrit, par des éléphants blancs.

56. *Pour contempler vos faictz victorieux.*

57. *Voyez après pour faire.*

58. *Cinquante sept hommes armez et richement équippez* représentaient les cinquante sept Roys qui par cydevant et depuis Pharamond ont heureusement régné en France.

59. *Vostre ayeul et bon père.*

60. François, dauphin, frère aîné de Henri II, mort empoisonné en

- 1536 par Montécuculli, son échanson. (P. Anselme, *Hist. de la maison de France et des grands officiers de la couronne.*)
61. Charles, duc d'Orléans, nommé d'abord duc d'Angoulême, autre frère d'Henri II, mort en 1545. (P. Anselme.)
62. *Aussy lesquels tous vous attendent.*
63. Ce char, comme nous l'avons déjà dit, n'est point représenté dans les gravures de la relation imprimée où on voit à sa place *Le Uhar de Religion.*
64. *Abaisse son aeste* au lieu de *qu'elle plane l'aeste.*
65. *Sera oye au monde en tous endroits.*
66. *en mode Césarine*
Chantent au luez vostre louange insigne.
67. *Riante* au lieu de *arrêtée.*
68. *De ce triumphe estante* au lieu de *triumphant eslevée.*
69. *C'est celle aussy qui de vostre croissant*
En plénitude est le cours accroissant
Dont vous fera.....
70. *Suyvoient six puissans* au lieu de *ce char viennent six.*
71. *De celle là à qui vostre puissance*
En peu de temps fait rendre obéissance.
72. *qui vostre armée grosse*
Ont rencontrés aux rivages d'Escosse.
Allusion aux deux victoires navales remportées sur les Anglais par Léon Strozzi, le 30 juillet 1547, et le premier août 1549.
Léon Strozzi, frère du maréchal, né en 1515, créé chef d'escadre par François I, en 1542, fut tué en 1554 devant le fort de Scarlino.
73. *L'une et l'autre Boulogne* sont la Haute et la Basse Boulogne, comme on disait autrefois; la haute ville bâtie sur une colline et encore entourée aujourd'hui de ses vieux remparts du moyen-âge, puis la basse ville ou le bourg, groupée le long du port, livrée à l'activité du commerce, de la pêche et de l'industrie. Ce vers
- est en caractères romains, ainsi que tous les noms de lieux dans les quatre pages suivantes.
74. *La haulle tour d'Ordre*, gigantesque phare de 200 pieds de hauteur, composé de douze étages qui s'élevaient en retraite l'un au-dessus de l'autre, avait été construite par Caligula (Voir Suétone) et non par Jules César, à qui Du Bellay en attribue à tort la construction. Cette tour s'est écroulée dans la mer en 1644. Les Anglais l'avaient environnée d'un fort, dont il reste encore quelques pans de murs sur la crête des falaises.
75. *Le fort de Paradis* était situé entre la tour d'Ordre et la Basse Boulogne, plus près de celle-ci que de la première, de manière à commander l'entrée du port. Il n'en reste plus de vestiges. Il y avait deux forts du nom de Paradis, le grand et le petit. Ce dernier a donné son nom à une des plus petites rues qui avoisinent le milieu du port de Boulogne : *rue du Petit-Paradis.*
76. *L'un et l'autre Ambleteul.* Ambleteuse, à trois lieues de Boulogne, à cinq de Calais. Cette petite ville avait été entourée par les Anglais, entre le nord et l'ouest, de fossés larges et profonds, remplis d'eau. Ceux-ci avaient élevé sur le bord de la mer une place carrée qu'on appelait le *chasteau*, et à cinq cents pas plus bas un petit fortin nommé *Selacque*, qui leur servait pour la défense du grand fort. Le fort de Selacque fut enlevé, le 24 août 1549 sous les yeux du Roi, par monseigneur de Vendôme, qui commandait l'assaut. Le grand fort d'Ambleteuse fut pris le lendemain 25 août par MM. de Châtillon et d'Essé.
77. *Montlambert*, fort occupé par les Anglais au sommet de la montagne de ce nom, et qui subsistait encore il y a quelques années. Le génie militaire en a récemment ordonné la vente et le nivellement. Le Roi Henri II, à son entrée en campagne, avait fait bâtir très près de Montlambert, non loin de la forêt de Suraine, un autre fort qui portait le même nom, pour assurer dans son camp l'arrivée des vivres. (Voir *Histoire de de Thou. — Annales d'Aquitaine de du Bouchet. — Mémoires de Vielleville. — Renseignements fournis par M. l'abbé D. Haigneré, archiviste de Boulogne.*)

78. Cette campagne d'Ecosse, dont les heureux résultats, l'arrivée en France de la jeune Marie Stuart, destinée à épouser le Dauphin, et la restitution intégrale du Royaume à la Reine mère, régente pendant la minorité et l'absence de sa fille, excitaient, à l'époque du voyage d'Henri II en Normandie, un si grand enthousiasme, est à peine mentionnée par les historiens français. M. de Thou, dans son histoire, et du Bouchet dans ses *Annales d'Aquitaine*, sont à peu près les seuls qui lui consacrent quelques pages, et encore ne sont-ils guère que les copistes d'un petit volume in-12 de 119 pages, devenu assez rare, publié en 1556, sous ce titre : *L'histoire de la guerre d'Ecosse traitant comme le royaume fut assailli et en grande partie occupé par les Anglois et depuis rendu paisible à sa Reyne et réduit à son ancien estat et dignité, par Jan de Beauquè gentilhomme françois*. C'est grâce à cet in-12, réimprimé in-4 en 1830, à Edimbourg, pour les membres du Maitland club, et publié de nouveau dans le format primitif, en 1862, par le comte Charles de Montalembert, membre de l'Académie française, que nous avons pu rétablir les noms des localités citées dans notre poème, et nous n'y serions jamais parvenu, si nous ne nous étions aidé des savantes notes de l'illustre commentateur de la nouvelle édition française qui, en outre, a bien voulu nous fournir gracieusement et amicalement de nombreux renseignements sur la topographie de l'Ecosse. Qu'il reçoive donc ici l'expression de nos remerciements et de notre reconnaissance. L'expédition française, commandée par M. d'Essé, *lieutenant général du Roy*, partit de Brest le 20 mai 1548 sur une flotte commandée par les frères Strozzi et débarqua à Leith, près d'Edimbourg, le 16 juin suivant. M. d'Essé, qui se couvrit de gloire pendant toute cette campagne, en conserva la conduite jusqu'en juin 1549, époque à laquelle il fut remplacé par M. de Thermes qui continua et acheva la conquête de l'Ecosse, dont une partie avait été envahie par les Anglais, lorsqu'Henri II y envoya ses troupes.

79. *Dondy*. Dundee, ville à l'embouchure du Tay, capitale du comté

d'Angus, port de mer, qui fut la seconde ville d'Ecosse, plusieurs fois prise et reprise par les Français et les Anglais.

Edimpton. Haddington, capitale du comté de ce nom, à deux lieues de la mer, sur la rivière de la Tyne, principal objectif de d'Essé pendant la campagne, sous les murs de laquelle se livrèrent de nombreux combats, entre autres celui du 10 septembre 1548, où 800 Anglais furent tués et 2,000 faits prisonniers. Elle fut prise par de Thermes, le 15 septembre 1549.

Portugray. Portygres. Portus-Gray. Broughty-Craig, aujourd'hui Broughty-Ferry, forteresse située sur une langue de terre à l'embouchure du Tay, appelée quelque fois le Gibraltar de l'Ecosse. Les navires du port de 300 à 350 tonneaux pouvaient ancrer à la marée montante, à cent pas de la porte du château que lord Gray (Patrick, quatrième baron Gray, gendre du comte de Huntley, d'une famille écossaise qu'il ne faut pas confondre avec celle des lords Grey de Wilton d'Angleterre) fit fortifier et livra aux Anglais. C'est encore un poste fortifié. On y voit deux tours carrées, adossées l'une à l'autre et d'un grand caractère.

80. *Termes*. Paul de la Barthe, sieur de Thermes, se distingua par sa bravoure dans tous les combats qui eurent lieu sous les règnes de François I, Henri II et François II. Né en 1482, il fut alternativement gouverneur de plusieurs villes et châteaux-forts du Piémont de 1542 à 1544, combattit à Cérisolles en qualité de colonel général de la cavalerie légère, et contribua beaucoup à la victoire qu'y remportèrent les français. Chevalier de l'ordre du Roi en 1449, gouverneur de Calais en 1553, puis de Paris en 1562, il avait été élevé à la dignité de maréchal de France en 1558 et mourut le 6 mai 1562. (P. Anselme. *Histoire général. et chronol. de la maison de France, des Pairs, Grands-Officiers de la couronne, etc.*

Essé. André de Montalembert, s' d'Essé, d'Esplanvillers, et de la Rivière, plus connu sous le nom de M. d'Essé, naquit en Poitou en 1483 d'une famille d'ancienne chevalerie. Il fit toutes les guerres d'Italie et s'y acquit une telle réputation, que François I le choisit pour compagnon au tournoi donné en 1520 entre

Ardres et Guines, où, avec le sieur de Sansac et François de Vivonne, sieur de la Chataigneraye, ils soutinrent avantageusement les efforts des quatre plus vaillants chevaliers de l'Angleterre. Il prit Landrecies en 1543, puis assiégé pendant trois mois dans cette ville par cinquante mille hommes commandés par Charles-Quint, il le força à lever le siège, quoique la brèche eût été ouverte dès les premiers jours, et qu'il eût été grièvement blessé. Nommé gentilhomme de la Chambre après ce brillant fait de guerre, chevalier de l'ordre en 1549, à son retour d'Ecosse, il fut tué, le 12 juin 1558, sur les murs de Terouanne, où il commandait, après dix jours de siège, pendant lesquels il avait repoussé trois assauts. (Jean de Beaugué, *Histoire de la Guerre d'Ecosse*, 1556. — *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou*. — L. Moreri, *Dictionnaire historique, etc.* — P. de Bourdeille, sieur de Brantôme, *les Vies (des Hommes illustres et grands Capitaines François de son temps.)*)

81. *Ysle des Chevaux*. Inche-Keith ou l'île aux Chevaux, située dans le golfe de Forth, fut enlevée aux Anglais par d'Essé, après un combat des plus acharnés livré en présence de la reine, qui ne cessait, dit de Thou, d'animer tout le monde, et qui voulut qu'à l'avenir, en mémoire de cette victoire, cette île fût appelée l'Île-Dieu.
82. *Fargues*. Wark, château situé sur la rive droite de la Tweed, dans le Northumberland, entre Kelso et Coldstream, qui sont sur la rive gauche.
83. *Donglas*. Petit fort construit sur la croupe d'une montagne par lord Gray, à deux lieues de Dunbar, ville située au bord de la mer, à l'embouchure du golfe de Forth.
84. *Rossebourg*. Roxburg, château royal situé dans la presque île que forment la Tweed et le Teviot, sur la frontière méridionale de l'Ecosse, qui fut rasé après la signature de la paix, en 1550.
85. Marie de Lorraine, fille de Claude I^{er} du nom, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon-Vendôme, née le 22 novembre 1515; mariée en premières noces à Louis II, duc de Longueville, le

4 août 1534, veuve en 1535, remariée le 9 mai 1538, à Jacques V, roi d'Ecosse, veuf de Magdeleine de France, mort le 13 décembre 1542, qui ne laissa d'autre héritier qu'une fille au berceau, l'infortunée Marie Stuart, née le 7 décembre précédent.

La reine douairière d'Ecosse mourut le 10 juin 1560.

Cette princesse figura à l'entrée d'Henri II à Rouen, avec un nombreux cortège de seigneurs français et écossais, parmi lesquels on remarquait de Thermes et la Chapelle; les comtes de Huntly, de Cassilis, de Sutherland, Marshall et de Menteith, les lords Home, Fleming et Maxwell, lord James Hamilton, fils du comte d'Arrau, les évêques de Caithness et de Galloway, l'abbé de Dunfermline et lord James Stewart, prieur de Saint-André, bâtard de Jacques V.

Au commencement de septembre 1550, Louis Strozzi, prieur de Capoue avait quitté Rouen à la tête de six galères et était allé en Ecosse chercher Marie de Lorraine qu'il débarqua à Dieppe le 19 septembre, et qu'il ramena le jeudi 25 à Rouen, où, par ordre du Roi, *icelle dame fut honorablement et en grande magnificence receue de tous les estatz de la ville*. (Voir *Entrée*, édit. de 1551. — *History of Scotland*, Tytler. — *State papers published under the authority of her Majesty's commission*. London, 1852. — *Diurnal of remarkable occurents in Scotland*.)

86. Ce vers et le précédent sont en caractères romains.
87. *La très brave au lieu de leur gentille*.
88. *Rubis et perles fines au lieu de les perles souveraines*.
89. *Sur la voix d'Orphée tire*.
90. *Par sa prudence et puissance*.
91. Ici finit le poème imprimé en 1557.
92. Ce vers et les sept qui suivent sont écrits en lettres d'or.
93. *Caete*, baleine du mot latin *cete* ou du grec *καετη*.
94. Les trois vers qui suivent celui-ci, et les quatre commençant par, *l'aage d'or qui fut florissant*, sont écrits en lettres d'or.
95. Les princes du sang royal qui suivaient le roi, sont ainsi désignés dans le procès-verbal de l'entrée que nous avons copié

sur les registres des délibérations du corps de ville de Rouen : « Monseigneur d'Anguian, Loys, monsieur son frère, les ducs de Longueville et de Montpensier, le duc de Nemours, le prince de la Roche-sur-Yon. »

Jean de Bourbon, cinquième fils de Charles, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, comte d'Enghien, après la mort de son frère François, mort en 1545. Il était aussi frère d'Antoine, Roi de Navarre, père d'Henri IV, et fut tué à la bataille de Saint-Quentin, en 1557.

Louis de Bourbon, premier prince de Condé, septième fils de Charles de Vendôme, tué en 1569, à la bataille de Jarnac.

Léonor d'Orléans, duc de Longueville, fils de François d'Orléans, marquis de Rothelin, et de Jacqueline de Rohan. Il succéda au titre de duc de son cousin François III du nom, mort sans alliances, en 1541, et mourut en 1573.

Louis de Bourbon, duc de Montpensier, surnommé *le bon*, fils aîné de Louis de Bourbon I du nom, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier, mort en 1582.

Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, le second fils de Louis de Bourbon, mort en 1565.

Jacques de Savoye, duc de Nemours, fils de Philippe de Savoye, comte de Genevois, duc de Nemours, oncle de François I, et de Charlotte d'Orléans-Longueville, mort le 15 juin 1585. (P. Anselme, *Hist. généalog. et chronolog., etc.*)

96. Les ducs de Guise et d'Aumale :

François de Lorraine, duc de Guise et d'Aumale, prince de Joinville, marquis de Mayenne, grand maître, grand chambellan et grand veneur de France, né le 17 février 1519, assassiné en 1563, au siège d'Orléans, par Poltrot.

Claude de Lorraine, duc d'Aumale, par la cession de son frère François, chevalier de l'Ordre du Roi, grand veneur de France après son frère, colonel général de la cavalerie légère, et lieutenant général pour le Roi en Normandie, né le 1^{er} août 1526, tué d'un coup de canon au siège de la Rochelle, le 14 mars 1573. (P. Anselme.)

97. Anne de Montmorency, premier baron chrétien, duc et pair, maréchal, grand maître et connétable de France, chevalier des Ordres du Roi et de la Jarretière, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Languedoc, connu sous le nom de *grand connétable*, mort âgé de quatre-vingts ans, le 12 novembre 1567, des six blessures qu'il avait reçues deux jours avant, à la bataille de Saint-Denis, où il battit les protestants commandés par le prince de Condé. (P. Anselme. — And. Duchesne, *Histoire de la Maison de Montmorency.*)

98. Claude d'Annebaut, baron de Retz et de la Hunaudaye, chevalier de l'Ordre du Roi, se fit connaître à la défense de Mézières, assiégée par le comte de Nassau, en 1521, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, et prit ensuite un grand nombre de places fortes en Piémont. Gouverneur de Piémont, ambassadeur à Venise, lieutenant général pour le Roi en Normandie, en 1531, capitaine général de la cavalerie légère en 1536, maréchal de France en 1538, amiral en 1543, premier ministre du roi François I. Il battit trois fois les Anglais sur mer, et mourut le 3 décembre 1552. (P. Anselme. — P. de Bourdeille, sieur de Brantôme.)

99. Jacques d'Albon, marquis de Fronsac et de Saint-André, baron de Tournoëlle et d'Herment, sieur de Miremont, l'un des plus grands capitaines de son temps, et l'un des seigneurs les plus magnifiques de la cour de Henri II, connu sous le nom de maréchal de Saint-André, naquit en 1511, de Jean d'Albon, sieur de Saint-André, chevalier de l'Ordre du roi, gouverneur du Lyonnais, et de Charlotte de la Roche, dame de Tournoëlle. Il se distingua particulièrement à la bataille de Cérisoles, en 1544, fut élevé en 1547 à la dignité de maréchal de France, obtint la charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi, remplit au sacre de Henri II la charge de grand maître, fut un des tenants du célèbre tournoi donné à Paris en 1549, envoyé l'année suivante par le Roi, pour porter le collier de son Ordre au roi d'Angleterre, qui l'honora de celui de la Jarretière, eut le commandement de l'armée de Champagne en 1552,

fut fait sénéchal de Lyon, gouverneur du Lyonnais, bailli de Beaujolais et de Dombes, le 14 décembre 1552, prit Mariembourg, ruina le Cateau-Cambrésis, assista aux batailles de Renti et de Saint-Quentin, fit encore l'office de grand maître au sacre de Charles IX, prit le parti des Guises, s'empara de Poitiers sur les Huguenots, et se trouva à la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562, où il fut fait prisonnier et lâchement assassiné d'un coup de pistolet, par Perdriel de Bobigny, sieur de Mézières, gentilhomme protestant, à qui sa garde était confiée. (P. Anselme. — P. de Bourdeille, sieur de Brantôme.)

100. Robert de la Marck IV du nom, duc de Bouillon, prince de Sedan, sieur de Fleuranges, chevalier de l'Ordre du Roi, fils de Robert III du nom, et de Catherine de Croi, créé maréchal de France en 1547, fut envoyé en ambassade auprès du pape Jules II. Fait prisonnier par les Espagnols à la prise d'Hesdin, le 18 juillet 1552, il fut traité avec la dernière rigueur et mourut en 1556, d'un poison lent qu'on lui fit prendre pendant sa captivité. (P. Anselme.)

101. L'Ordre de Saint-Michel fut institué comme Ordre militaire, le 1^{er} août 1469, par Louis XI. Ses statuts, en soixante-cinq chapitres, établissaient que trente-six gentilshommes, dont le Roi serait le chef, en feraient partie, et qu'ils porteraient comme marque distinctive *un collier d'or, fait à coquilles lissées l'une avec l'autre et posées sur une chaînette d'or, d'où pend une médaille de l'archange Saint-Michel, ancien protecteur de la France, avec cette devise : Immensi Tremor Oceani.*

Cet Ordre fut en grand honneur sous quatre Rois, mais à la fin du règne d'Henri II et sous ceux de ses successeurs, il fut tellement prodigué, que les grands seigneurs ne voulurent plus ni y entrer, ni le porter, et on appela son collier *le collier à toutes bêtes*; aussi Henri III fonda-t-il, pour le remplacer, l'Ordre du Saint-Esprit, qui conserva tout son lustre jusques à la Révolution, et le collier de Saint-Michel ne fût plus accordé qu'aux gens de robe, de finance, de lettres, et aux artistes.

Pendant les trois jours qui précédèrent l'entrée solennelle

d'Henri II à Rouen, ce prince, qui était logé au prieuré de Bonnes-Nouvelles, se retira au logis abbatial de Saint-Ouen, pour illec célébrer le chapitre de son Ordre juxta les cérémonies en tel effect accoustumées, et y recevoir chevalier le sire Jehan Philippe, conte Sauvage du Rhin et de Salm, seigneur de Fenestrage, capitaine pour le Roy, en plusieurs de ses affaires, et dernièrement, au pays d'Escosse, en reconnaissance des bons et loyaux services qu'il luy avoit faictz.

Jean Philippe était fils de Philippe Rhingrave, comte du Rhin et de Salm, et d'Antoinette de Neubourg; il épousa, le 11 mars 1546, Jeanne de Genouillac, veuve de Charles de Crusol, vicomte d'Uzès, grand pannetier de France, et mourut sans postérité en 1566.

La famille des Rhingrave, comtes Sauvages du Rhin et de Salm (*Comes Rheni et sivarum. — Rhein und Wild-Grafen*), barons de Fenestrage, une des plus anciennes et des plus considérables du cercle du Haut-Rhin, remonte au VIII^e siècle. Ses membres prenaient le titre de maréchaux héréditaires du Palatinat, et avaient séance dans les diètes de l'Empire, au second collège des Princes, dans le banc des comtes de Weteravie, qui siégeait alternativement avec le banc des comtes de Souabe.

102. Le procès-verbal de l'entrée du Roi, transcrit sur les registres de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, mentionne parmi les grands officiers de la maison du roi : le grand écuyer, le grand maître de l'artillerie, le grand veneur, et le grand prévost de l'hôtel.

Grand écuyer : Claude Gouffier, marquis de Boissy, comte de Caravas et de Maulévrier, duc de Roannais par lettres patentes de 1566, pourvu de cette charge le 22 octobre 1546, mort en 1570.

Grand maître de l'artillerie : Jean d'Estrées, sieur de Valieu et de Cœuvres, ayant succédé le 9 juillet 1550, à Charles de Cossé I du nom, comte de Brissac, maréchal de France, mort le 23 octobre 1571.

Grand veneur : François de Lorraine, duc de Guise, pourvu de cette charge en 1549. (Voir note 96.)

Venaient ensuite les ambassadeurs du Pape, d'Espagne, d'Allemagne, de Venise, d'Angleterre et de Portugal, les cardinaux de Bourbon, de Vendôme, de Ferrare, de Guise, de Sommerset, de Châtillon et de Lisieux.

Louis de Bourbon-Vendôme, connu alors sous le nom de cardinal de Bourbon, archevêque de Sens, mort le 17 mars 1556.

Charles de Bourbon, dit alors le cardinal de Vendôme, qui prit le nom de cardinal de Bourbon, après la mort de son oncle, évêque de Nevers, puis de Saintes, créé cardinal sous le titre de Saint-Sixte, le 27 juillet 1547, nommé archevêque de Rouen, le 20 septembre 1550, mort le 9 mai 1590. C'est lui qui fut proclamé roi de la Ligue, sous le nom de Charles X.

Hippolyte d'Este, connu sous le nom de cardinal de Ferrare, né en 1509, fils d'Alphonse d'Este I du nom, duc de Ferrare, et de Lucrece Borgia, archevêque de Milan, puis de Lyon, membre du Conseil privé sous le règne d'Henri II, mort le 2 décembre 1572.

Charles de Guise, archevêque de Reims, né le 17 février 1525.

Il sacra Henri II, et prit le titre de cardinal de Lorraine, sous lequel il est connu dans l'histoire, après la mort de son oncle, Jean de Guise, évêque de Metz, qui le portait alors, mort le 26 décembre 1574.

Odet de Coligny, dit le cardinal de Châtillon, frère de l'amiral de Coligny, archevêque de Toulouse, puis évêque et comte de Beauvais, fils de Gaspard de Coligny, maréchal de France, et de Louise de Montmorency, créé cardinal en 1534, par le pape Cément VII, embrassa les erreurs de la religion prétendue réformée, s'enfuit en Angleterre, s'y maria, et y mourut en 1571.

Jacques d'Annebaut, frère de Claude, maréchal et amiral de France, évêque de Lisieux, le 10 août 1539, créé cardinal le 19 décembre 1544, avec le titre de Sainte-Suzanne, par le pape Paul III, mort le 7 juin 1558. (P. Anselme. — L. Moréri.)

103. Ce vers et les quatre suivants sont en lettres d'or.

104. Ce vers et les quatre qui suivent sont en lettres d'or.

105. Ce vers et les sept qui suivent sont en caractères romains.

PLANCHES

DE

L'ENTRÉE D'HENRI II A ROUEN

GRAVÉES A L'EAU FORTE

D'après les Miniatures du Manuscrit de la Bibliothèque de Rouen

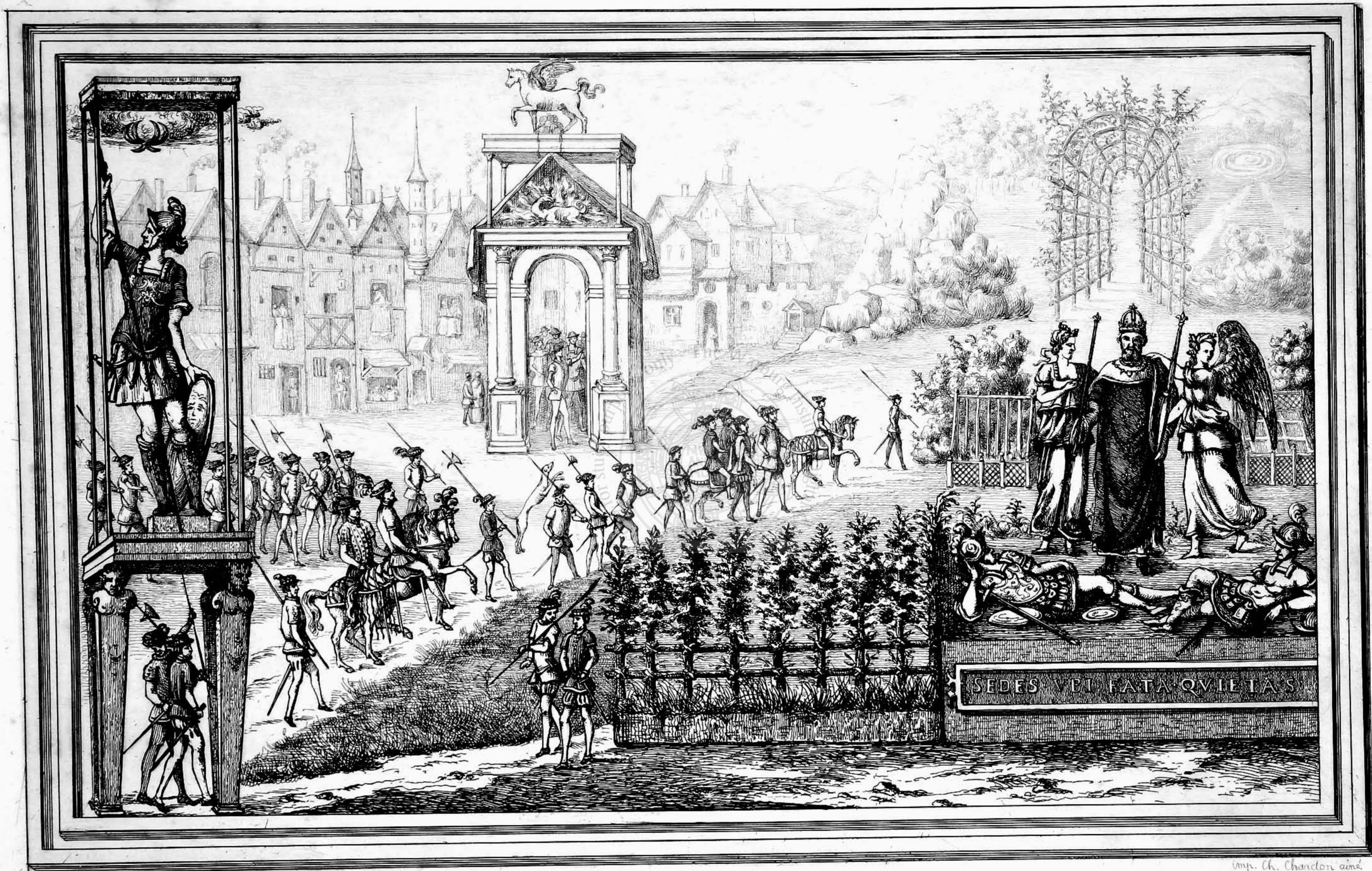
Par

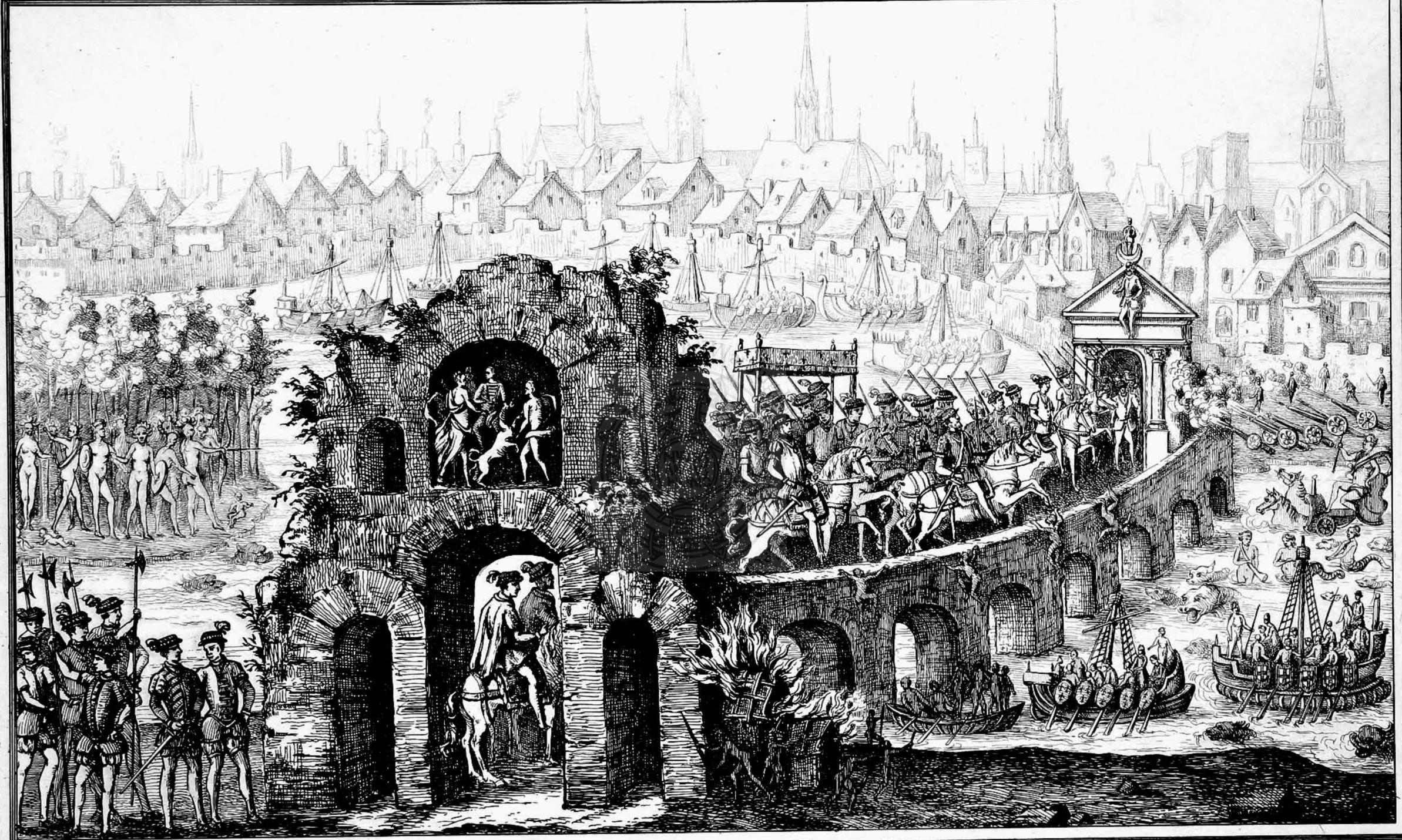
L. DE MERVAL

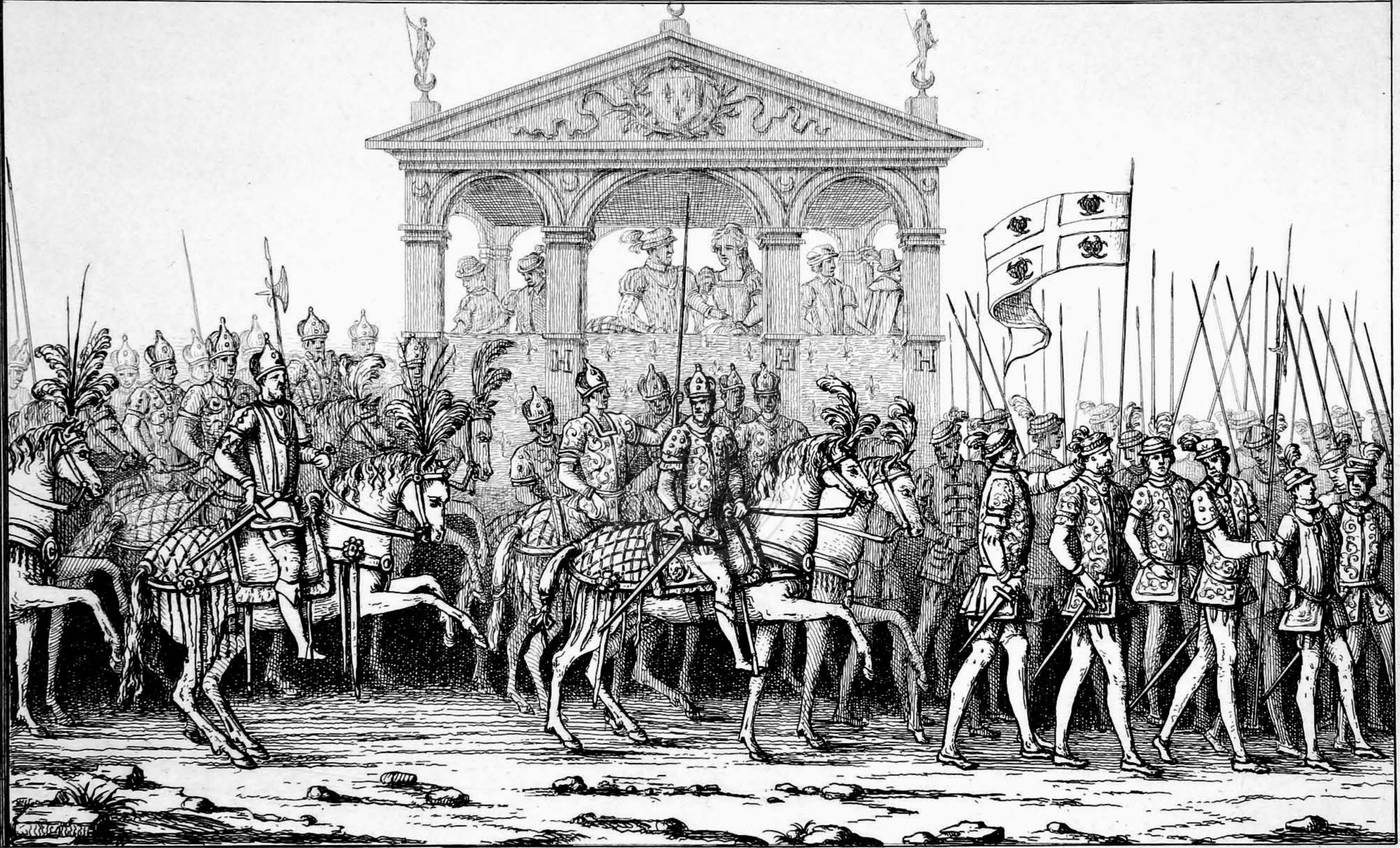
ÉPREUVES AVANT LA LETTRE



MDCCCLXVIII



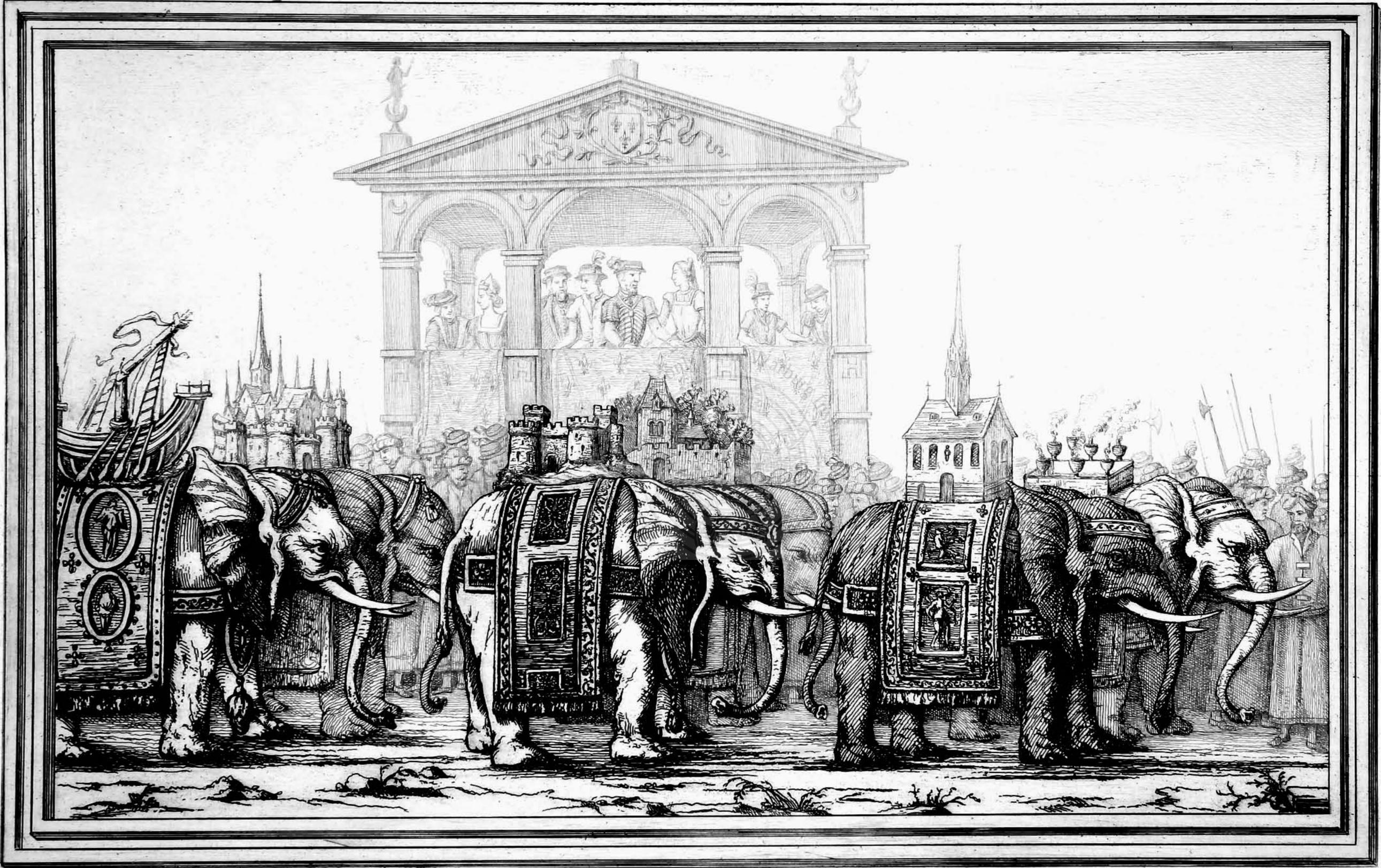


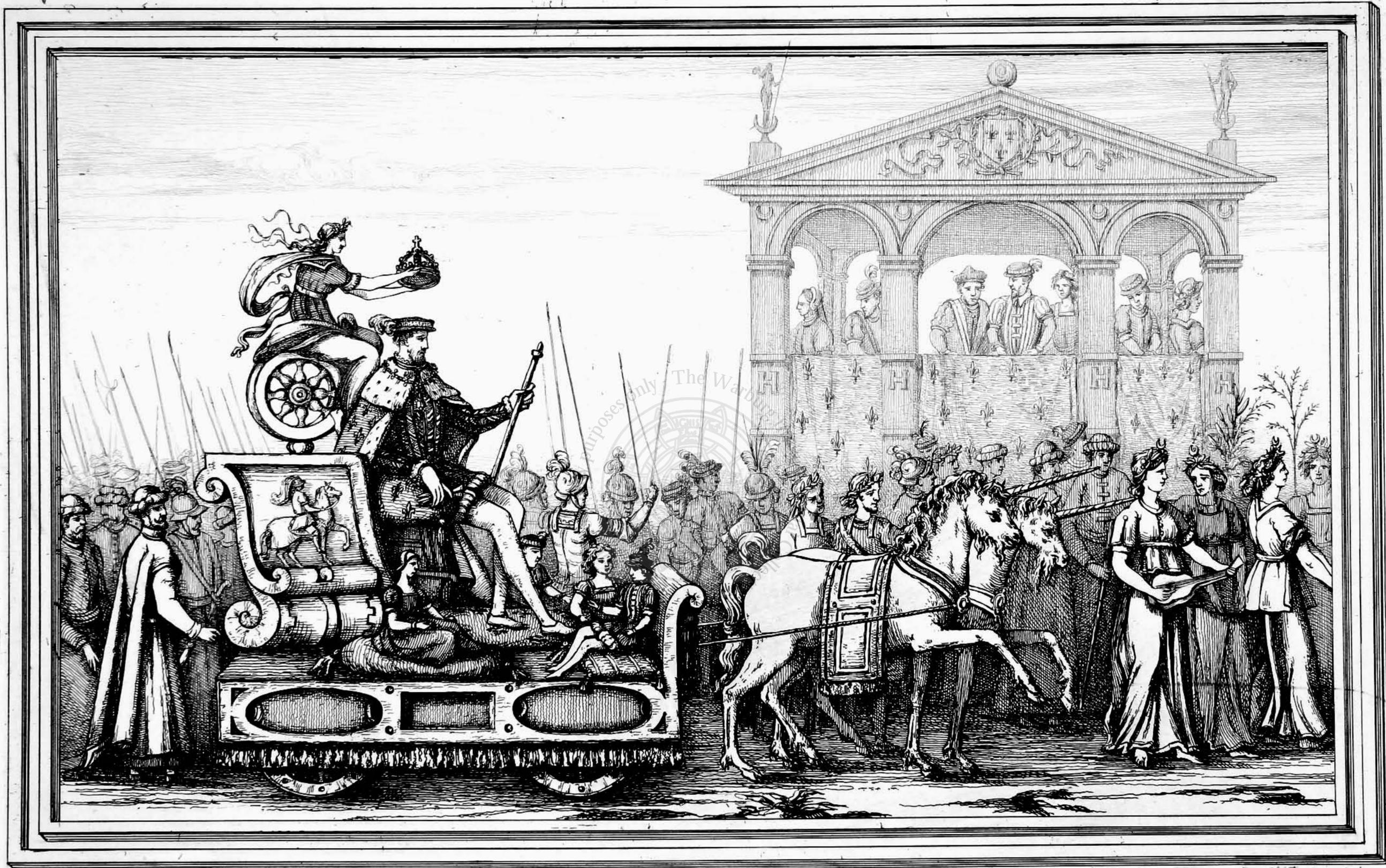




L. de Marsal 1866.

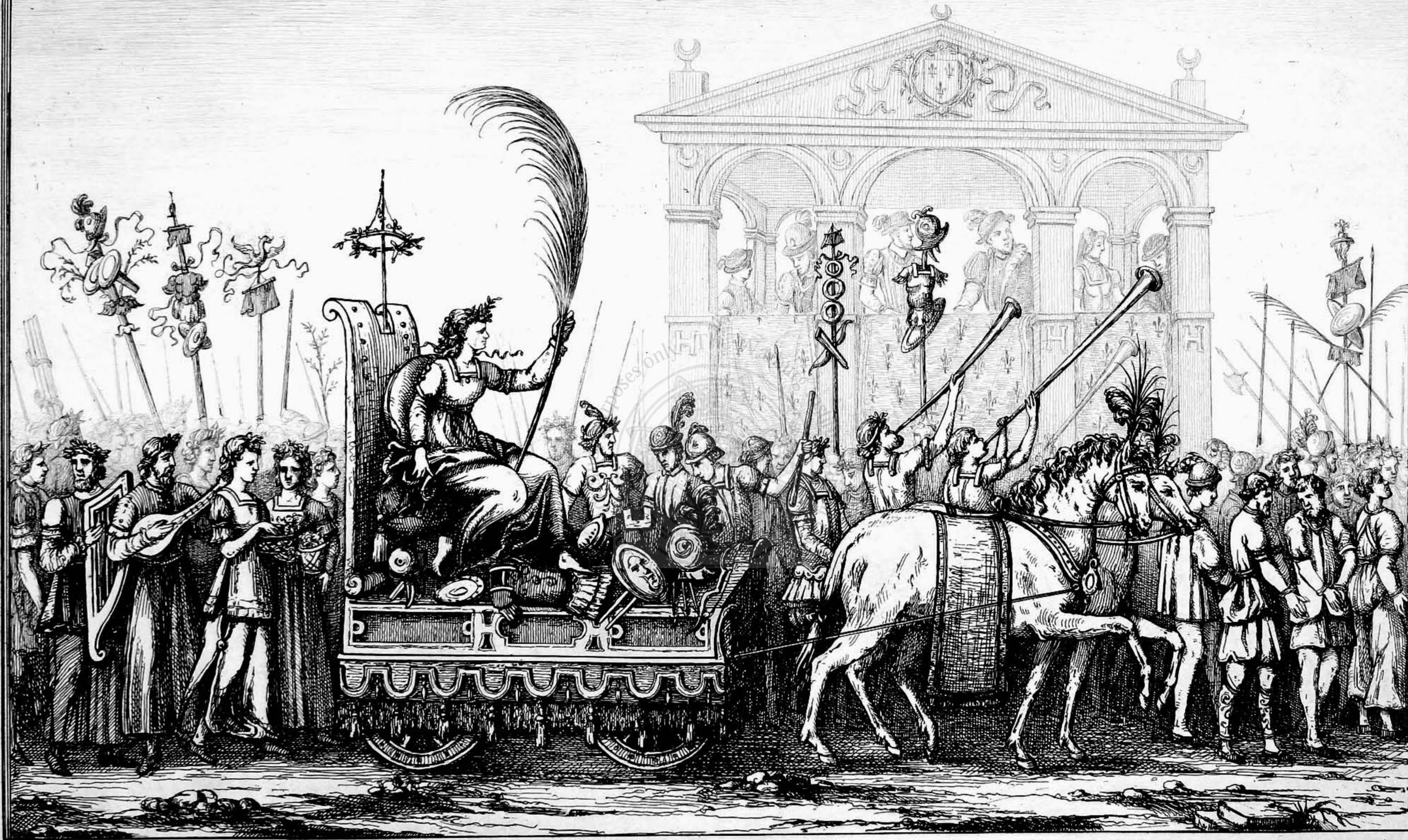
imp. M. Chardon aîné



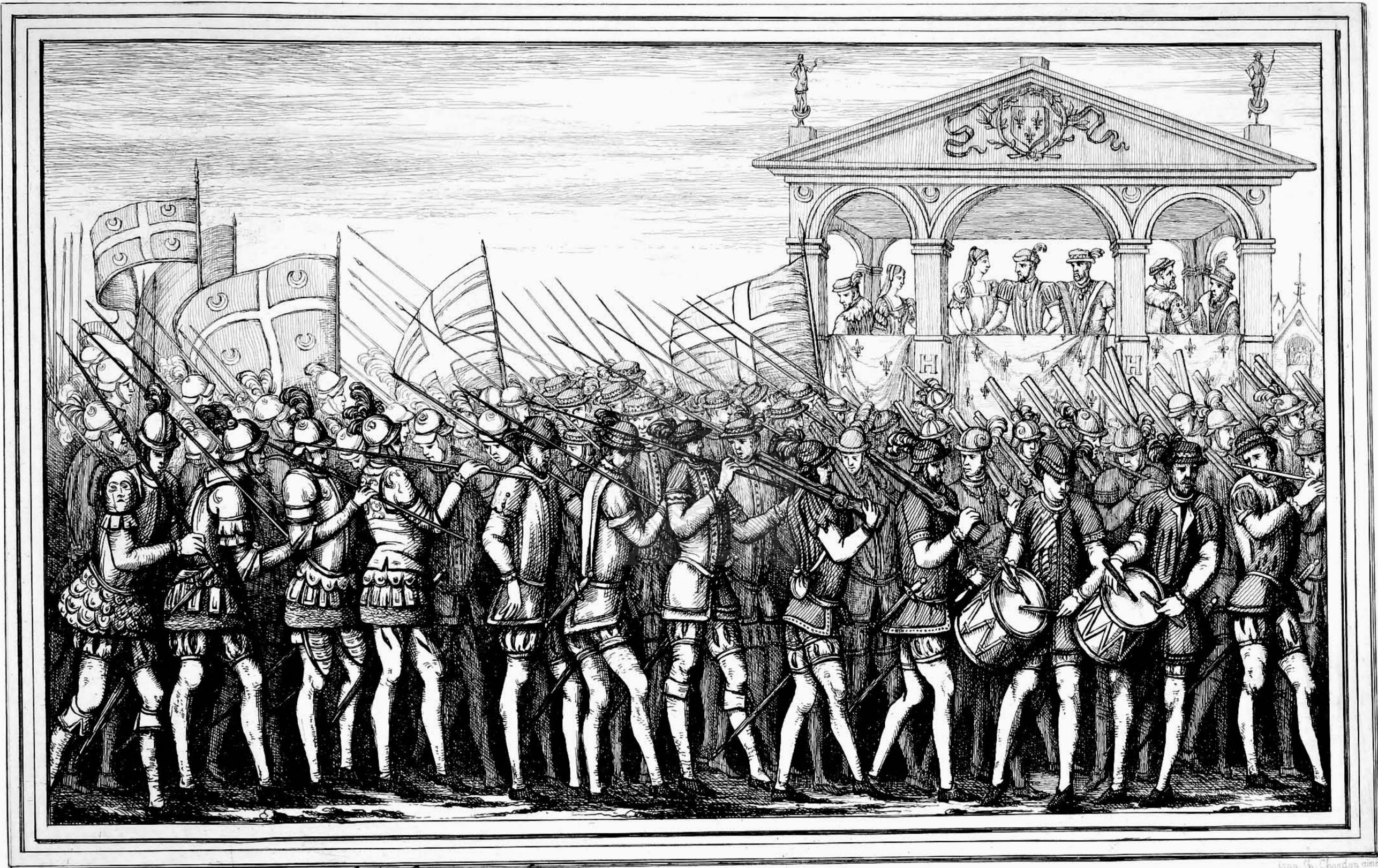


L. de Merval - 1866.

Imp. Ch. Chardon, vint.

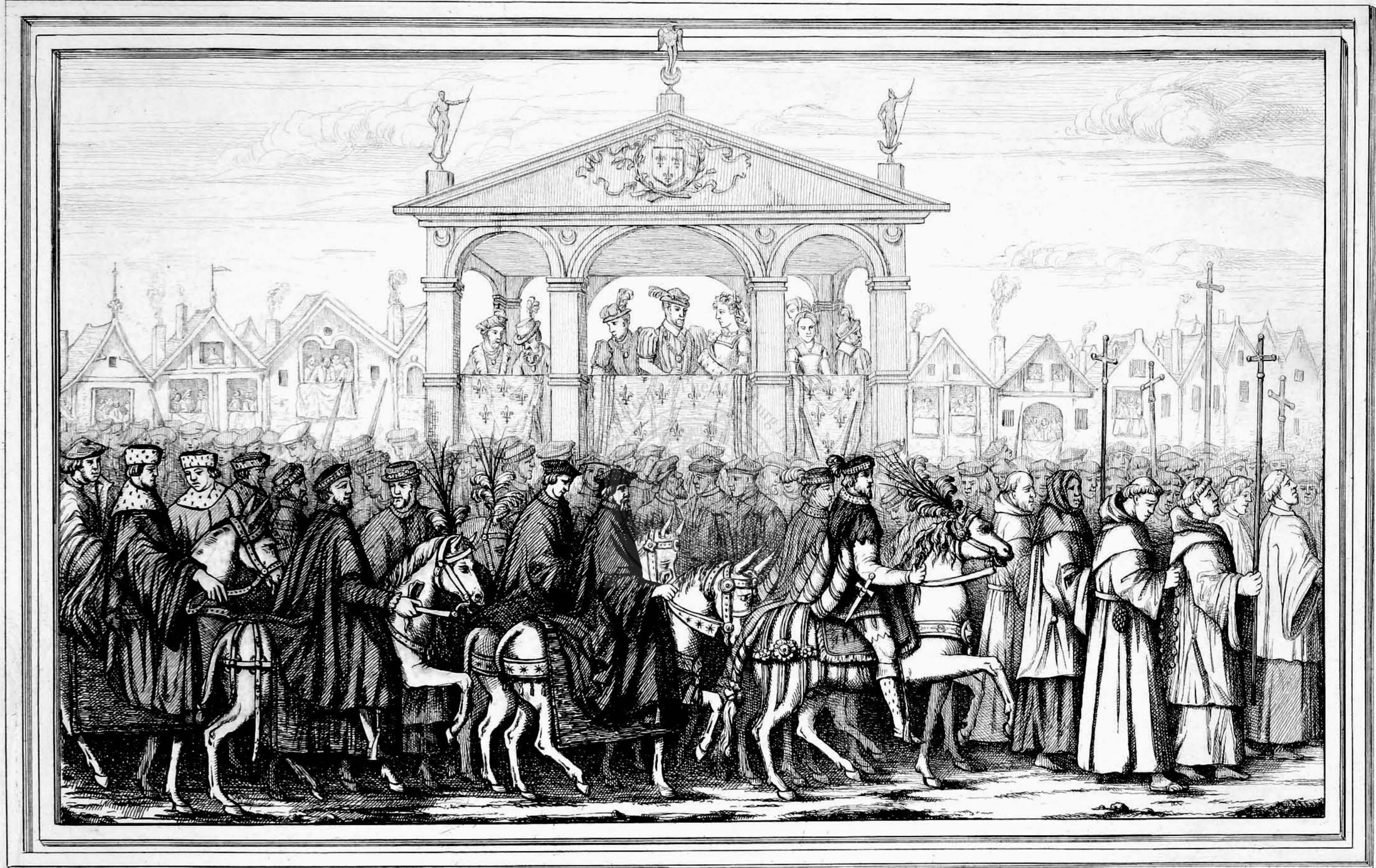






L. de Merval. 1865.

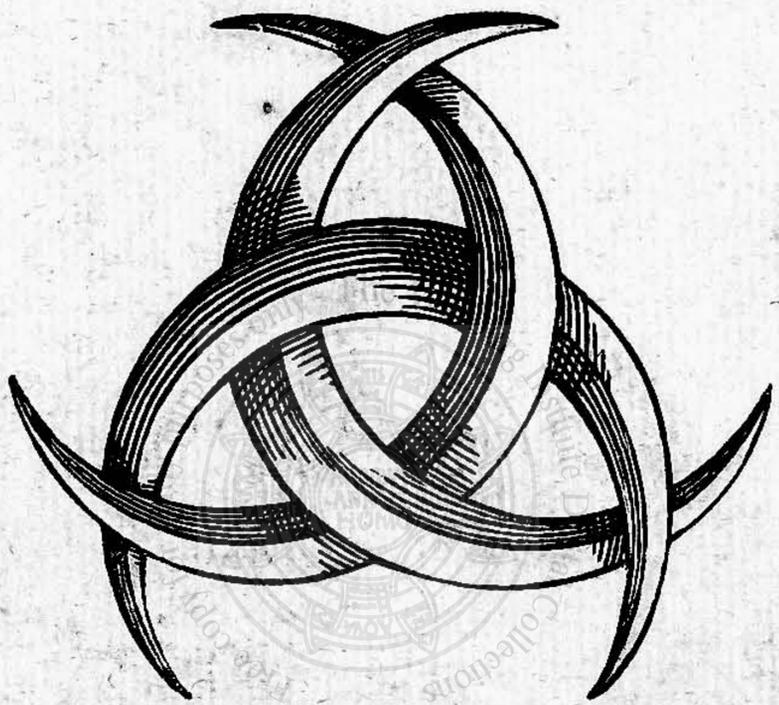
Imp. G. Chardon aîné



L. de Mevial. 1865.

Imp. Ch. Chardon aîné.

UNIVERSITY OF LONDON



Free copy
Collectors
Volume 1